

BRAC-SRA

- 9 JUIN 2008

COURRIER ARRIVEE

+
+
+
I N S T I T U T N A T I O N A L
D E R E C H E R C H E S
A R C H É O L O G I Q U E S
P R É V E N T I V E S
+ + + +
+ + + +
+

Rapport
De
Diagnostic
MAI 2005~~8~~

Vérane BRISOTTO

Avec les contributions de

Stéphane BOURNE, Xavier HENAFF, Myriam TEXIER et A.F. CHEREL

VEZIN-LE-COQUET
ZAC « LES CHAMPS BLEUS »
Tranche D
(Ile-et-Vilaine, Bretagne)

Dates d'interventions : 08.01.08 – 22.02.08

N° de prescription : SRA 2007/025

N° INSEE de la commune : 35353

N° de projet INRAP : DA05020201

INRAP –Direction interrégionale Grand-Ouest- 37 rue du Bignon-CS 67737-35577 Cesson-Sévigné cedex –

Tél. : 02 23 36 00 /Fax : 02 23 36 00 60

Siège social : 7 rue de Madrid 75008 PARIS - Tél 01 40 08 80 00 - Fax 01 43 87 18 63 - N° SIRET 180 092 264 00019 - APE 732 Z

2344

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
FICHE SIGNALÉTIQUE	4
Résultats.....	4
Informations sur la composition du rapport.....	4
MOTS CLÉS DES THÉSAURUS	5
LISTE DES INTERVENANTS ET MOYENS MIS EN ŒUVRE	6
NOTICE SCIENTIFIQUE	7
TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS	8
I. INTRODUCTION	9
I.1 Circonstances de l'intervention	9
I.2 Contexte topographique, géologique et archéologique	9
I.3 Stratégie et moyens mis en oeuvre	10
II. PRESENTATION DES RESULTATS	10
II.1 L'Occupation Néolithique	11
II.1.1 Présentation générale.....	11
II.1.2 Description des Faits de la tranchée 168	14
II.1.2.1 Les structures néolithiques (fig. 6).....	14
II.1.2.2 Les autres structures de la tranchée.....	15
II.1.3. Etude céramique de la Tranchée 168 (X. Hénaff)	16
II.1.3.1 – Présentation.....	16
II.1.3.2 – Description du mobilier	19
II.1.3.2.1 – Les formes simples.....	19
II.1.3.2.2 – Les formes composites	20
II.1.3.2.3 – Les formes spécifiques	21
II.1.3.2.4 – Eléments de suspension ou de préhension.....	21
II.1.3.3.5 – Les décors.....	21

II.1.3.3 – Attributions chrono-culturelles	22
Bibliographie.....	23
II.1.4 Etude de l'industrie lithique taillée (S. Bourne)	26
II.1.4.1 Les matières premières.	26
II.1.4.2 Technologie	27
II.1.4.3 Typologie.....	27
II.1.4.4 Comparaison.....	27
II.1.5 l'outillage macrolithique (V.brisotto).....	28
II.1.6 Conclusion	28
II.2 Les vestiges proto historiques.....	29
II.2.1. L'age du Bronze	29
II.2.1.1 Une urne cinéraire de l'Age du Bronze (M.Textier).....	29
II.2.1.1.1 Le contexte de la découverte	29
II.3.1.1.2 Description de la céramique	29
II.3.1.1.3 Analyse anthropologique.....	29
II.3.1.1.4 Conclusion.....	31
Bibliographie.....	31
II.2.1.2 Les autres indices de l'Age du Bronze.....	32
II.2.2 Des traces d'occupation du 2 nd Age du Fer	33
II.2.2.1 Les tranchées 114, 195 et leurs environs (fig.17)	33
II.2.2.1.1 Les trous de poteaux.....	33
II.2.2.1.2 Les fossés	35
II.2.2.2 Conclusion.....	36
II.2.3 Des indices de La Tène Ancienne - La Tène Moyenne (fig.18).....	36
II.3 Les autres vestiges.....	39
II.3.1 La tranchée 93 (fig.19).....	39
II.3.2 Les faits et mobiliers isolés	41
III. CONCLUSION GENERALE.....	42
BIBLIOGRAPHIE GENERALE.....	43
<i>Liste des figures.....</i>	<i>44</i>
<i>Liste des photos.....</i>	<i>45</i>
<i>Liste des tableaux.....</i>	<i>45</i>
ANNEXES	46

INVENTAIRE DES TRANCHEES.....	47
INVENTAIRE DES FAITS.....	51
INVENTAIRE DES MOBILIERS.....	57

FICHE SIGNALÉTIQUE

Numéro de projet INRAP : DA05020201

Région : Bretagne
Département : Ile-et-Vilaine **Commune** : Vezin-le-Coquet **Code INSEE** : 35353
Lieu-dit ou adresse : Zac Les Champs Bleus- Tranche D
Cadastre année : section AP : parcelles 17,18,19,28,29,34,35,36,37,56,89,90,270,271,334,336,337,341,343,348,354
section AE : parcelles 288, 289,214
Coord. Lambert II étendu : X : 296191 Y : 2354037 **altitude** : 28 à 41 NGF
Statut du terrain : (au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement)
Propriétaire du terrain : Société Territoires

Arrêté de prescription n° : 2007-025 en date du 26/03/2007
Arrêté de désignation n° : 2007-116 en date du 05/12/2007
Responsable désigné : Vérane Brisotto
Organisme de rattachement : INRAP
Maître d'ouvrage des travaux : INRAP Grand-Ouest
Nature de l'aménagement : ZAC
Opérateur chargé des travaux : INRAP Grand-Ouest
Exploitant (s) :
Surface du projet d'aménagement : 156266 m²
Dates d'intervention sur le terrain : du 08/01/08 au 22/02/08
Surface diagnostiquée : 13151 m² **% de la surface sondée** : 8,4 %

Résultats

Problématique de recherche et principaux résultats :

Suite au projet d'une ZAC, le diagnostic archéologique a permis de mettre en évidence plusieurs vestiges, dont l'attribution chronologique va du Néolithique à la fin du 2nd Age du Fer. L'occupation néolithique, bien que difficilement caractérisable, a livré du mobilier céramique et lithique, attribué à la période du Néolithique moyen II, de tradition Castelleic. Représentée par plusieurs structures fossoyées, aucun plan cohérent de l'ensemble n'a pu être mis en évidence. La période de l'Age du Bronze est attestée, par la présence d'une urne cinéraire, trouvée isolément, et renfermant quelques débris d'os humains. A l'opposé de cette découverte, la mise au jour d'une fosse rubéfiée, contenant les fonds de trois vases, sans doute plus récents, dans les périodes anciennes de l'Age du Bronze, évoque peut-être une autre fosse à incinérations. Les vestiges de l'Age du Fer sont représentés essentiellement par deux ensembles de trous de poteaux évoquant des plans de bâtiments, d'après lesquels, il n'a pas possible de structurer l'organisation avec le réseau fossoyé, pouvant être contemporain. Les modestes éléments céramiques, provenant de ces ensembles, datent l'occupation de La Tène moyenne-La Tène finale. Enfin la découverte d'un petit vase, trouvé hors structure, attribuable à La Tène Ancienne-La Tène Moyenne, associée à la mise au jour d'autres formes céramiques contemporaines, issues d'un fossé, attestent d'une occupation de cette même période.

Lieu de dépôt temporaire du matériel archéologique : Base de Cesson-Sévigné

Informations sur la composition du rapport

Nombre de volumes : 1 **Nombre de pages** : 65
Nombre de figures : 20 **Nombre d'annexes** : 5

MOTS CLÉS DES THÉSAURUS

Chronologie

<input type="checkbox"/>	Paléolithique
<input type="checkbox"/>	Inferieur
<input type="checkbox"/>	Moyen
<input type="checkbox"/>	Supérieur
<input type="checkbox"/>	Mésolithique et Épipaléolithique
<input checked="" type="checkbox"/>	Néolithique
<input type="checkbox"/>	Ancien
<input checked="" type="checkbox"/>	Moyen
<input type="checkbox"/>	Récent
<input type="checkbox"/>	Chalcolithique
<input checked="" type="checkbox"/>	Protohistoire
<input checked="" type="checkbox"/>	Âge du Bronze
<input type="checkbox"/>	ancien
<input type="checkbox"/>	moyen
<input type="checkbox"/>	récent
<input checked="" type="checkbox"/>	Age du Fer
<input type="checkbox"/>	Hallstatt (premier âge du Fer)
<input checked="" type="checkbox"/>	La Tène (second âge du fer)

<input type="checkbox"/>	Antiquité romaine (gallo-romain)
<input type="checkbox"/>	République romaine
<input type="checkbox"/>	Empire romain
<input type="checkbox"/>	Haut-Empire (jusqu'en 284)
<input type="checkbox"/>	Bas-Empire (de 285 à 476)
<input type="checkbox"/>	Époque médiévale
<input type="checkbox"/>	haut Moyen Âge
<input type="checkbox"/>	Moyen Âge
<input type="checkbox"/>	bas Moyen Âge
<input checked="" type="checkbox"/>	Temps modernes
<input type="checkbox"/>	Époque contemporaine
<input type="checkbox"/>	Ere industrielle

Sujets et thèmes

<input type="checkbox"/>	Édifice public
<input type="checkbox"/>	Édifice religieux
<input type="checkbox"/>	Édifice militaire
<input checked="" type="checkbox"/>	Bâtiment
<input type="checkbox"/>	Structure funéraire
<input type="checkbox"/>	Voirie
<input type="checkbox"/>	Hydraulique
<input type="checkbox"/>	Habitat rural
<input type="checkbox"/>	Villa
<input type="checkbox"/>	Bâtiment agricole
<input checked="" type="checkbox"/>	Structure agraire
<input type="checkbox"/>	Urbanisme
<input type="checkbox"/>	Maison
<input type="checkbox"/>	Structure urbaine
<input type="checkbox"/>	Foyer
<input checked="" type="checkbox"/>	Fosse
<input type="checkbox"/>	Sépulture
<input type="checkbox"/>	Grotte
<input type="checkbox"/>	Abri
<input type="checkbox"/>	Mégalithe

<input type="checkbox"/>	Artisanat
<input type="checkbox"/>	Argile : atelier
<input type="checkbox"/>	Atelier
<input type="checkbox"/>	Artisanat
<input type="checkbox"/>	Autre

Nb	Mobilier
<input checked="" type="checkbox"/>	Industrie lithique
<input type="checkbox"/>	Industrie osseuse
<input checked="" type="checkbox"/>	Céramique
<input type="checkbox"/>	Restes végétaux
<input type="checkbox"/>	Faune
<input type="checkbox"/>	Flore
<input type="checkbox"/>	Objet métallique
<input type="checkbox"/>	Arme
<input checked="" type="checkbox"/>	Outil
<input type="checkbox"/>	Parure
<input type="checkbox"/>	Habillement
<input type="checkbox"/>	Trésor
<input type="checkbox"/>	Monnaie
<input type="checkbox"/>	Verre
<input type="checkbox"/>	Mosaïque
<input type="checkbox"/>	Peinture
<input type="checkbox"/>	Sculpture
<input type="checkbox"/>	Inscription
<input type="checkbox"/>	Autre

Études annexes	
<input type="checkbox"/>	Géologie
<input checked="" type="checkbox"/>	Datation
<input type="checkbox"/>	Anthropologie
<input type="checkbox"/>	Paléontologie
<input type="checkbox"/>	Zoologie
<input type="checkbox"/>	Botanique
<input type="checkbox"/>	Palynologie
<input type="checkbox"/>	Macrorestes
<input type="checkbox"/>	An. De céramique
<input type="checkbox"/>	An. De métaux
<input type="checkbox"/>	Acq. des données
<input type="checkbox"/>	Numismatique
<input type="checkbox"/>	Conservation
<input type="checkbox"/>	Restauration
<input type="checkbox"/>	Autre

Participation à une programmation (n° de programme et intitulé)

--	--

LISTE DES INTERVENANTS ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

Intervenants scientifiques :

SRA :	Paul-André Besombes Jean-Yves Tinevez	Conservateur en charge du dossier Conservateur, Spécialiste
INRAP :	Vérane Brisotto Michel-Alain Baillieu	Responsable scientifique Adjoint scientifique et technique

Intervenants administratifs :

DRAC de Bretagne, SRA :	Stéphane Deschamps	Conservateur régional de l'archéologie
INRAP inter région Grand-Ouest :	Gilbert Aguesse	Directeur interrégional

Aménageur : Société Territoires

Financement : redevance

Organigramme de l'équipe scientifique : Préparation Terrain Post-fouille

Responsable d'opération : Vérane Brisotto	X	X	X
Technicien : Stéphane Bourne		X	X
Yoann Escats	X	X	
Topographe : Frédéric Boumier		X	X
Vincent Pommier		X	X
Pierrick Le Blanc		X	X
Dessinateur : Arnaud Desfonds			X
Eddy Roy			X
Stéphane Jean			X
Solenn Le Forestier			X
Céramologue : Xavier Henaff			X
Anne-Françoise Cherel			X
Lithicien : Stéphane Bourne			X
Anthropologue : Myriam Texier			X
Palynologue : Delphine Barbier-Pain			X

Intervenants techniques :

Terrassement mécanique : 1 pelle mécanique avec un godet de curage de 2,20 m - Entreprise Pigeault (Guichen).

Remerciements :

Je tiens à remercier toutes les personnes citées plus haut, ayant participées à cette opération, ainsi que S. Blanchet, S. Sicard, et F. Labaune et S. Giovannacci, pour leur aide gracieuse.

NOTICE SCIENTIFIQUE

Notice scientifique résumant les principaux résultats de l'opération :

Suite au projet d'une ZAC, le diagnostic archéologique a permis de mettre en évidence plusieurs vestiges, dont l'attribution chronologique va du Néolithique à la fin du 2nd Age du Fer.

L'occupation néolithique, bien que difficilement caractérisable, a livré du mobilier céramique et lithique attribuée à la période du Néolithique moyen II, de tradition Castelleic. Représentée par plusieurs structures fossoyées, aucun plan cohérent de l'ensemble n'a pu être mis en évidence.

La période de l'Age du Bronze est attestée, par la présence d'une urne cinéraire, trouvée isolément, et renfermant quelques débris d'os humains. A l'opposé de cette découverte, la mise au jour d'une fosse rubéfiée, contenant les fonds de trois vases, sans doute plus récents, (dans les périodes anciennes de l'Age du Bronze), suggère une autre incinération.

Les vestiges de l'Age du Fer sont représentés essentiellement par deux ensembles de trous de poteaux évoquant des plans de bâtiments, d'après lesquels, il n'a pas possible de structurer l'organisation avec le réseau fossoyé, pouvant être contemporain. Les modestes éléments céramiques, provenant de ces ensembles, datent l'occupation de La Tène moyenne-La Tène finale.

Enfin la découverte d'un petit vase, trouvé hors structure, attribuable à La Tène Ancienne-La Tène Moyenne, associée à la mise au jour d'autres formes céramiques contemporaines, issues d'un fossé, attestent d'une occupation, difficilement cernable, attribuable à cette même période.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS

Chronologie	Structures	Mobilier	Interprétation
<i>Néolithique Moyen</i>	<i>Fosses</i> <i>Trous de poteau</i> <i>Fossé</i>	<i>Céramique</i> <i>Lithique</i> <i>Faune</i>	<i>Habitat ?</i>
<i>Âge du Bronze</i>	<i>Fosses</i>	<i>Céramique</i> <i>Urne funéraire, Os</i>	<i>Sépultures</i>
<i>Âge du Fer</i>	<i>Fossé</i> <i>Fosses</i> <i>TP</i>	<i>Céramique</i>	<i>Batiments ?</i>

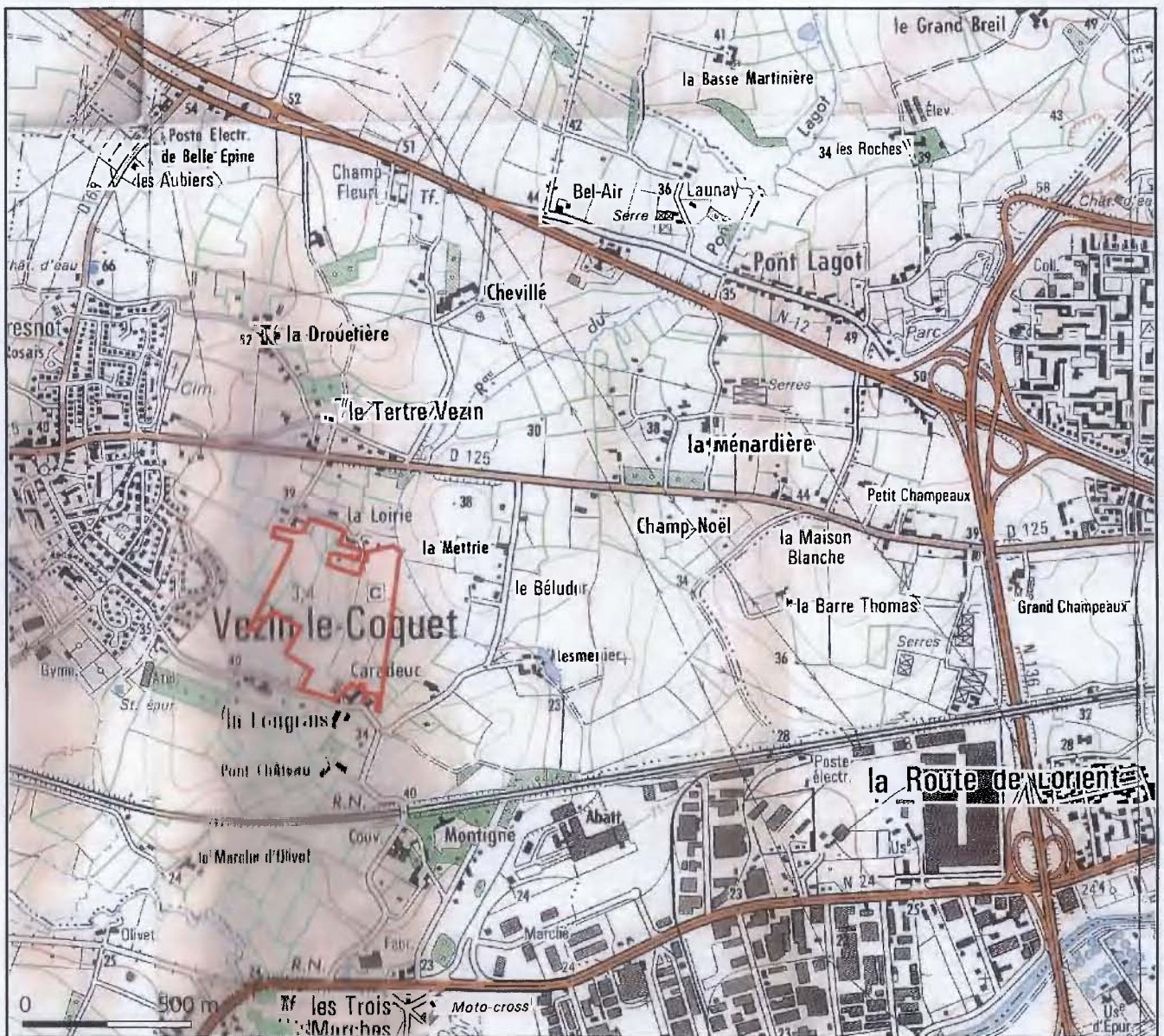
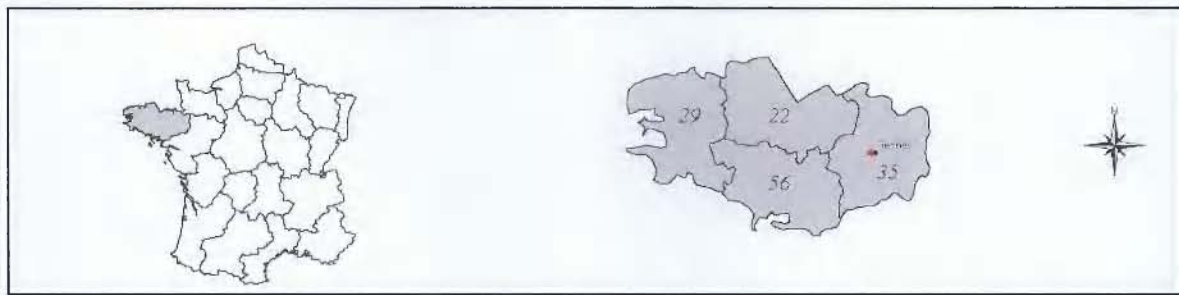


Figure 1 : Localisation de la zone diagnostiquée, d'après la carte IGN au 1/25000^{ème}, 1218 ouest, 1989.

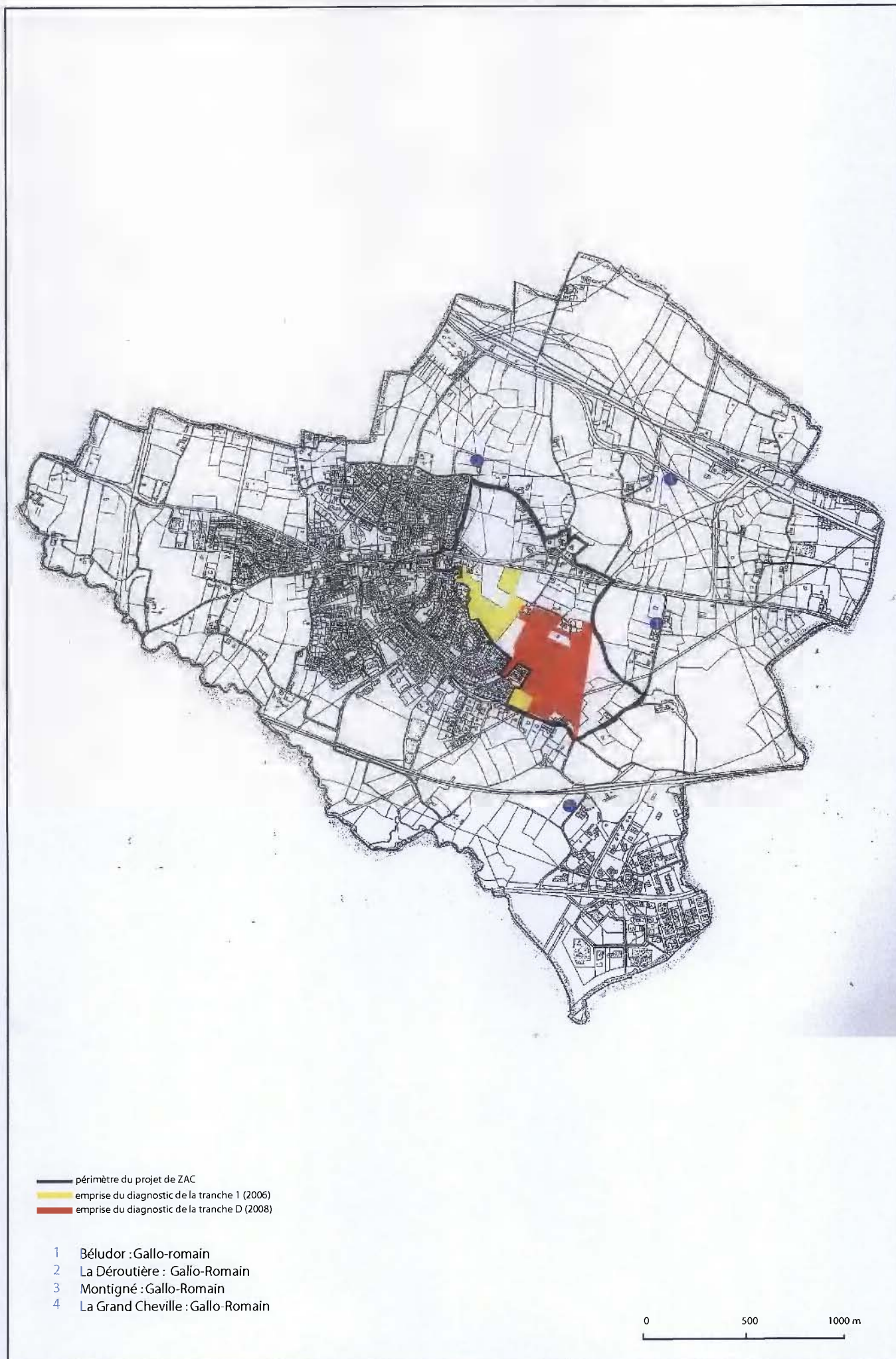


Figure 2 : Plan cadastral de la commune de Vezin-le-Coquet, avec localisation des diagnostics archéologiques et des indices de sites, répertoriés à la Carte Archéologique du SRA



Figure 3 : Plan général des tranchées et des structures mises au jour, au 1/2500^{ème} (D.A.O : A.Desfonds, V.Brisotto)

I. INTRODUCTION

I.1 CIRCONSTANCES DE L'INTERVENTION

Suite au projet de la construction d'une Zac sur la Commune de Vezin-le-Coquet, le SRA a prescrit un diagnostic archéologique sur une surface de 156266 m². En accord avec l'aménageur et le SRA, la surface diagnostiquée a été quelque peu réduite en raison de la présence de jardins encore en culture ; c'est le cas des parcelles AP 343, AP 337, au sud-est de l'emprise, et des parcelles AP 270, AP 271, au nord-ouest. De même, les parcelles AE 288 et 214, formant une étroite bande, au sud-ouest de notre zone, n'ont pu être évaluées puisqu'un aménagement non destructif (voie d'accès et espace vert) avait été réalisé. A l'inverse, une parcelle omise de la prescription a été incluse dans cette opération (AP 292, au nord-est de la surface).

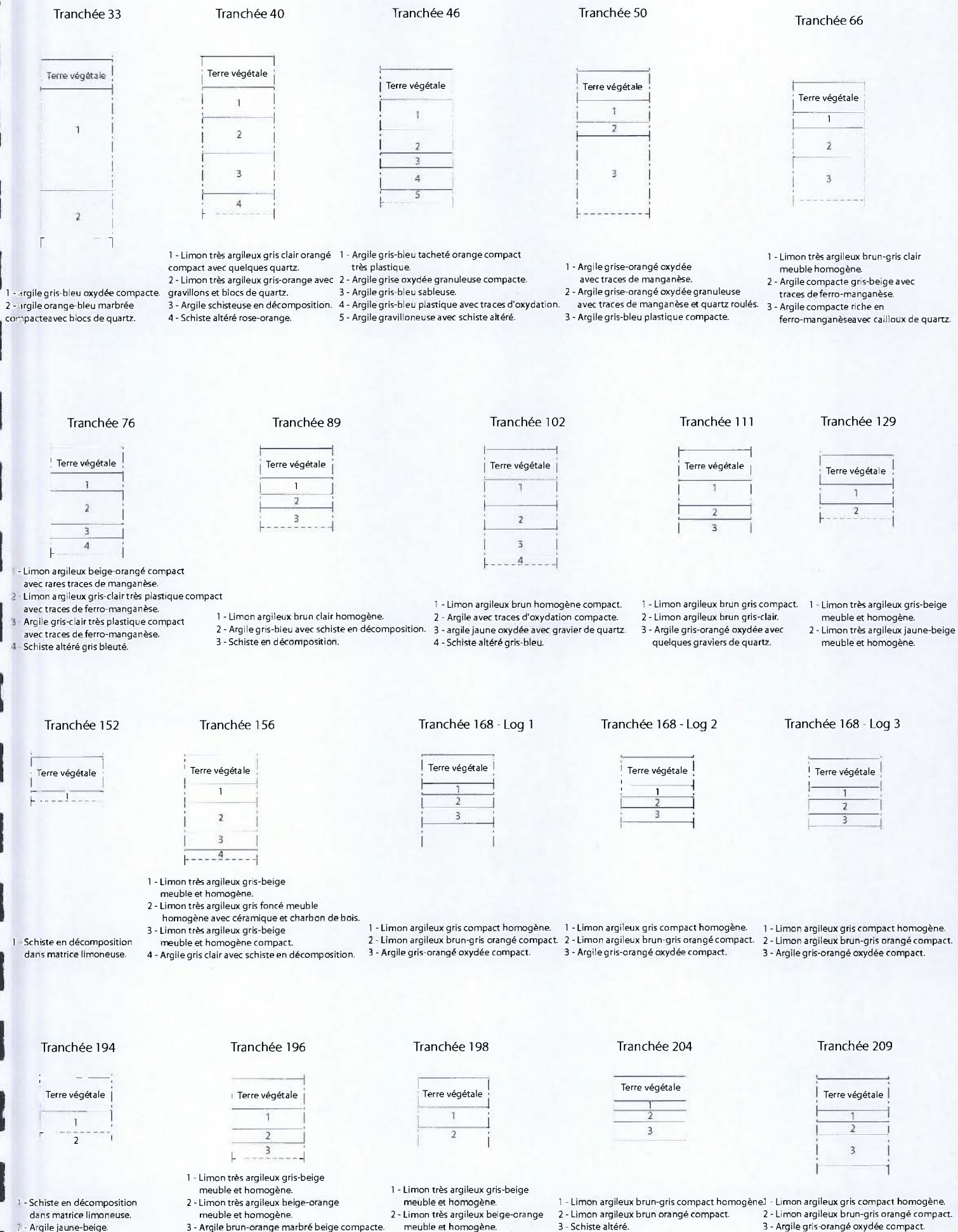
Une première tranche des travaux, jouxtant en partie notre emprise, avait été effectuée en Janvier 2006 (Fanny Tournier, Inrap note préliminaire). Malgré une quantité notable de mobilier, se rapportant aux périodes protohistoriques, ainsi que la présence ténue d'indices néolithiques (céramique), aucune organisation des vestiges n'avait pu être établie (fig. 2).

I.2 CONTEXTE TOPOGRAPHIQUE, GEOLOGIQUE ET ARCHEOLOGIQUE

L'emprise de l'intervention se situe à l'est du bourg de Vezin-Le-Coquet, entre la D.125 au Sud et la ligne de chemin de fer au nord (fig.1). Topographiquement, la zone diagnostiquée, au relief particulièrement marqué, englobe des parcelles comprises entre 28 et 41 m NGF. Une grande majorité de la surface était cultivée. La zone la plus basse et la plus humide longe en partie le ruisseau du Pont du Lagot qui se jette plus au sud dans la Vilaine. De très nombreux drains (non relevés) ont d'ailleurs été mis au jour dans les tranchées cette zone. Le versant principal, orienté nord-est/sud-ouest mène au sud à un replat, où des traces d'occupations protohistoriques ont été mises en évidence. De même plus au nord, des structures datant du Néolithique moyen ont été révélées au sein d'un léger replat situé à mi-pente, à environ 40 m NGF.

Le substrat local est constitué de schistes Briovérien recoupés par des filons de quartz, sur lesquels repose un niveau de limon argileux gris orangé parfois très oxydé, dont l'épaisseur varie selon la pente. Il s'agit d'un niveau de colluvions, dans lequel on retrouve de manière éparses, des tessons de céramiques d'époques diverses. Quelques sondages profonds ont été effectués, et les logs stratigraphiques, relevés dans différentes tranchées, montrent la variabilité du recouvrement (fig.4).

Concernant l'environnement archéologique, des traces d'habitats gallo-romains, répertoriés à la Carte Archéologique du SRA se situent à environ 500 m à l'est et au sud de notre emprise. Par



0 1m

Figure 4 : logs stratigraphiques (D.A.O : A.Desfonds)

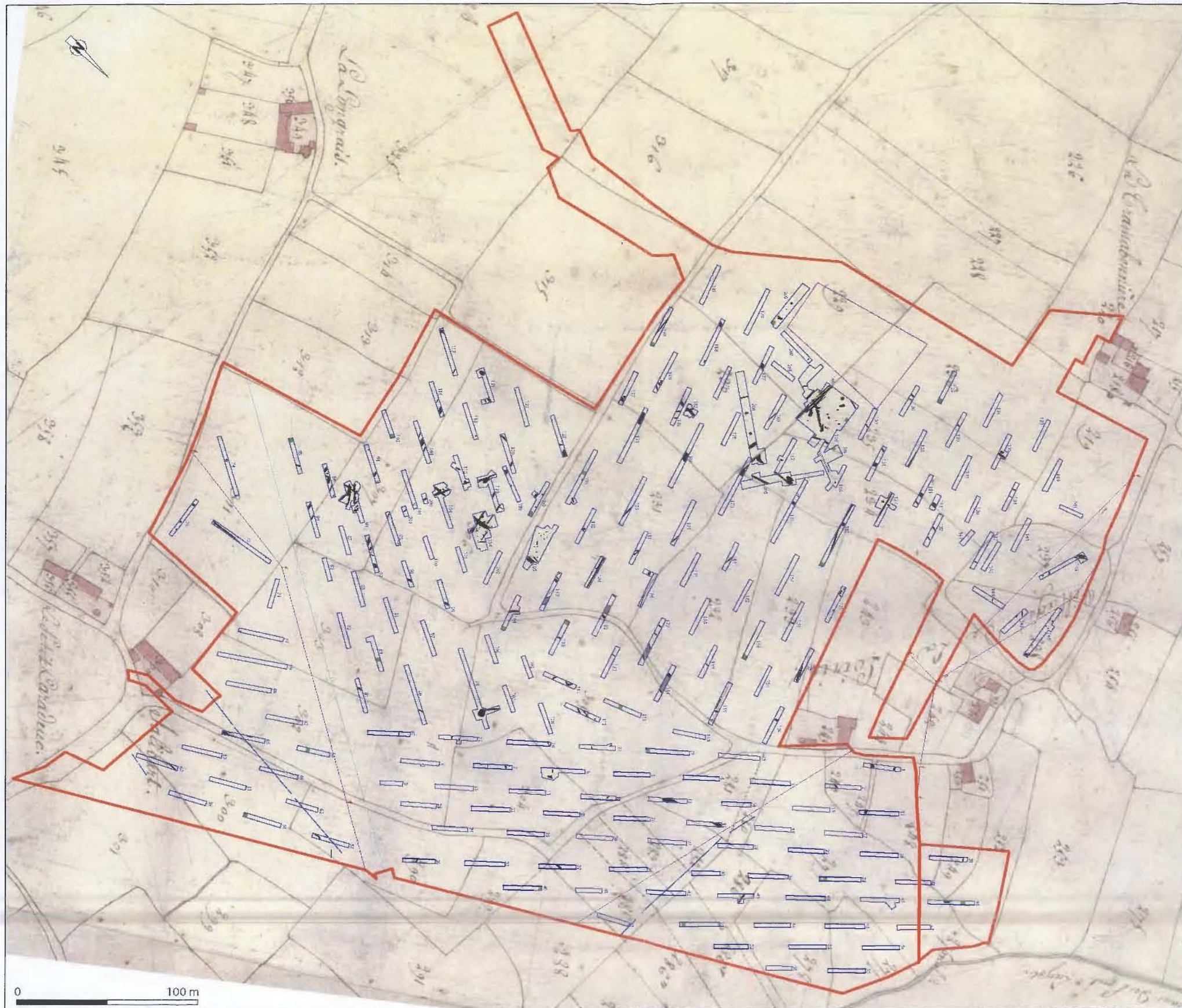


Figure 5 : Localisation des tranchées et des structures sur fond cadastral napoléonien, au 1/2500^{ème} (D.A.O : A. Desfonds, V. Brisotto)

ailleurs, la commune de Vezin-le-Coquet compte 3 autres indices de sites, actuellement inventoriés, dont 2 occupations gallo-romaines et une motte castrale (fig.2).

I.3 STRATEGIE ET MOYENS MIS EN OEUVRE

Le diagnostic s'est déroulé du 08 janvier au 22 février 2008, mobilisant 2 et parfois 3 archéologues de l'Inrap. Les tranchées, réalisées à l'aide d'une pelle mécanique à godet lisse de 2,2 m, ont été effectuées en quinconce, dans un intervalle variant entre 15 et 20 m. Les contraintes du terrain (conduite d'eau, ligne EDF, haie, merlons...) ainsi que l'apparition de vestiges ont toutefois nécessité d'adapter ce maillage. Des vignettes complémentaires ont également été ouvertes, et l'orientation des tranchées a varié selon la pente du terrain. Au total, 209 tranchées et/ou vignettes ont été réalisées permettant d'ouvrir une surface de 13151 m² soit un diagnostic à 8,4 %.

Le relevé général de l'emprise des tranchées et des vestiges, a été relevé par un topographe, à l'aide d'un GPS (fig.3). Certaines zones ont toutefois fait l'objet d'un relevé au théodolite laser, permettant une meilleure précision des points, ainsi que l'obtention des altitudes NGF des Faits.

Toutes les structures sondées manuellement ou mécaniquement ont été relevées en plan et/ou en coupe, à l'échelle 1/20^{ème}. Plusieurs sondages profonds ont été effectués afin d'évaluer le développement sédimentaire, dans différentes zones de l'emprise. Une vingtaine de logs stratigraphiques ont ainsi été relevés. Enfin, conformément à la demande du SRA, les vestiges néolithiques mis au jour dans la tranchée 168 et dans son extension ont été entièrement fouillés. Tous ont été relevés en plan et/ou en coupe au 1/20^{ème}, et ont fait l'objet d'une couverture photographique exhaustive.

L'ensemble de la documentation de terrain a été saisi informatiquement. Les faits archéologiques ont été numérotés de 1 à n dans chaque tranchée et/ou vignette, elle-même numérotée de 1 à n. Les inventaires des tranchées, des faits, et des mobiliers sont présentés dans ce rapport.

Au terme de l'opération les tranchées ont été systématiquement rebouchées.

II. PRESENTATION DES RESULTATS

Sur l'ensemble des 209 tranchées ou vignettes, 122 se sont avérées positives. Au total, 309 faits archéologiques et naturels ont été révélés. Les drains, très nombreux, notamment dans les zones basses et humides n'ont pas été relevés, afin de ne pas alourdir le plan. Hormis les structures isolées non datables, les fossés résultant du parcellaire moderne, et le mobilier épars présent dans les colluvions, plusieurs vestiges attestent de différentes occupations.

- L'occupation néolithique relativement bien circonscrite se situe à l'ouest de l'emprise, plus ou moins en bordure de cette dernière. En effet, la présence d'un large merlon de terre provenant de la zone voisine, ne nous a pas permis de nous rapprocher de cette limite. C'est dans la tranchée 168, amplement élargie (plus de 1000 m²) qu'une première fosse, puis plusieurs

autres structures, attribuables au Néolithique moyen ont été mises évidence, suite à un nettoyage fin et fastidieux. Malgré la bonne conservation des vestiges, aucun plan structuré ne se dégage de cet ensemble. La présence notable de mobilier, notamment céramique (cf. X.Henaff), a permis de rattacher cette occupation du Néolithique Moyen au style Castelleic, fait rare dans le Bassin de Rennes.

- Par ailleurs, des vestiges épars, caractérisés par de la céramique Bronze témoigne des traces d'une occupation de cette période. La découverte d'une incinération isolée, ayant livrés des fragments d'os humains (cf. M. Texier) dans le fond d'une urne, datée de l'Age du Bronze, renforce cette présence.
- Au sud-ouest de l'emprise, deux ensembles de trous de poteaux, ont été mis au jour dans les tranchées élargies 114 et 195, sans aucune organisation spatiale ne puisse être repérée. D'après les quelques tessons de céramiques recueillis dans certaines structures, cette occupation serait datée de la transition La Tène moyenne/La Tène finale (A-F. Chérel).
- Enfin, la présence de mobilier attribué à la période de La Tène ancienne-La Tène Moyenne atteste d'une occupation, qu'il n'a pas été possible de caractériser, faute de temps.
- Nous mentionnerons également la présence du réseau parcellaire moderne que l'on retrouve sur le cadastre Napoléonien (fig.5), ainsi que la présence éparses d'autres vestiges non caractérisés.

II.1 L'OCCUPATION NEOLITHIQUE

II.1.1 PRESENTATION GENERALE

A l'ouest de l'emprise, la mise au jour d'une grande fosse (F 168.2), présentant de la céramique néolithique en surface a suscité l'extension de la tranchée 168 (photo 1). Un nettoyage fin a ensuite été effectué manuellement, afin de mettre en évidence les autres structures, se révélant peu lisibles au décapage (photo 2).

Au total, 6 autres structures, ayant livré du matériel semble être contemporain ; il s'agit des Faits 6, 7, 8, 9,14 et 18. Au vue de la nature du remplissage des structures néolithiques, nettement différent de celui des autres structures de la tranchée, les faits 12 et 16 peuvent se rattacher à cet ensemble. Ces vestiges sont apparus dans une argile gris-orangé, à 0,60 m sous le niveau actuel. En surface, la présence d'un sédiment limono-argileux brun-gris, contenant des inclusions beige à blanchâtre parfois indurés ainsi que quelques charbons de bois, caractérisent ces structures anciennes. La profondeur de ces dernières est comprise entre 0,10 et 0,60 m. Hormis la grande fosse (F.168.2), dont les contours sont apparus relativement nets, au décapage, toutes les autres structures ont nécessité des nettoyages successifs et ont du bénéficier d'une lumière propice pour en afficher les limites définitives. Pour citer le cas du Fait 7, plusieurs fosses avaient été repérées en premier lieu, puis il s'est avéré que tous les contours se rejoignaient.



Photo 1: Mise à jour de la grande fosse néolithique (F168.2) dans la tranchée 168

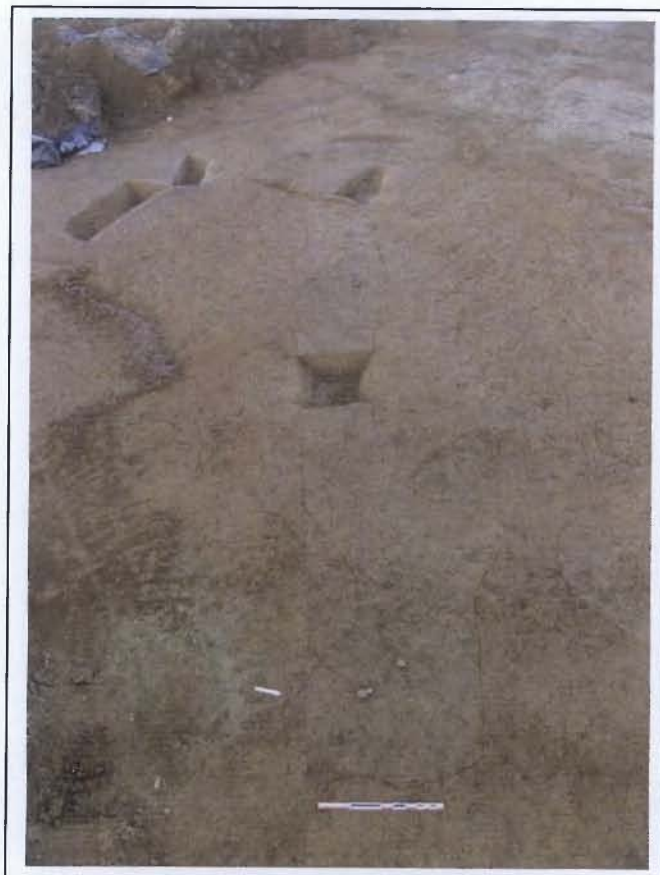


Photo 2: Mise en évidence des structures néolithique avec F 168.7 au premier plan ; au fond à gauche F 168.2, sondé

L'hypothèse de départ évoquant un fossé interrompu orienté sud-ouest / nord-est, pouvant appartenir à une probable enceinte a été progressivement écartée, au profit d'un chapelet de fosses, peut-être voué à l'extraction d'argile. Les différentes coupes longitudinales et transversales n'ont cependant pas permis d'établir la relation stratigraphique des creusements. La relative homogénéité apparente des remplissages (1, voire 2 us), ainsi que la présence de nombreuses bioturbations a peut-être masqué les éventuels recoupements. Il est également fort probable que ces divers creusements aient été contemporains, ou du moins proches dans le temps. Seuls les Faits 6 et 8 apparaissent indépendants de cette longue structure linéaire irrégulière.

Quant aux autres structures néolithiques, il s'agit de fosses et/ou de trous de poteaux dont le remplissage apparaît également difficilement discernable de l'encaissant. Leur répartition ne permet pas de dresser un plan cohérent de l'ensemble.

Le mobilier recueilli se compose essentiellement de céramique et dans une plus faible proportion de lithique (silex, opale résinite et outillage macro lithique sur schiste, granite et dolérite). Le matériel céramique, très fragmenté mais relativement bien conservé, se concentre essentiellement dans la grande fosse 168.2, et dans une moindre mesure dans l'extrémité est de la structure 168.7. Les fragments, aux surfaces parfois érodées, n'apparaissent pas émoussés, suggérant un écrasement sur place, ce qui fut confirmé par un remontage de proche en proche. L'étude de cet ensemble homogène, (cf.X.Henaff), a permis d'attribuer cette période du Néolithique moyen II, au groupe Castelic dont la présence est bien attestée dans le Golfe du Morbihan et sur ses marges.

Des prélèvements de charbons de bois ont été effectués, et 4 échantillons ont été envoyés (via le SRA) pour datation C14 à l'accélérateur ARTEMIS, géré par le Centre de Datation par le RadioCarbone de Lyon. Le délai nécessaire à l'obtention de ces résultats ne permet pas de les communiquer dans ce présent rapport.

Les tranchées alentours n'ayant pas livrées d'autres structures de cette période, des extensions et des tranchées complémentaires ont été ouvertes *a posteriori*, afin de mieux cerner l'étendue de cette occupation, et de valider ou non l'hypothèse d'un habitat ceinturé. Hormis les structures des tranchées 207 et 209 dont le remplissage évoque celui des structures néolithiques de la tranchée 168, aucun autre vestige de cette période n'a été mis en évidence. On remarquera toutefois la présence d'un éclat de silex dans une fosse de la tranchée 127, localisée plus au nord, en léger contrebas de notre zone. Une fenêtre a par conséquent été effectuée, et une seconde fosse, comparable à la précédente, par sa morphologie et son comblement (relativement meuble) a livré un tesson de céramique moderne. L'extension de ce secteur n'a pas été poursuivie.

Le Fait linéaire présent dans la tranchée 204 orienté également nord-est / sud-ouest (comme F 168.7), est un filon d'argile apparu dans un substrat hétérogène, composé de schiste altéré gris vert. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer une remontée du substrat schisteux dans les extensions nord et ouest de la tranchée 168, là où semble marquée la limite des vestiges. La configuration du terrain

permet de penser que l'occupation s'est établie dans un contexte favorable à l'extraction d'argile, et à l'implantation d'éventuels bâtiments.

Plus à l'est, la présence du merlon de terre ne nous a pas permis de poursuivre les sondages, mais nous signalerons tout de même la présence d'un éclat cortical de silex trouvé au sommet de ce tas de déblais. De même, nous rappellerons que le diagnostic de la première tranche (F. Tournier, 2006) avait livré quelques éléments pouvant se rapporter à notre occupation. Bien que peu abondant, et trouvé hors structure « un fragment de céramique fine avec un décor de poinçon circulaire en ligne oblique associé à un grattoir sur éclat laminaire en silex beige » se trouve localisé à moins d'une centaine de mètres plus à l'est de notre occupation.

II.1.2 DESCRIPTION DES FAITS DE LA TRANCHEE 168

II.1.2.1 LES STRUCTURES NEOLITHIQUES (FIG. 6)

La première structure mise au jour dans cette tranchée est le fait **168.2** (fig.7). Il s'agit d'une grande fosse de forme ovale, aux contours irréguliers, d'une longueur maximale de 4,4 m pour une largeur de 2 m maximum. Elle atteint 0,60 m de profondeur. En surface, le sédiment est limono-argileux gris-orangé, parfois beige clair à blanchâtre, assez homogène avec quelques charbons de bois, et quelques fragments de céramique. Une zone rubéfiée, contenant des nodules de terre cuite et une présence plus nombreuse de charbons de bois, apparaît dans la partie nord-ouest de la fosse. Il pourrait s'agir d'un rejet terminal de restes de foyer ; aucun mobilier n'est présent dans ce niveau. Les coupes, issues des deux sondages effectués en quinconce, ont permis de mettre en évidence 7 u.s. La présence de l'u.s. 5 légèrement hydromorphe permet de penser que cette fosse a fonctionné ouverte pendant un certain temps. Le prélèvement effectué (entre autres) dans ce niveau n'a malheureusement livré aucun reste pollinique (D. Barbier-Pain).

Le mobilier (céramique et lithique) est surtout présent dans l'u.s. 1. On notera également la présence de petits fragments d'os brûlés (faune) trouvés de façon épars dans le remplissage (cf inventaire). L'éventualité d'une fosse liée à l'extraction d'argile, ayant servi par la suite de fosse-rejet reste l'hypothèse la plus probable. En observant des parois plus abruptes à l'ouest qu'à l'est, on peut supposer que l'extraction s'est faite en progressant d'est en ouest.

La fosse **168.6**, de taille plus réduite (2 m × 1,1m) est également de forme oblongue. Profonde de 0,45 m, les 2 u.s. repérées, comparables aux premiers niveaux du remplissage de F 168.2, ont livré 4 tessons de céramique. Sa limite sud, semblant au départ, juxtée le fait 168.7 (aux limites imprécises) se prolonge finalement dans celui-ci, qu'elle coupe. Cette relation stratigraphique ne nous est apparue qu'en fin d'opération, après avoir fouillé l'intégralité des structures.

Le fait **168.7**, apparu au premier nettoyage comme plusieurs fosses distinctes, s'est rapidement avéré n'être qu'une seule et même structure fossoyée, longue au moins d'une vingtaine de mètres.

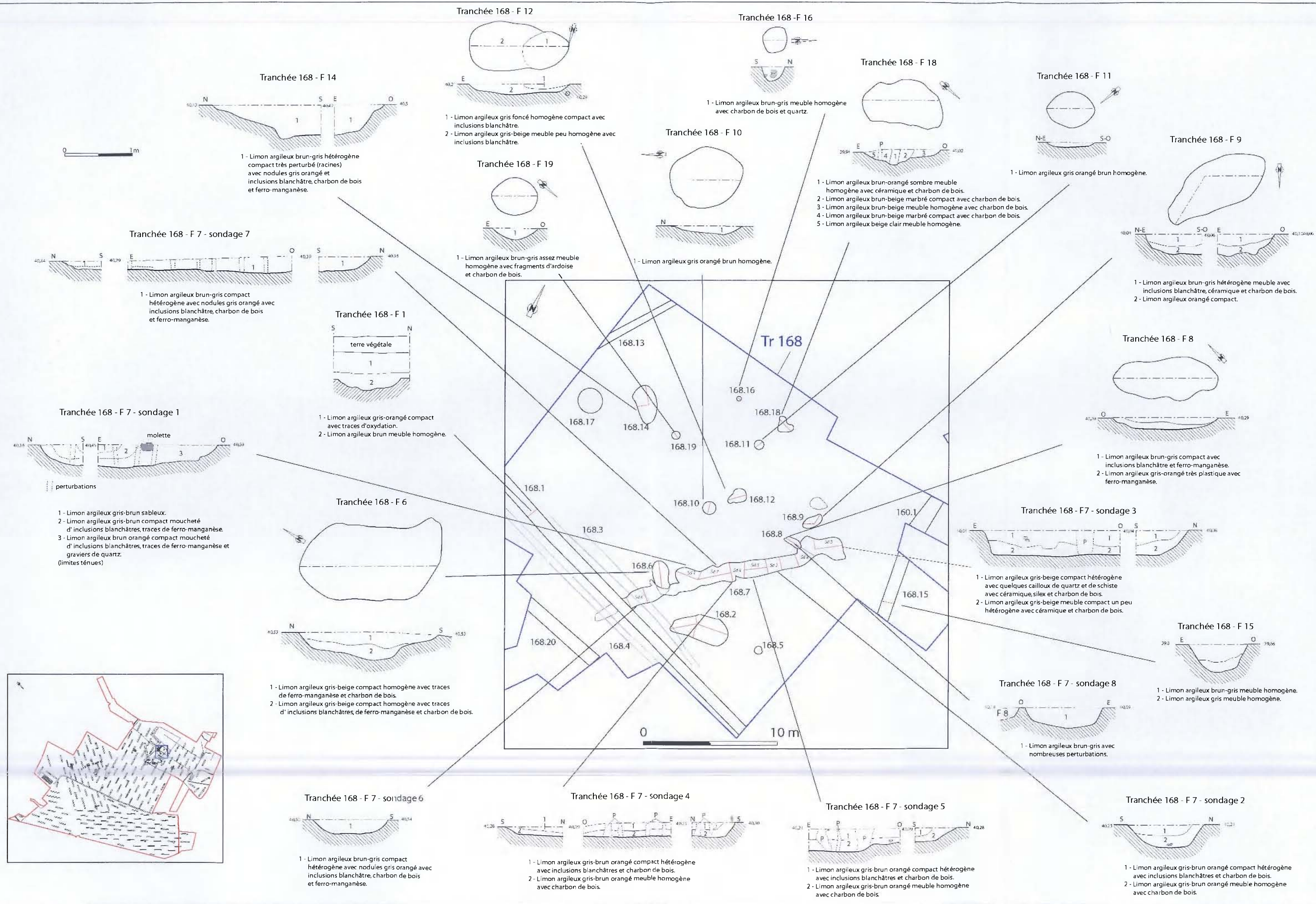
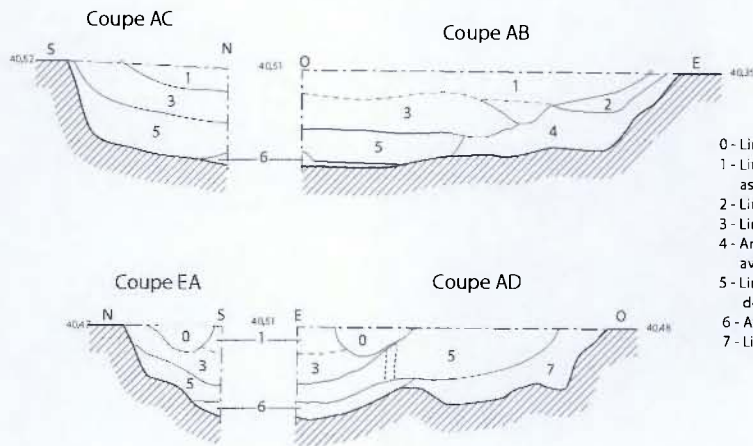
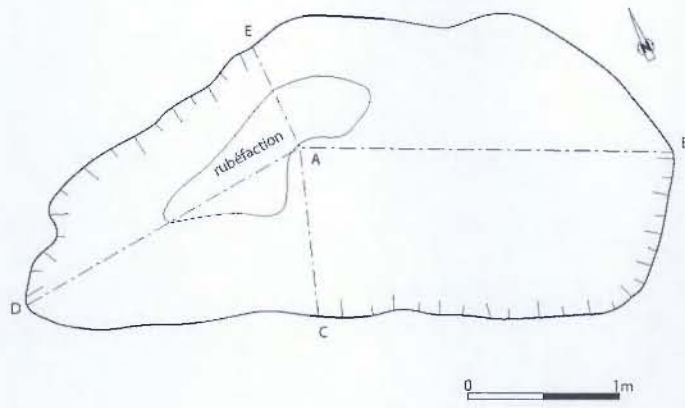


Figure 6 : Localisation et relevés des structures de la tranchée 168, au 1/250^{ème} - (D.A.O : A. Desfonds, V. Brisotto)

Tranchée 168 - F2



- 0 - Limon rubéfié.
- 1 - Limon très argileux gris-orangé avec inclusions beige-blanchâtre, homogène, assez compact, avec céramique, charbon de bois et nodules de terre cuite.
- 2 - Limon très argileux beige-orange homogène compact.
- 3 - Limon argileux gris-beige homogène assez compact avec céramique.
- 4 - Argile orange hétérogène avec poche de schiste en décomposition avec peu de céramique et charbon de bois.
- 5 - Limon argileux gris-beige hydromorphe, avec schiste décomposé compact, traces de ferro-manganèse, un peu de céramique, un silex taillé (armature tranchante).
- 6 - Argile gris-rouge rubéfiée assez meuble avec terre cuite et charbon de bois.
- 7 - Limon argileux gris-beige clair hétérogène sans matériel.



Figure 7 : Plan et coupes de la fosse néolithique F 168.2 / photo de la fosse vidée

Orienté nord-est / sud-ouest, ses contours irréguliers lui confèrent une largeur qui varie de 0,40 m à 1 m. Alors que l'extrémité est, nous est apparue relativement nette, l'extrémité opposée à l'ouest, reste incertaine, d'autant que les fossés récents viennent perturber ce secteur. Les différentes coupes obtenues des 9 sondages effectués, ont mis en évidence 1 à 2 u.s., présentant par endroits de nombreuses bioturbations (verticales). La profondeur varie de 0,12 m à 0,40 m. L'irrégularité de cette structure évoquant des creusements successifs, certainement proches dans le temps, associé au fait qu'aucune autre structure de ce genre n'ait été mis au jour dans les autres tranchées, plaident en faveur d'une tranchée liée à l'extraction. Cependant, dans l'impossibilité de diagnostiquer à l'emplacement du merlon de terre, localisé à l'ouest de notre zone, en limite d'emprise, l'hypothèse de départ, suggérant un fossé interrompu ne peut être complètement écartée.

Cette structure a livré une quantité non négligeable de mobilier localisé essentiellement à son extrémité est, dans les sondages 3 et 4. La céramique, représentée par 5 individus dont une coupe à socle s'inscrit parfaitement dans le style Castelleic, reconnu également dans la structure F 168.2.

Par ailleurs, l'outillage macro lithique représenté par 3 individus provient également de cette structure. Il s'agit d'une molette en granite, d'une plaquette de schiste ayant servi d'enclume, et d'un outil composite confectionné sur dolérite. On notera également la présence d'un nucléus lamellaire et d'une lame de petit module (cf. S. Bourne).

Les autres structures attribuables à la même période sont des fosses, aux contours autant irréguliers et difficilement perceptibles. Leur présence est repérée en surface, essentiellement par la présence d'inclusions beige clair à blanchâtre, dans un sédiment limono-argileux gris-orangé, identique à celui des autres structures décrites ci-dessus. La présence de charbons, voire de céramique est également un bon indicateur. Seuls les faits **8, 9 14 et 18** en ont livré, en faible quantité toutefois. Leur morphologie est variable, et si l'on peut comparer, par leur forme et leur dimension les fait 168.14 et 168.2, leur remplissage et leur orientation diffèrent. Nous évoquerons juste la particularité de F 168.18, qui comporte un double creusement, suggérant peut-être l'emplacement d'un poteau dans sa fosse de creusement.

Enfin, nous rattachons à cet ensemble les faits **168.12 et 168.16** pour lesquels les remplissages rappellent fortement ceux des structures néolithiques avérées en précisant que le Tp 168.16 semble présenter des éléments de calage.

II.1.2.2 LES AUTRES STRUCTURES DE LA TRANCHEE

Les 4 fossés, orientés est/ouest (F 168.1, F 168.3, F 168.4 et F.168.20), sont des fossés parcellaires modernes à contemporains. Le premier, **F.168.1**, qui recoupe F.168.7, figure sur le cadastre napoléonien (fig.5), alors que **F.168.3 et 168.4**, situés de part et d'autre, et procédant certainement du même découpage, ont disparu progressivement au décapage. **F 168.20**, de même

orientation, et présent sur le cadastre actuel prolonge une limite encore visible dans le paysage. Quant à F 168.21, dont l'orientation diverge légèrement, est certainement à rattacher à cet ensemble.

Le cadastre napoléonien mentionne également la limite nord/sud représentée par le fossé 168.15. Enfin, F168.13 qui diverge dans l'orientation du maillage parcellaire se retrouve dans plusieurs tranchées situées au nord-est. Sondé dans la tranchée 131, son remplissage évoque un comblement récent.

Quant aux autres fosses de la zone, (F.168.5, F 168.10, F 168.11, F 168.17 et F 168.19), leurs contours réguliers et facilement repérables au décapage, supposaient de ne pas les associer aux structures néolithiques. Les sondages effectués dans plusieurs d'entre elles, ainsi que la présence d'ardoise dans d'autres ont permis de vérifier notre hypothèse de départ.

II.1.3. ETUDE CERAMIQUE DE LA TRANCHEE 168 (X. HENAFF)

II.1.3.1 – PRESENTATION

Les différentes structures attribuées au Néolithique provenant de la tranchée 168 ont livré un total de 271 tessons de céramique, représentant un peu plus de 1,6 kg (tableau 1).

N° Fait	Nombre de tessons
2	174
6	4
7	76
8	6
9	7
14	1
18	3
Total	271

Tabl. 1 – Décompte du nombre de tessons.

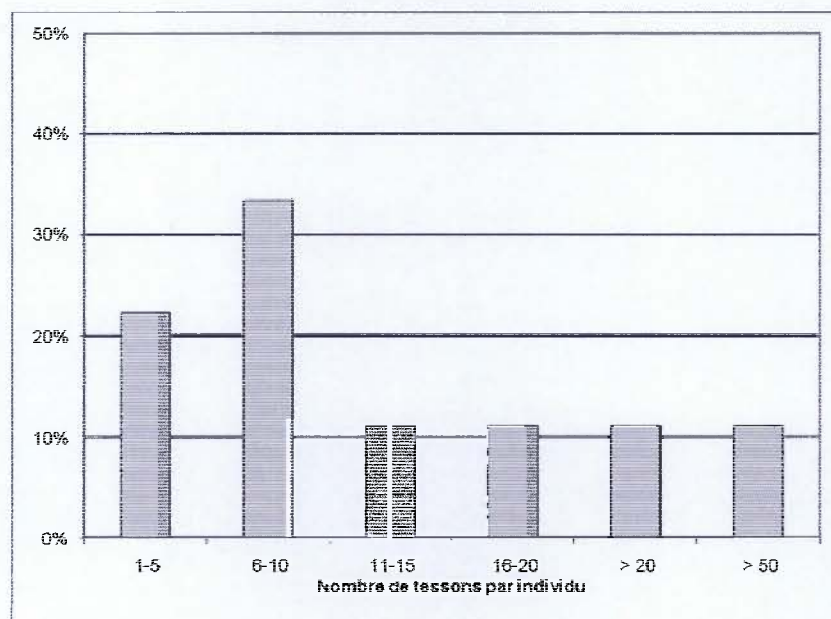
Après remontage, 9 récipients répartis sur 2 Faits ont été individualisés et enregistrés (tableau 2).

Fait	Nombre de vases indiv.
2	4
7	5
Total	9

Tabl. 2 – Répartition des vases individualisés.

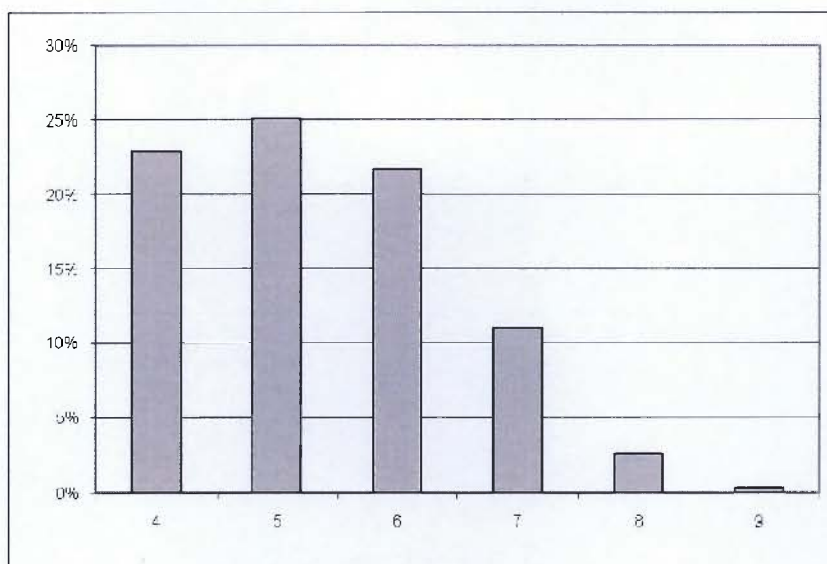
Le poids moyen des tessons et la distribution du nombre de tessons par individu témoignent d'une importante fragmentation du corpus (tableau 3). Les vases représentés par plusieurs dizaines de tessons permettent néanmoins d'affirmer un écrasement « sur place ». Chaque structure a livré des remontages de proximité. En effet, le mobilier se présentait souvent sous forme de concentrations très localisées (sondages 3 et 8 du fait 7 notamment). Les tentatives effectuées entre les différents faits, afin de rechercher de possibles relations de contemporanéité, se sont révélées sans succès.

La nature détritique des dépôts semble inhérente à leur présence dans le remplissage des structures en creux. Du fait d'un contexte d'enfouissement fortement hydromorphe, l'état de conservation des tessons a souvent nécessité une manipulation délicate. Ils sont parfois érodés mais l'ensemble a permis l'observation des traitements de surface et des tranches qui montrent des arêtes assez nettes. Toutes ces observations semblent par conséquent le témoignage d'un faible mouvement du matériel.



Tabl. 3 – Diagramme de fragmentation du corpus.

Prise sur l'ensemble, l'épaisseur des tessons varie de 3 à 9 mm avec des valeurs les plus fréquentes à 4-6 mm, soit 70 % du total (tableau 4).



Tabl. 4 – Épaisseur des tessons (en millimètres).

Les types de pâtes ne montrent pas de différences notables étant donné que l'épaisseur moyenne des parois et la qualité des individus sont similaires.

Pratiquement tous les tessons présentent une assez faible densité d'inclusions (de 5 à 10 % selon l'abaque de Mathew, Woods et Oliver, cité dans Orton, Tyers et Vince, 1993), associée à une granulométrie fine à moyenne, soit rarement plus de 2 mm de diamètre.

La technique de montage au colombin a été la seule réellement identifiable sur l'ensemble du corpus. A la faveur de cassures liées au décollement des boudins d'argile, on a relevé en un montage en biseau majoritaire.

En ce qui concerne les traitements de surface, le travail de lissage est systématique. Quand l'état de conservation le permet, on peut également remarquer un polissage final destiné à faire disparaître toute trace de façonnage et d'inclusions à la surface.

En considérant les différentes expérimentations effectuées sur les modes de cuisson, il reste délicat de se prononcer en faveur de tel ou tel type. Il convient donc de retenir que la grande majorité des tessons présente une tranche sombre (gris ou noir). Les surfaces quant à elles affichent une large gamme de couleurs qui vont du noir uniforme à l'orange en passant par le brun, le beige, le rouge. Par conséquent, une cuisson dans un premier temps réductrice semble la méthode la plus communément utilisée. Par la suite, un maintien de la réduction ou bien une oxydation (complète et/ou partielle) est possible. Il est évident que de tels changements peuvent être le résultat de multiples facteurs volontaires (type de structure de combustion, de chaîne opératoire) et involontaires (type d'argile, réoxydation lors de l'enfouissement...).

II.1.3.2 – DESCRIPTION DU MOBILIER

La céramique est répartie sur sept structures (Faits 2, 6, 7-9, 14, 18). Seules deux d'entre elles ont livré 9 individus identifiables. Ils sont décrits selon leurs caractères morphologiques et par structure.

Nous avons classé les individus en deux catégories : les formes simples (profil continu) et les formes composites (profil segmenté). A côté de cette céramique courante, on doit noter la présence d'une coupe-a-socle.

II.1.3.2.1 – Les formes simples

Bol

Fait 2

168.2-2 (US1, US5) : Fragments d'un bol à profil légèrement infléchi et à lèvre aplanie de 20 cm de diamètre à l'ouverture (fig. 8, n° 2). La paroi, épaisse de 4 mm, est brun-beige à noir en surface et noir au cœur. Le montage soigné est marqué par une épaisseur régulière de la paroi. Des traces de lissage et quelques empreintes de végétaux sont visibles sur la paroi interne. Cependant, le dégraissant constitué principalement d'éléments de quartz, de mica et de roches granitoïdes à granulométrie fine (<1 mm) devait être invisible en surface.

168.2-3 (US1, US4) : Fragments d'un bol ovoïde à lèvre en pouce de 14 cm de diamètre à l'ouverture (fig. 8, n° 3). La paroi, épaisse de 5 mm, est brun-noir à rouge sombre en surface et noir au cœur. Le montage est soigné et des traces de lissage sont visibles au niveau de la lèvre. Le dégraissant est constitué principalement d'éléments de quartz, de mica et de roches granitoïdes à granulométrie fine à moyenne (1-2 mm) et de nombreux grains apparaissent en surface.

Fait 7

168.7-2 (sondage 3, US1) : Fragments d'un bol à profil légèrement infléchi d'environ 18 cm de diamètre à l'ouverture (fig. 9, n° 1). La paroi, épaisse de 4 mm, est brun-noir à rouge en surface et noir au cœur. Le montage soigné est marqué par une épaisseur régulière de la paroi. La surface du vase a subi un polissage final et le dégraissant par conséquent invisible en surface. Ce dernier est constitué principalement d'éléments de quartz, de mica et de roches granitoïdes à granulométrie fine (<1 mm). Cet individu porte un décor imprimé au poinçon. Le thème se compose d'une double ligne parallèle de points formant probablement une frise en zigzag. De forme circulaire, les points mesurent 1 mm de diamètre et de profondeur.

II.1.3.2.2 – Les formes composites

Jatte

Fait 2

168.2-1 (US1, US3) : Fragments d'une probable jatte carénée (?) de 20 cm de diamètre à l'ouverture pour 24 cm maximum (fig. 8, n° 1). La paroi, épaisse de 4 mm, est de couleur brun-beige à orangé à l'extérieur et gris à beige à l'intérieur et au cœur. Le montage et le traitement de surface sont soignés. Les surfaces sont bien lissées. Le dégraissant est constitué principalement d'éléments de quartz, de mica et de roches granitoïdes à granulométrie fine (<1 mm) probablement invisibles en surface. Cet individu porte un décor imprimé au poinçon. Le thème se compose de trois lignes perpendiculaires formant un rectangle dont la ligne de base est placée juste au-dessus du diamètre maximum. Une partie du décor semble se poursuivre sur la gauche du rectangle en une sorte d'arceau. L'état fragmentaire du vase ne permet pas d'affirmer une continuité, mais il pourrait s'agir d'un décor particulier que l'on qualifie de « corniforme ». D'aspect plus ou moins circulaire, les points mesurent 2 mm de diamètre et de profondeur. Les coups de poinçons sont espacés en moyenne de 2 mm de centre à centre.

Pot

Fait 2

168.2-4 (US1, US3, US5) : Fragments d'un pot à profil en S et à lèvre amincie dont le diamètre à l'ouverture est indéterminé (fig. 8, n° 4). La paroi, épaisse de 4 mm, est de couleur brun-rouge en surface et noir au cœur. Le montage du vase, probablement réalisé au colombin, est assez soigné. Le dégraissant est constitué principalement d'éléments de quartz, de mica et de roches granitoïdes à granulométrie fine (<1 mm).

Fait 7

168.7-3 (sondage 3, US2) : Fragments d'un probable pot à lèvre amincie dont le diamètre à l'ouverture est indéterminé (fig. 9, n° 2). La paroi, épaisse de 6 mm, est de couleur brun-noir à rouge en surface et noir au cœur. Le montage du vase, probablement réalisé au colombin, est assez soigné. Le dégraissant est constitué principalement d'éléments de quartz, de mica et de roches granitoïdes à granulométrie fine à moyenne (1-2 mm) et de nombreux grains apparaissent en surface.

168.7-4 (sondage 3, US2) : Fragments d'un probable pot caréné (fig. 9, n° 4). La paroi, épaisse de 5 mm, est de couleur brun-noir à rouge en surface et noir au cœur. Le vase est marqué par des traces de montage et une moindre épaisseur de la jonction entre le col et le fond. Le dégraissant est constitué principalement d'éléments de quartz, de mica et de roches granitoïdes à granulométrie fine à moyenne (1-2 mm) et de nombreux grains apparaissent en surface.

Bouteille

Fait 7

168.7-1 (sondage 8, US1) : Fragments d'une bouteille à lèvre indéterminée de 28 cm de diamètre maximum et environ 20 cm à l'ouverture (fig. 9, n° 5). La paroi est de couleur brun-rouge à l'extérieur, gris-noir à brun à l'intérieur et gris à rouge au cœur. L'épaisseur varie de 4 mm sur le diamètre maximum à plus de 6 mm sur le point d'inflexion et sous le bord. De nombreuses traces de lissage sont visibles à la surface ainsi que quelques fragments de végétaux. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz et de mica à granulométrie fine à moyenne (1-2 mm) et de nombreux grains apparaissent en surface.

II.1.3.2.3 – Les formes spécifiques

Coupe-à-socle

Fait 7

168.7-5 (sondage 3, US1) : Fragments d'une coupe-à-socle de 18 cm de diamètre au niveau de la coupe (fig. 9, n° 4). La paroi du fût, épaisse de 7 mm, est rouge en surface et noir au cœur. Son profil est concave. Le montage soigné est marqué par un épaississement à la jonction entre le sommet du fût et la coupelle. Le traitement de surface n'est pas observable du fait de la forte érosion des tessons. Le dégraissant est constitué principalement d'éléments de quartz, de mica et de roches granitoïdes à granulométrie fine (<1 mm). Cet individu porte un décor imprimé au poinçon à quelques centimètres au-dessus de la base du socle. Le thème se compose d'un champ de poinçons formant triangle pointe en haut. De forme circulaire, les points mesurent 1 mm diamètre et de profondeur.

II.1.3.2.4 – Eléments de suspension ou de préhension

Aucun élément de préhension ou de suspension n'est présent.

II.1.3.3.5 – Les décors

La totalité de la décoration des vases est réalisée par impression. Il s'agit exclusivement de l'emploi d'un poinçon de section circulaire ou ovale de 1 à 2 mm de diamètre. Les motifs de base sont relativement simples (ligne ou double ligne parallèle) mais donnent naissance à des thèmes quant à eux plus complexes : zigzag, crosse, figure géométrique.

II.1.3.3 – ATTRIBUTIONS CHRONO-CULTURELLES

Malgré l'absence de forme archéologiquement complète, la plupart des récipients est identifiable. Les bols et les pots sont représentés par trois individus, auxquels il faut ajouter une bouteille, une jatte et une coupe-à-socle. Les décors sont exclusivement imprimés. Ils sont présents sur un bol, une jatte et une coupe-à-socle.

D'un point de vue strictement typologique, les bols et les formes fermées au col resserré et à la panse globuleuse se rencontrent dans les séries de la France du Nord-Ouest à partir de la fin du Néolithique ancien. A l'échelle régionale, des similitudes typologiques se retrouvent dans des séries en contexte d'habitat et funéraire (fig. 10). A proximité de notre site, les fouilles programmées et de sauvetage à Lillemer (Ille-et-Vialine) ont livré nombre de formes comparables (Laporte *et al.* 2003). Dans le domaine ligérien, de nombreux vases provenant du site de Sandun à Guérande (Loire-Atlantique), sont également comparables. En effet, nous pouvons y reconnaître les pots à profil en S et les bouteilles – formes dominantes au sein du corpus (Letterlé *et al.* 1991 ; Letterlé 1997). Bien qu'étant des catégories de forme assez ubiquistes, les bols sont comparables du point de vue technologique (calibre et densité de inclusions ; traitement de surface). Enfin, la zone nucléaire Castellec est de loin la plus riche. Cependant, rares sont les sites d'habitat notamment ayant fourni des corpus conséquents à l'image d'Er-Lannic ou du Lizo dans le Morbihan par exemple (Bailloud 1975, Le Rouzic 1930 et 1933).

La coupe-à-socle, qui présente un profil concave, appartient un type de forme assez « classique » et répandue tandis que ses dimensions (20 cm de diamètre au bord) la placent dans la catégorie des grands formats (Grouber 2000).

Les thèmes décoratifs présents à Vezin-le-Coquet s'inscrivent parfaitement dans les séries de style Castellec.

Le premier thème reconnu sur le vase provenant du Fait 2 est très particulier et renvoie sans conteste à l'art mégalithique morbihannais (fig. 11). Les signes en "U" aux branches plus ou moins rabattues vers l'extérieur – interprétés comme « juguiformes » ou « corniformes » – apparaissent sur divers monuments, tantôt très anciens comme Barnenez dans le Finistère (Giot 1987), tantôt plus tardifs comme Gavrinis dans le Morbihan (Le Roux 2006). Ces signes peuvent être isolés ou associés à d'autres (l'« écusson » du Mané-er-Hroeg à Locmariaquer ; Mens 2006). Ils peuvent aussi se retrouver à plusieurs, emboîtés ou juxtaposés sur une même surface dans le dolmen du Mané-Lud par exemple (fig. 9).

Ce signe semble découler du motif « en crosse », au graphisme simple. Sur les mégalithes armoricains ainsi que sur les parois des céramiques associées, les crosses peuvent être isolées, mais elles sont souvent regroupées, opposées dos-à-dos ou superposées (Cassen et L'Helgouac'h 1990).

Le thème de zigzag présent sur le bol provenant du Fait 7 est beaucoup plus répandu au sein du Castelleic. En effet, nous le retrouvons sur nombre de vases provenant de plusieurs dolmens morbihannais, comme au tertre détruit de Saint-Germain en Erdeven par exemple (Le Boulaire et Cassen 2000), ou sur les sites du Lann Vras au Castelleic ou d'Er-Lannic (Bailloud 1975). Cependant, la technique de la cannelure est la plus usitée, contrairement à celle du point présente à Vezin-le-Coquet. On remarque par ailleurs que cette technique est surtout présente sur les coupes-à-socle (Grouber 2000).

Le dernier thème présent sur la coupe-à-socle provenant également du Fait 7 de Vezin-le-Coquet, est entièrement réalisé au point. Ce thème correspond à une figuration très courante sur ce type de support. En effet, nombre d'individus présents à Er-Lannic ou à Locmariaquer dans le Morbihan livrent des thèmes identiques centrés sur des formes géométriques dérivées du triangle notamment (Grouber 2000 ; Le Roux *et al.* 2006).

Malgré sa faible quantité, le matériel céramique de Vezin-le-Coquet évoque par ses caractères technologique et typologique mis en évidence un assemblage attribuable au Néolithique moyen armoricain. La présence d'une coupe-à-socle associée à la faible richesse décorative du mobilier (motifs et compositions moins variés ; aucun bouton au repoussé, ni cannelure) permet de proposer une attribution à la phase récente du Castelleic (Boujot et Cassen 1998 ; Cassen 2000) dont la présence sur tout le Massif armoricain n'est plus à démontrer (Cassen *et al.* 2000 ; Hamon 2003).

La petite occupation de Vezin-le-Coquet permet donc d'apporter un élément supplémentaire non négligeable datable du Néolithique moyen dans la mesure où cette région, située entre la zone nucléaire carnacoise et la côte septentrionale de la Bretagne, n'a livré que très peu d'éléments Castelleic à ce jour (fig. 12).

Bibliographie

ORTON C., TYERS P., VINCE A. G. (1993): *Pottery in Archaeology*. Cambridge, Cambridge University Press (Cambridge Manuals in Archaeology), 269 p.

BAILLOUD G. (1975) : Les céramiques « cannelées » du Néolithique armoricain. *Bulletin de la Société préhistorique française*, tome 72, p. 343-367.

BOUJOT C., CASSEN S. (1998) : Tertres armoricains et tumulus carnacéens dans le contexte de la néolithisation de la France occidentale. In : J. Guilaine (dir.) – *Sépultures d'Occident et genèse des mégalithismes (9000-3500 avant notre ère)*. Paris, Errance, Collection des Hespérides, p. 109-126.

CASSEN S. (2000) : La tradition céramique Castelleic. In : Cassen *et al.* (dir.) – *Éléments d'architecture. Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer (Erdeven, Morbihan)*.

Constructions et reconstructions dans le Néolithique morbihannais. Propositions pour une lecture symbolique. Chauvigny, Association des Publications Chauvinoises (Mémoire de l'Association des Publications Chauvinoises ; 19), p. 435-459.

CASSEN S., L'HELGOUAC'H J. (1990) : Du symbole de la crose : chronologie, répartition et interprétation. In : C.-T. Le Roux (dir.) – *Paysans et bâtisseurs. L'émergence du Néolithique atlantique et les origines du mégalithisme.* Actes du 17^e colloque interrégional sur le Néolithique, Vannes, 1990. Rennes, Association pour la Diffusion des Recherches Archéologiques dans l'Ouest de la France (Revue Archéologique de l'Ouest ; suppl. 5), p. 223-235

CASSEN S., BOUJOT, C., VAQUERO LASTRES, J. (2000) : *Eléments d'architecture. Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer (Erdeven, Morbihan). Constructions et reconstructions dans le Néolithique morbihannais. Propositions pour une lecture symbolique.* Chauvigny, Association des Publications Chauvinoises (Mémoire de l'Association des Publications Chauvinoises ; 19), 814 p.

GIOT P.-R. (1987) : *Barnenez, Carn, Guennoc.* Rennes, Université de Rennes I (Travaux du Laboratoire ; 37), 232 p., ill.

GROUBER P. (2000) : Les coupes-à-socle d'Er-Lannic (Arzon, Morbihan). In : S. Cassen (dir.) – *Eléments d'architecture. Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer (Erdeven, Morbihan). Constructions et reconstructions dans le Néolithique morbihannais. Propositions pour une lecture symbolique.* Chauvigny, Association des Publications Chauvinoises (Mémoire de l'Association des Publications Chauvinoises ; 19), p. 483-527.

HAMON G. (2003) : *Les productions céramiques au Néolithique ancien et moyen dans le nord-ouest de la France.* Mémoire de Thèse, Université de Rennes 1, 328 p., ill.

LAPORTE L., BERNARD V., BIZIEN-JAGLIN C., BLANCHET S., DIETSCH-SELLAMI M.-F., GUITTON V., GUYODO J.-N., HAMON G., MADIOUX P., NAAR S., NICOLLIN F., NOSLIER A., OBERLIN C. et coll. (2003) : Aménagements du Néolithique moyen au pied de la butte de Lillemer (Ille-et-Vilaine) : les apports d'un programme de prospection thématique. *Revue Archéologique de l'Ouest*, 20, p. 127-153.

LE BOULAIRE A., CASSEN S. (2000) : Le mobilier néolithique de la collection Chaplain-Duparc (1819-1888). Belz, Erdeven et Plouharnel. In : S. Cassen (dir.) – *Eléments d'architecture. Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer (Erdeven, Morbihan). Constructions et reconstructions dans le Néolithique morbihannais. Propositions pour une lecture symbolique.* Chauvigny, Association des Publications Chauvinoises (Mémoire de l'Association des Publications Chauvinoises ; 19), p. 461-482.

LE ROUX C.-T. (2006) : *Gavrinis et les mégalithes du golfe du Morbihan*. Paris, Jean-Paul Gisserot éditeur (coll. Histoire de l'Art), 112 p.

LE ROUX C.-T., GAUME E., LECERF Y., TINEVEZ J.-Y. (2006) : *Monuments mégalithiques à Locmariaquer (Morbihan). Le long tumulus d'Er Grah dans son environnement*. Paris, CNRS Editions (Gallia-Préhistoire ; suppl. 38), 308 p.

LE ROUZIC Z. (1930) : *Carnac. Restaurations faites dans la région. Les cromlechs de Er-Lannic, commune d'Arzon de 1923 à 1926*. Vannes, Lafolye & De Lamarzelle.

LE ROUZIC (Z.1933) : Premières fouilles au camp du Lizo (Commune de Carnac, Morbihan). *Revue Archéologique*, p. 189-219.

LETTERLE F., LE GOUESTRE D., LE MEUR N. (1991) : La chronologie du Néolithique moyen en Armorique à la lumière du site de Sandun à Guérande (Loire-Atlantique). In : Beeching *et al.* (dir.) – *Identité du Chasséen*. Actes du Colloque International de Nemours, 1989. Nemours, APRAIF (Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile-de-France ; 4), p. 149-158.

LETTERLE F. (1997) : Le Cerny : sa place dans la néolithisation de l'Armorique et le développement des cultures armoricaines au Néolithique moyen I. In : Constantin C., Mordant C. et Simonin D. (dir.) – *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*. Actes du Colloque International de Nemours, 1994. Nemours, APRAIF (Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile-de-France ; 6), p. 661-677.

MENS E. (2006) : Méthodologie de l'étude technologique des gravures néolithiques armoricaines. In : R. Joussaume, L. Laporte et C. Scarre (dir.) – *Origine et développement du mégalithisme de l'ouest de l'Europe*. Actes du colloque international de Bougon, 26-30 octobre 2002. Niort, Conseil Général des Deux-Sèvres, p. 721-727.

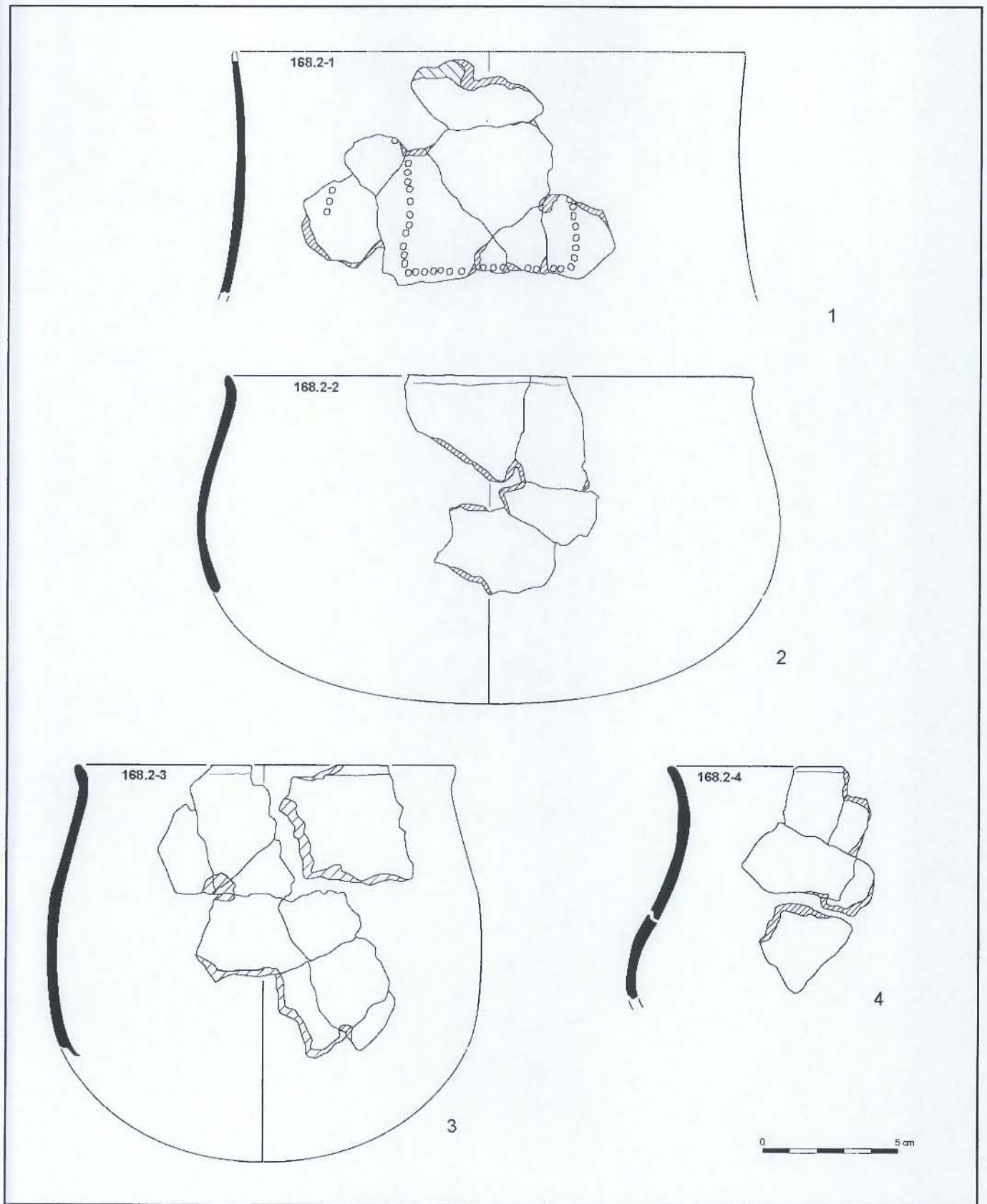


Figure 8 : Fait 2 : mobilier céramique, ZAC des Champs Bleus à Vezin-Le-Coquet (Ille-et-Vilaine)-(dessins, D.A.O. : X. Hénaff).

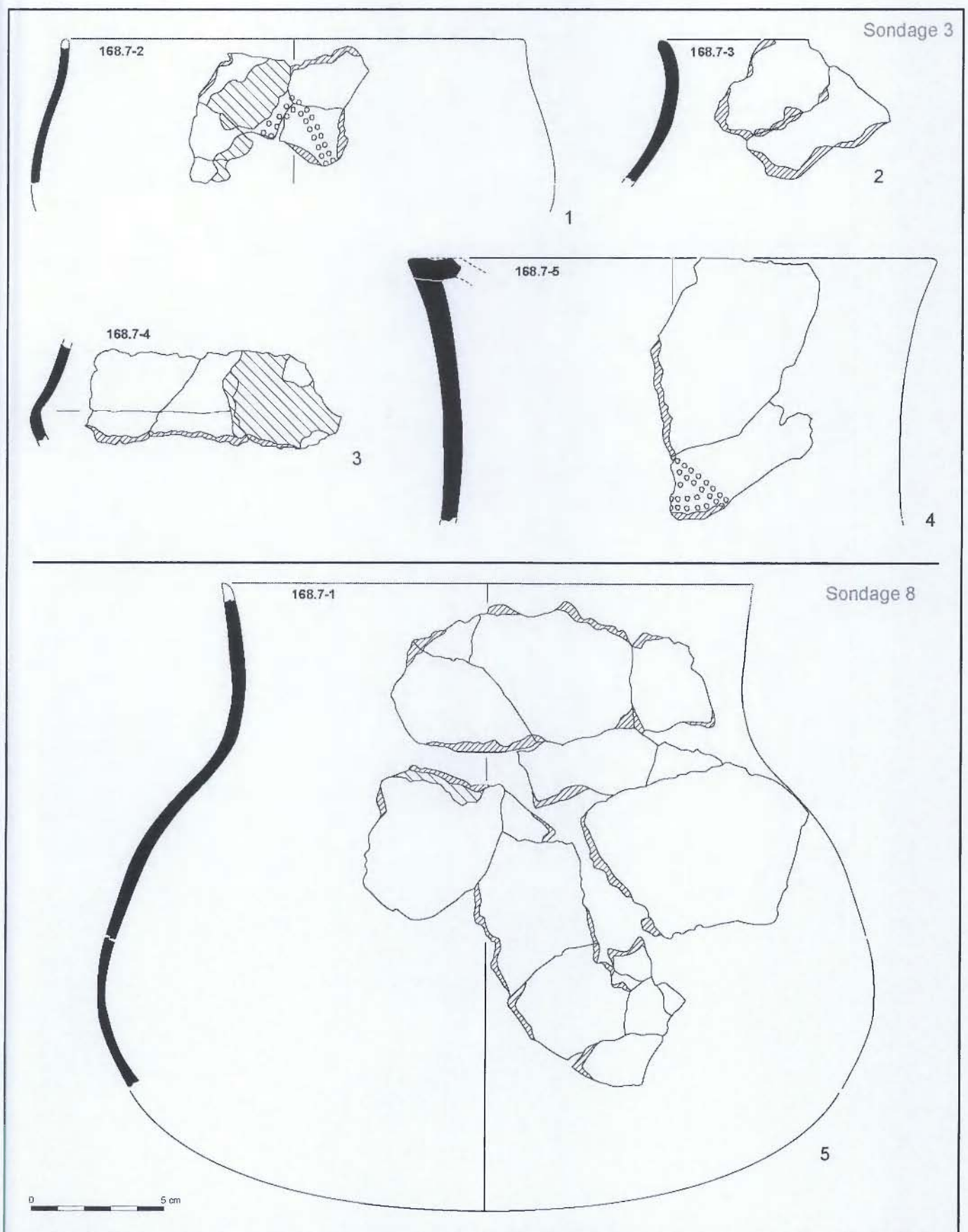
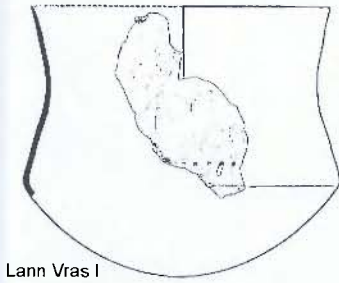


Figure 9 : Fait 7 : mobilier céramique, ZAC des Champs Bleus à Vezin-Le-Coquet (Ille-et-Vilaine) - (dessins; D.A.O. : X Hénaff).

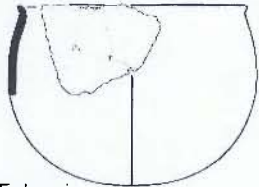
Zone nucléaire Castellec

Zone d'extension orientale
du Castellec

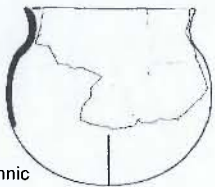
Vezein-le-Coquet



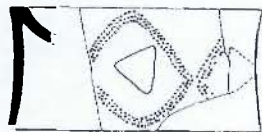
Lann Vras I



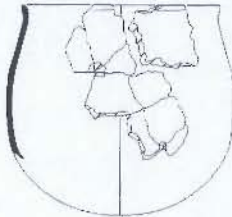
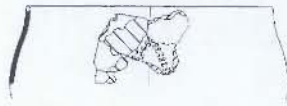
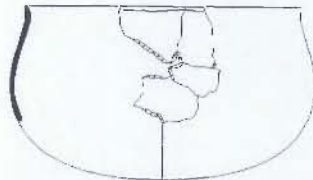
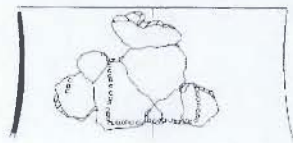
Er-Lannic



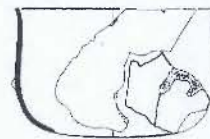
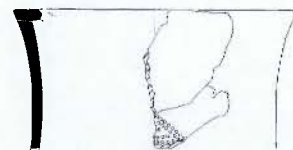
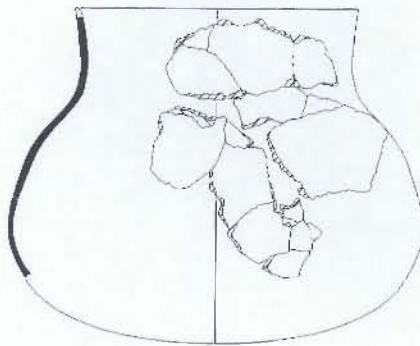
Er-Lannic



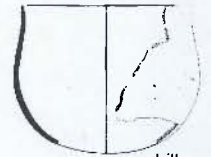
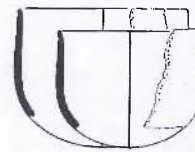
Er-Lannic



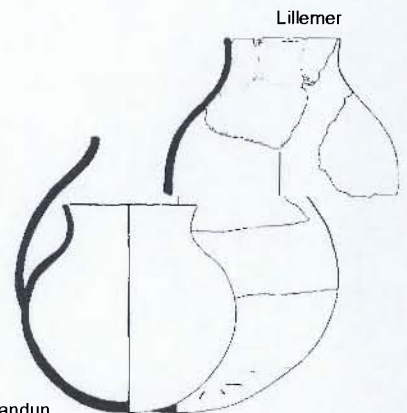
0 5 cm



Sandun



Lillemer



Sandun

Lillemer

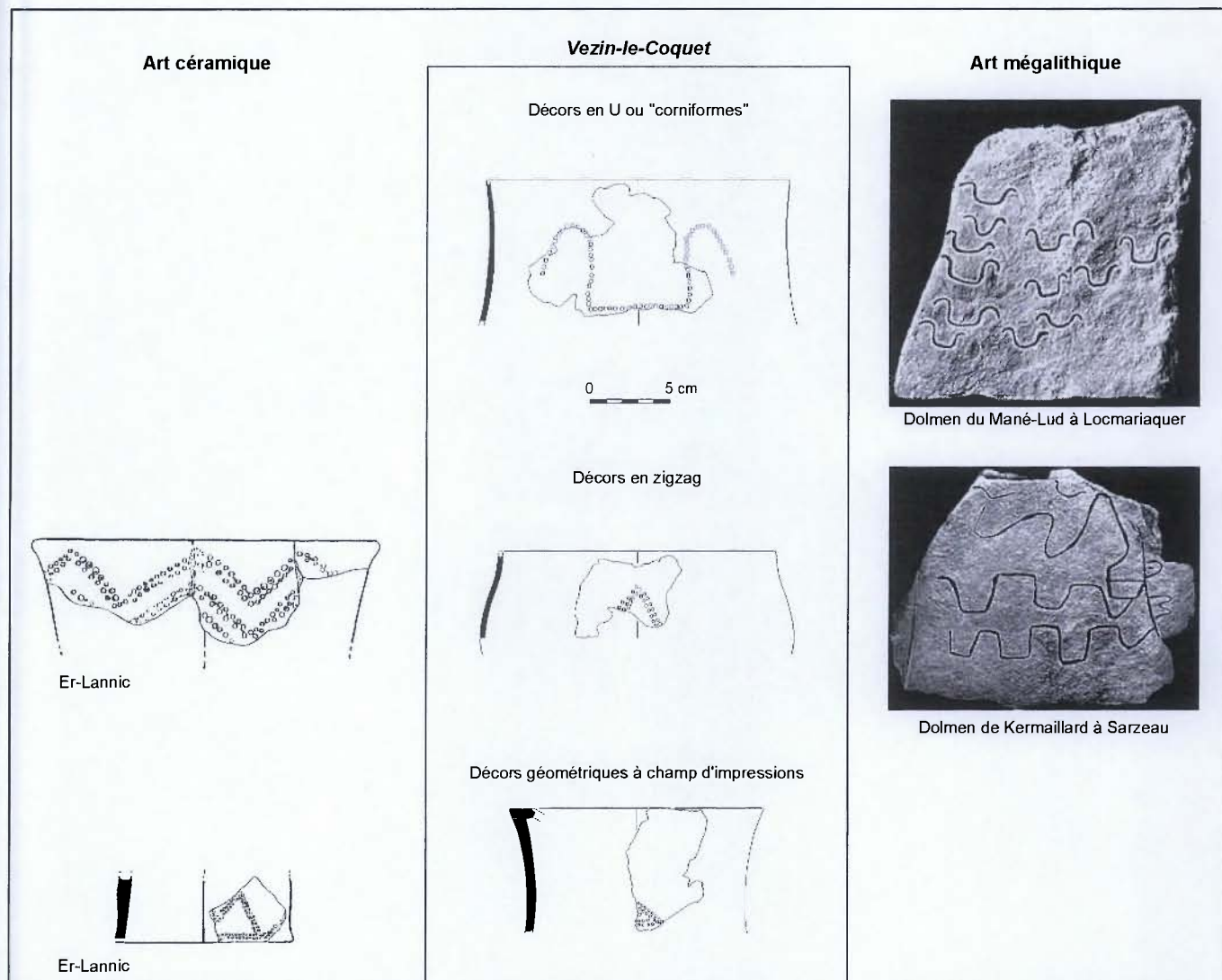


Figure 11 : Correspondances typologiques entre les thèmes décoratifs Castellíc et ceux de Vezin-le-Coquet, (X.Henaff)

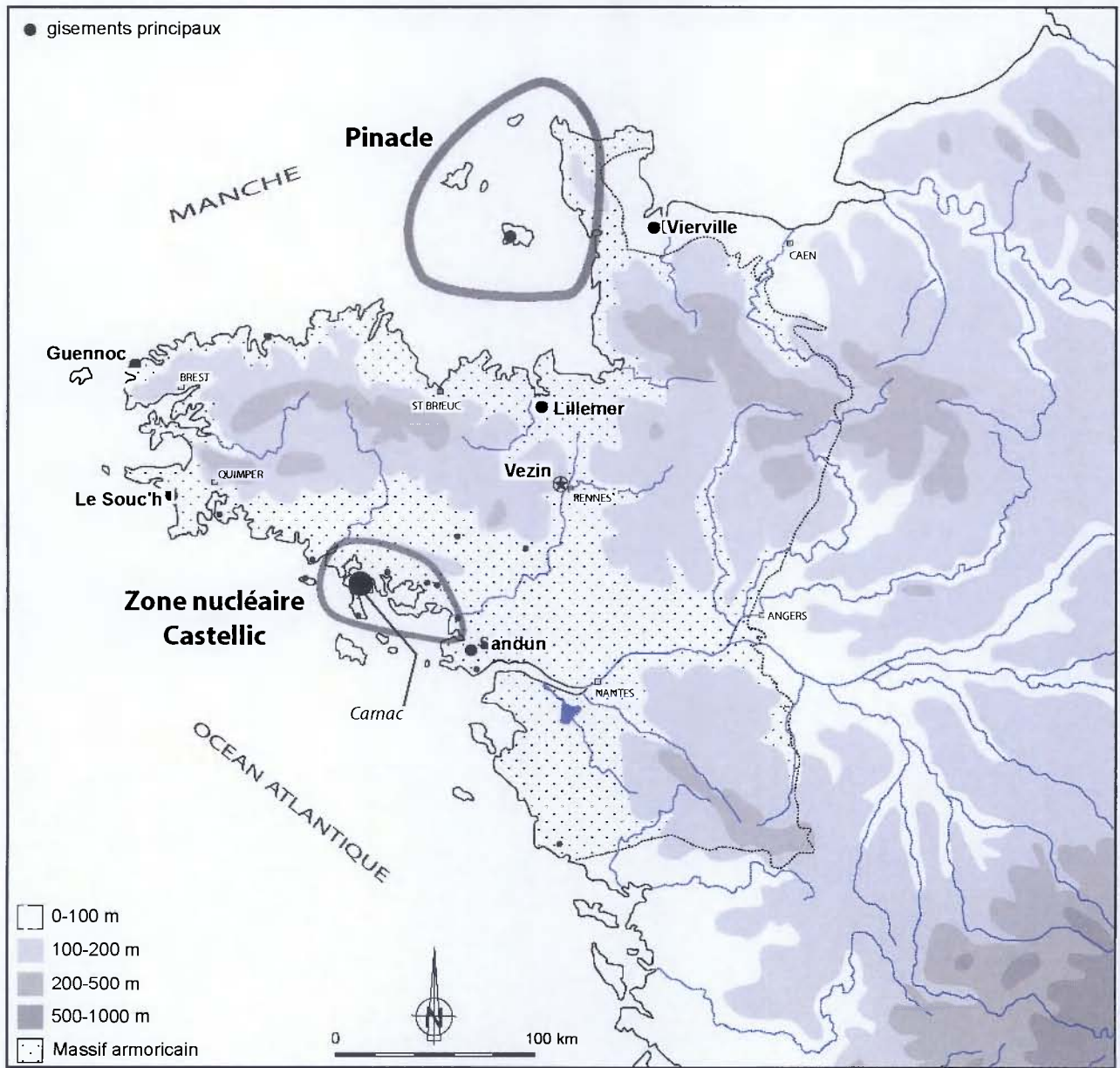


Figure 12 : Localisation des principaux gisements Castelleic, (X.Henaff)

II.1.4 ETUDE DE L'INDUSTRIE LITHIQUE TAILLEE (S. BOURNE)

Le site néolithique de Vezin-le Coquet a livré une industrie lithique peu abondante et fragmentée. Elle a été mise au jour dans les structures 2 et 7 (10 pièces). Ces pièces représentent un total de 31,5 grammes.

II.1.4.1 LES MATIERES PREMIERES.

Plusieurs types de silex ont été identifiés.

Type 1 : Il s'agit d'un silex de couleur brun-gris, à trame non-uniforme et marbrée d'inclusions blanches assez nombreuses. D'un aspect peu homogène, brillant et opaque, son grain est fin. Le cortex n'est pas connu.

Cette matière première est représentée par une pièce (n° 1).

Type 2 : Opale résinite. Le cortex n'est pas connu.

Cette matière première est représentée par deux pièces (n° 2 et 3).

Les gîtes d'approvisionnement connus les plus proches sont situés dans la région de Saumur ou de Tours, en Indre-et-Loire.

Type 3 : Il s'agit d'un silex de couleur brun foncé translucide, à trame uniforme et à texture homogène. Quelques rares inclusions millimétriques plus foncées sont visibles. Les cassures sont lisses et brillantes. Le cortex n'est pas connu.

Cette matière première est représentée par une pièce (n° 6).

Type 4 : Il s'agit d'un silex blond translucide à grain très fin, à trame uniforme et texture homogène, avec quelques rares mouchetures blanches. Il présente des zonations blanches également translucides. Les cassures sont brillantes et lisses. Le cortex n'est pas connu.

Cette matière première est représentée par une pièce (n° 7).

Type 5 : Il s'agit d'un silex blond translucide à grain très fin, à trame uniforme et sa texture est homogène avec mouchetures blanches. Les cassures sont brillantes et lisses.

Le cortex est lisse, blanc, crayeux, régulier et pelliculaire. Aucune zone sous corticale n'est présente.

Cette matière première est représentée par deux pièces (n° 8 et 9).

Type 6 : Il s'agit d'un silex marron foncé opaque à grain fin, à trame uniforme, et sa texture est homogène, avec mouchetures blanches. Les cassures sont brillantes et lisses. Le cortex est rugueux, beige et irrégulier, son épaisseur est variable, et peut atteindre 5 mm.

Cette matière première est représentée par une pièce (n° 10).

II.1.4.2 TECHNOLOGIE

Les quelques pièces découvertes à Vezin-le-Coquet ne permettent pas de tirer des informations précises quant aux modalités de débitage ou aux objectifs de la production. Il semble néanmoins que la percussion directe à la pierre dure ait été la seule utilisée. La combinaison de talons larges, de cônes incipients, de bulbe proéminent parfois élidés par des esquilles bulbaires et de rebroussés (ou négatifs de rebroussés) va dans ce sens. La lame n° 7 (fig.11) dénote d'une certaine attention apportée à son débitage par une préparation soignée de la corniche.

Le module du nucléus à lamelle n° 8 (fig.11) dénote quant à lui un débitage poussé à l'extrême.

II.1.4.3 TYPOLOGIE.

Quatre outils ont été individualisés.

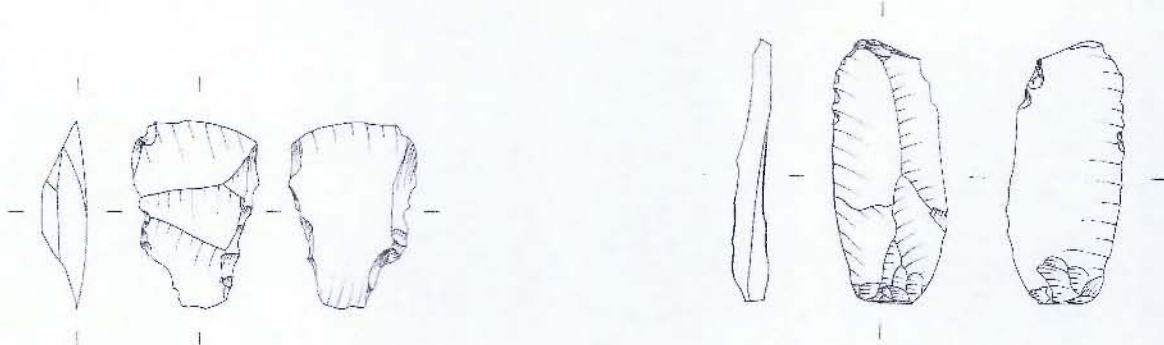
L'armature tranchante est trapézoïdale, à retouche abrupte alterne et continue des bords, confectionnée sur fragment mésial de lame. Le tranchant transversal est légèrement convexe (n°1, fig.13).

Une lame, de petit module, présente des retouches marginales sur ses deux bords (n° 7, fig.13), et de deux éclats retouchés à coche (n° 9 et 10, fig.13), ont également été individualisés.

II.1.4.4 COMPARAISON.

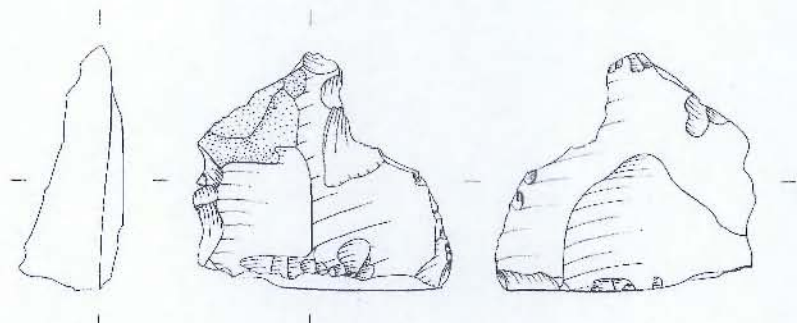
La petite série lithique mise au jour à Vezin-le-Coquet, très fragmentée, ne nous apporte malheureusement que peu d'informations quand aux modalités de débitages et aux objectifs de productions.

Les armatures tranchantes à retouches abruptes des bords sont les seules représentées pour le Néolithique moyen (Guyodo *et al.* 2001, p.650). Bien que l'exemplaire rencontré à Vezin est assez atypique en raison de sa retouche alterne, des pièces similaires ont été trouvées à Lillemer pour le Néolithique moyen II (Guyodo *et al.* 2001, p.656).

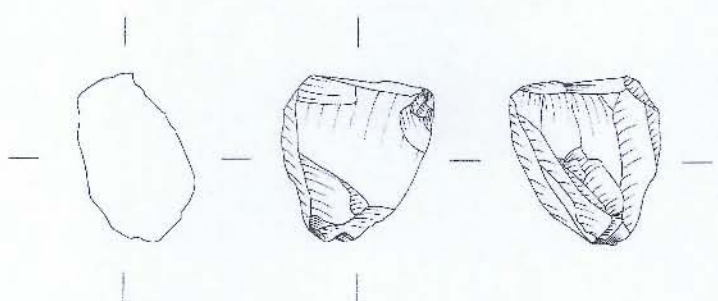


n°1

n°7



n°9



n°8



Figure 13 : Faits 2 et 7 : mobilier lithique, Zac des Champs Bleus à Vezin-Le-Coquet (Ille-et-Vilaine)-(dessin, D.A.O. : S.Bourne)

II.1.5 L'OUTILLAGE MACROLITHIQUE (V.BRISOTTO)

L'outillage macrolithique issu de l'occupation néolithique est représenté par 3 individus (fig.14) Tous proviennent de la structure 7.

La première pièce (n° 1, fig.14), localisée à la surface du sondage 1, est une molette en granite à grains moyens. Longue de 18 cm pour une largeur de 13 cm, son épaisseur maximum est de 5,5 cm. Sa surface de travail plano-concave dans le sens de la longueur, et plano-convexe dans la largeur, présente de larges plages polies, parfois légèrement lustrées, localisées surtout en périphérie de la surface. Le centre de la pièce, où l'usure est moins marquée, laisse percevoir des traces de piquetage. Le dos de la pièce, d'aspect irrégulier, présente malgré tout une surface polie, légèrement concave. Il est probable que cette molette ait été utilisée dans un premier temps, sur cette face, ou qu'il s'agisse d'une meule réutilisée en molette. Les flans de cette pièce semblent d'ailleurs avoir été épannelés.

Le même sondage a livré une petite plaquette de schiste local (n°2, fig.14), peu épaisse, de forme triangulaire, marquée d'une légère dépression piquetée, de forme circulaire. Il peut s'agir d'une petite enclume ou d'une pierre à concassage.

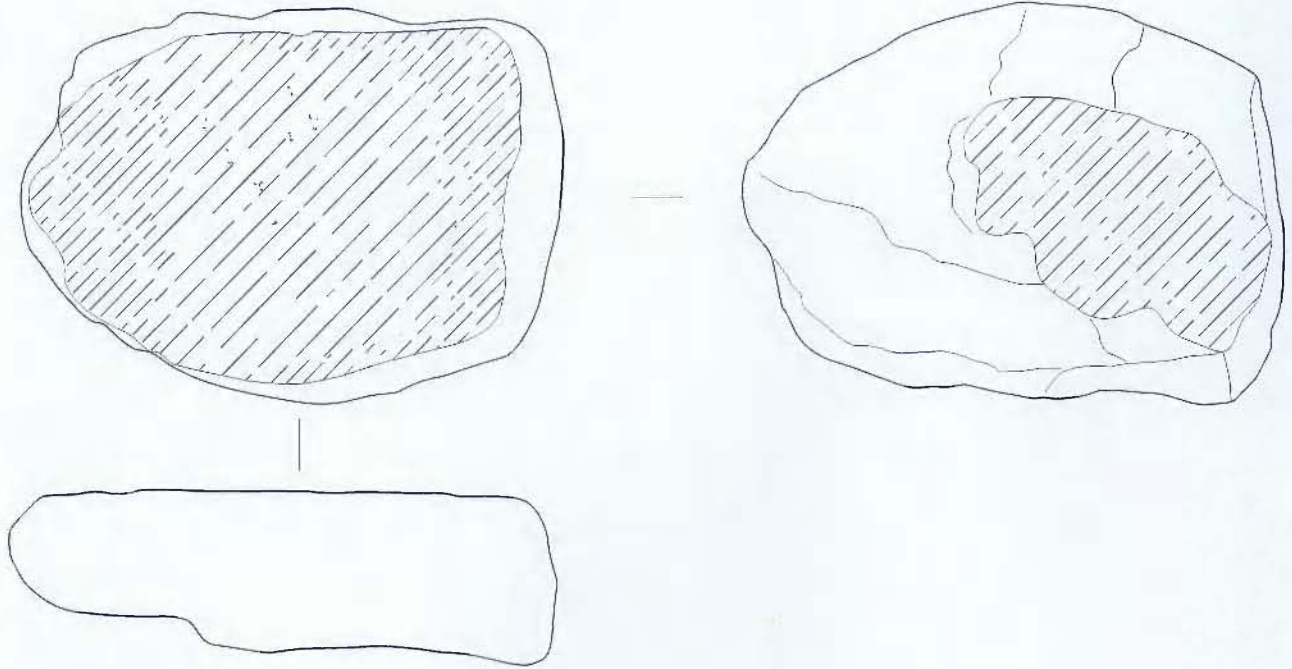
La dernière pièce, provenant du sondage 8 (n° 3, fig.14), est un outil composite sur dalle de dolérite. L'une de ses faces ayant servi de molette, présente des plages polies, localisées essentiellement à la périphérie de la surface. Les traces de piquetages, visibles dans la partie centrale pourraient correspondre à l'entretien de la surface active, mais certaines, plus profondes évoquent peut-être une utilisation postérieure, d'enclume. La face opposée, présente à son centre une large zone circulaire, finement piquetée. Ces nombreux petits impacts, creusant légèrement la surface, suggère ici une utilisation d'enclume. Enfin, l'une des tranches, présente une arête vive, dégageant une sorte de tranchant, marqué par quelques petits négatifs d'enlèvements.

Ce petit ensemble de macro-outillage révèle, en premier lieu, un apport extérieur de matières premières, le granite et la dolérite étant exogènes. Quant au statut de l'occupation, la présence d'un tel outillage, associée à plusieurs individus céramiques, même si peu abondants, évoque la proximité d'un habitat.

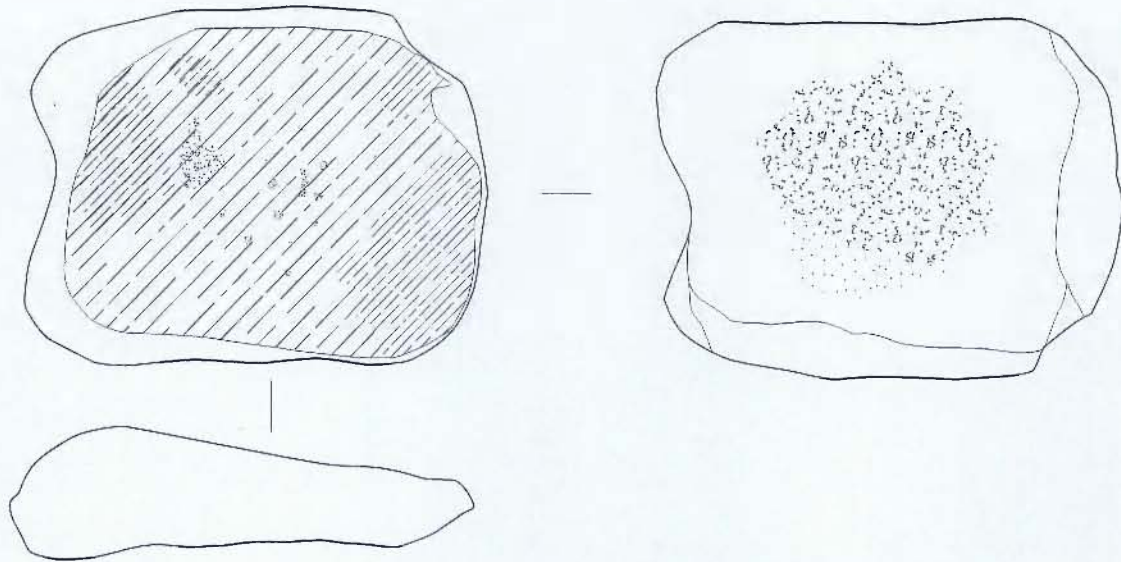
II.1.6 CONCLUSION

Bien qu'il soit difficile de caractériser cette occupation, les études des mobiliers, couplées aux observations de terrain permettent de proposer un ensemble homogène et cohérent, attribuable au Néolithique moyen armoricain, de tradition Castellec. Si aucun plan cohérent ne se dégage de ses structures fossoyées, l'hypothèse d'extraction d'argile, puis de rejet de mobilier, reste probable pour les structures 168.2 et 168.7. Les quelques fosses, et/ou trous de poteaux, rattachables à cet ensemble, laisse supposer la présence de bâtiment, peut-être d'ordre domestique. Si certaines formes et décor céramique évoquent plutôt un contexte culturel (reconnu notamment dans le Morbihan), la présence

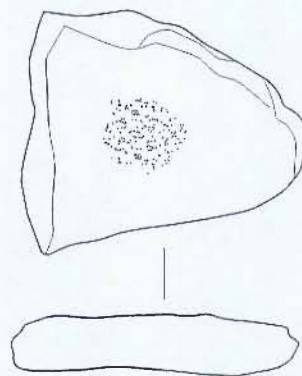
1 - TR 168.7 sd 1



2 - TR 168.7 sd 8



3 - TR 168.7 sd 1



0 10 cm

Figure 14 : outillage macrolithique de l'occupation néolithique de Vezin le Coquet - (dessins, D.A.O. : V. Brisotto)

d'autres récipients exempts de décor, associés à quelques éléments lithiques de vie quotidienne (déchet de taille, molette, enclume...) suppose, sans doute plus, la proximité d'un habitat.

Quoiqu'il en soit, la présence de cette occupation Castellic, dans la Bretagne intérieure reste un fait exceptionnel. Hormis les sites bien attestés du Morbihan, et le vaste habitat ceinturé de Lillemer, en zone littoral nord), quelques autres découvertes récentes, témoignent à nouveau d'une présence côtière, pour cette phase du Néolithique Moyen. Nous mentionnerons la fosse de Kerléan, à Concarneau (DFS, Hinguant, 2002), dans laquelle une belle coupe à socle à décor géométrique fut trouvée, accompagnée de meules, de graines de céréales et de coquilles de noisettes. La récente fouille de Kervignac, près de Lorient (DFS Hinguant, 2005) a également mis au jour une occupation de cette période, à vocation certainement rituelle.

II.2 LES VESTIGES PROTO HISTORIQUES

II.2.1. L'AGE DU BRONZE

II.2.1.1 UNE URNE CINERAIRE DE L'AGE DU BRONZE (M.TEXIER)

II.2.1.1.1 Le contexte de la découverte

La tranchée 127 localisée au nord de l'emprise a livré le fond d'une céramique contenant des fragments d'os humains. Le prélèvement de cette dernière s'est réalisée dans des conditions difficiles, puisqu'en plus des intempéries des jours précédents, la zone concernée, se situant en bas de pente regorgeait d'eau. L'urne, détectée au décapage, se trouvait à 0,70 m de profondeur, sans qu'aucune structure ne puisse être repérée. L'eau remontant dans la tranchée, le prélèvement s'est effectué rapidement.

II.3.1.1.2 Description de la céramique

La céramique cassée sur place comptait 17 tessons (fig.15). Il s'agit d'une céramique brute non tournée, épaisse d'1 cm dont la surface intérieure et extérieure est de couleur beige-rosé. La pâte sandwichée est brun-noir au centre et rosé vers l'extérieur. Le dégraissant sableux comporte quelques éléments de quartz et de micas plus grossiers. Le diamètre du fond est estimé à 18 cm, (A.F. Cherel).

II.3.1.1.3 Analyse anthropologique

- Objectifs de l'étude anthropologique

L'étude des sépultures à incinération a pour objet le dénombrement des sujets contenus dans la tombe. Elle s'appuie sur l'identification biologique des individus déposés (âge au décès, sexe). Ces investigations ont également pour but d'aborder la notion de gestes funéraires notamment les pratiques crématoires et post-crématoires. Ainsi les modalités de constitution du dépôt, l'analyse de sa représentativité, l'estimation du degré d'ustion, sont indispensables pour interpréter la nature du dépôt secondaire (dépôt secondaire « vrai »¹, dépôt de résidus du bûcher). Bien entendu les résultats de ces analyses varient en fonction de l'état de conservation des vestiges et de la préservation de l'intégralité du dépôt.

- Les modalités de constitution du dépôt

L'urne est très fragmentaire et son contenu également. Le comblement est constitué d'un sédiment brun clair, argilo-limoneux. Il ne contient pas de résidus cendreux ou de charbon. Cette absence peut s'expliquer par l'arasement et la fragmentation du contenant, ouvert aux infiltrations d'eau et de sédiment environnant. Il est difficile dans ces conditions de savoir si cette absence de résidus de bûcher relève d'un choix de l'officiant (tri opérer sur le bûcher avant le dépôt définitif), ou si elle est consécutive à son évolution taphonomique. Les vestiges osseux se trouvaient dispersés au sein du sédiment. Ils comprennent des restes osseux crâniens et post-crâniens. Mais le dépôt, incomplet, ne permet pas d'appréhender les modalités de constitution.

- La température de combustion

Les os présentent une couleur homogène blanche. Selon la classification des couleurs proposées par Bonucci *et al.* (1975), le degré de combustion est d'environ 650 à 700 °C. Toutefois les éléments disponibles incomplets, ne nous permettent pas de considérer ce résultat comme valable pour l'ensemble du squelette, car plusieurs facteurs influent sur le degré de combustion: les manipulations effectuées par les officiants sur le bûcher (conduction), l'âge du défunt

- Identification biologique

L'urne a livré les restes osseux d'un seul sujet, avec toutefois une réserve puisque le contenu est incomplet. La diagnose sexuelle n'a pas été possible en l'absence d'ossement discriminant. Elle reste exceptionnelle dans les études de crémations dans la mesure où l'action du feu déforme et fragmente les os (Duday H. *et al.*, 2000). Cette restriction s'applique également à l'évaluation précise de l'âge au décès du sujet. L'estimation s'appuie essentiellement sur l'épaisseur des os crâniens. Elle correspond à un sujet sub-adulte ou adulte.

- Analyse pondérale

1 Nous reprenons ici les termes utilisés par Blaizot F., 2005.

La masse osseuse récoltée ne reflète qu'une partie du dépôt crématoire excluant une analyse pondérale pertinente. En effet, cette dernière a pour objectif de comparer la part relative de chaque région anatomique à une référence théorique (poids moyen obtenu dans les crématoriums actuels selon MacKinley, 1993). Pour ces différentes raisons, il est seulement possible ici de faire état du contenu de l'urne.

La masse globale d'os incinérés est de 14 g. Le taux d'indéterminés est de 80% de la masse totale, car la fragmentation osseuse est élevée. Il s'agit des fragments osseux dont les dimensions oscillent entre 0,1 cm et 0,6 cm. Ceux qui ont été identifiés n'excèdent pas 1,2cm, à l'exception d'un fragment d'os long de 3,3cm. 8% correspondent à des restes crâniens, dont la racine d'une dent, 16 % sont des esquilles d'os longs (membres supérieurs et inférieurs confondus).

II.3.1.1.4 Conclusion

L'urne, bien qu'incomplète, renferme les restes osseux brûlés d'un individu sub-adulte ou adulte. Aucune autre structure à caractère funéraire n'a été identifiée dans son environnement immédiat. Cependant, il faut tenir compte de l'arasement des niveaux de structures et des limites de l'emprise du diagnostic archéologique. Elle est attribuable à la période du Bronze Ancien ou Moyen (A.F. Chérel).

Le dépôt est trop endommagé pour établir ces caractéristiques et notamment ces modalités de constitution. Cependant, il représente l'un des rares exemplaires de dépôt cinéraire, avéré, de l'Age du Bronze en Ille-et-Vilaine. Plusieurs cas de dépôt d'urne ont été recensés², mais l'absence d'ossement ne permet pas toujours de valider avec certitude leur caractère funéraire. Seuls la typologie des céramiques et leur mode de dépôt, accèdent cette hypothèse.

Ils constituent néanmoins les témoins, très discrets, de l'usage de l'urne cinéraire en Haute-Bretagne, qui est prédominant au Bronze Ancien et Moyen dans les départements limitrophes de la Normandie, et plus largement dans le nord de la France.

Bibliographie

Aubry L., Blanchet S., 2002- Déviation de Monfort-sur-Meu, Ille-et-Vilaine, DFS de diagnostic archéologique. Rennes: SRA Bretagne, INRAP, direction interrégionale Grand-Ouest, Cesson-Sévigné.

2 Montfort-sur-Meu (Aubry L., Blanchet S., 2002), Pacé (Henaff X. et alii, 2007), La Mézière (Le Boulanger F., 2002)

Blaizot, F., 2005- Contribution à la connaissance des modes de dislocation et de destruction du squelette pendant la crémation: l'apport du bûcher funéraire en fosse du Néolithique Final à Reichstettmundolsheim (Bas-Rhin). *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n.s. t.17, 2005,1-2, p.13-35.

Bonucci, E., Graziani, G., 1975- Comparative thermo gravimetric, X-ray diffraction and electron microscope, investigations of burnt bones from recent, ancient and prehistoric age, *Accademia Nazionale dei Lincei* 8, série 59, 5:518-533.

Duday H., Depierre G., Janin T., 2000- Validation des paramètres de quantification, protocoles et stratégies dans l'étude anthropologique des sépultures secondaires à incinération. L'exemple des nécropoles protohistoriques du Midi de la France. *In: Archéologie de la Mort, archéologie de la tombe au premier Âge du Fer. Actes du XXIe Colloque International de l'Association Française pour l'étude de l'Âge du Fer. Conques-Montrozier, 8-11 mai 1997.*, Monographies d'Archéologie Méditerranéennes 5, p.7-30.

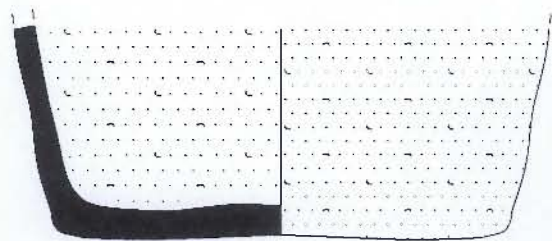
Henaff X., Paez-Rezende L., Labaune-Jean F., 2007- Pacé, ZAC « Les touches », Ille-et-Vilaine, rapport de diagnostic. Rennes: SRA Bretagne, INRAP, direction interrégionale Grand-Ouest, Cesson-sévigné.

Le Boulanger F., 2001- La Mezière «ZAC Cap Malo », Ille-et-Vilaine, DFS: fouille archéologique de sauvetage urgent. Rennes: SRA Bretagne, INRAP, direction interrégionale Grand-Ouest, Cesson-Sévigné.

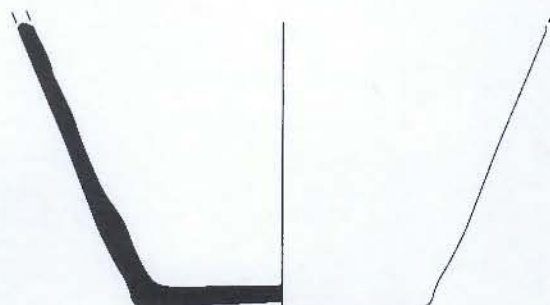
MacKinley, J., 1993- Bone fragment size and weights of bone from modern British cremations and the implications for the pyre technology and ritual, *Journal of Archaeological Science* 21: 339-342.

II.2.1.2 LES AUTRES INDICES DE L'ÂGE DU BRONZE

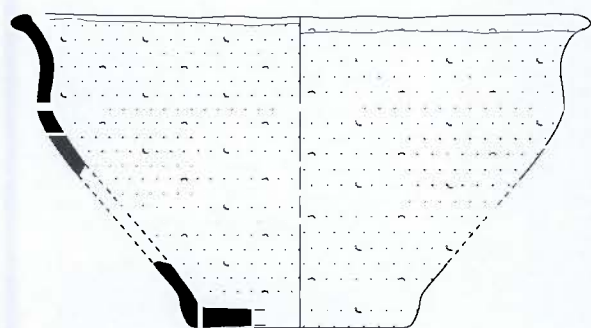
Hormis quelques tessons de céramique, évoquant une facture protohistorique ancienne, trouvés hors structure et de manière éparse sur la totalité de l'emprise, seule la fosse 197.2, localisée en bordure sud-ouest de l'emprise a livré du matériel céramique datable de l'Âge du Bronze (photo 3). De forme ovale, et d'une longueur d'1,5 m pour une largeur maximale d'1m, cette structure présente en surface une zone rubéfiée (fig. 16). Son remplissage composé de 4 u.s., a livré 3 individus représentés par 3 fonds de céramique, aux surfaces très érodées (fig. 15). Il s'agit de céramique brute non tournée à



Tr. 127



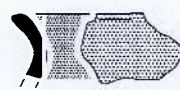
Tr. 197, F. 2



Tr. 7, iso 1, -40 cm



Tr. 98, F. 2



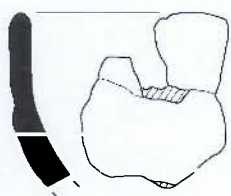
Tr. 98, F. 2



Tr. 98, F. 2



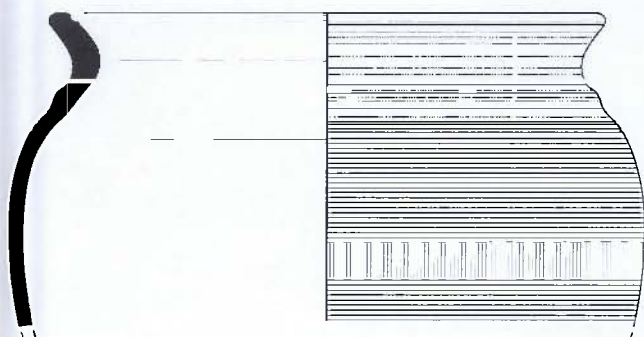
Tr. 98, F. 2



Tr. 111, -80 cm



Tr. 119, F. 6 surface



Tr. 114, F. 3



Figure 15 : mobilier céramique de l'Age du Bronze, et du 2nd Age du Fer - (dessins : E. Roy, S. Le Forestier, D.A.O. : S. Jean)

surface interne brun-gris et surface externe beige-rosé. Le dégraissant est moyen à grossier, composé de quartz anguleux (A.F. Cherel).

En dépit du fait que cette fosse se trouve éloignée de l'incinération de la tranchée 127, et malgré que ces 3 vases semblent être plus récents que l'urne décrite plus haute, l'hypothèse d'une fosse à incinération peut-être proposée.



Photo 3: F 197.2

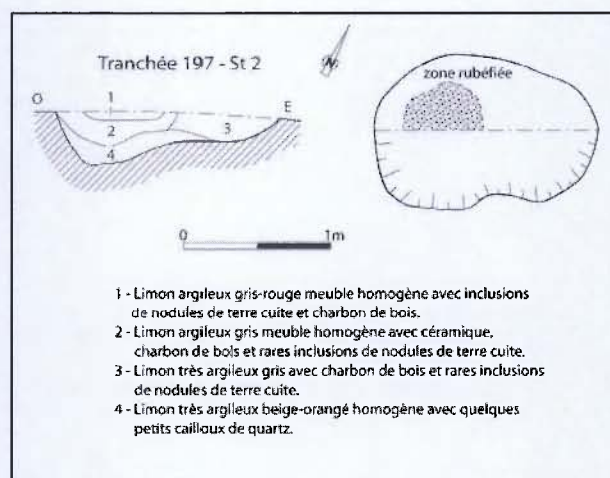


Figure 16: Plan et coupe de F 197.2

II.2.2 DES TRACES D'OCCUPATION DU 2ND AGE DU FER

II.2.2.1 LES TRANCHEES 114, 195 ET LEURS ENVIRONS (FIG.17)

La mise en évidence d'un réseau fossoyé, accompagné de plusieurs trous de poteaux a suscité les extensions des tranchées 114, 119, et 195. Malgré l'ouverture de fenêtres complémentaires, aucun système cohérent d'enclos, n'a pu être mis en évidence.

II.2.2.1.1 Les trous de poteaux

La dizaine de trous de poteaux mise en évidence dans la tranchée 114 présente des morphologies variables, avec des diamètres variant de 0,4 à 0,9 m. Leur comblement terminal apparaît toutefois comparable en surface. Trois d'entre eux ont été sondés : **F 114.3**, de forme ovale (0,9 m×0,7 m)

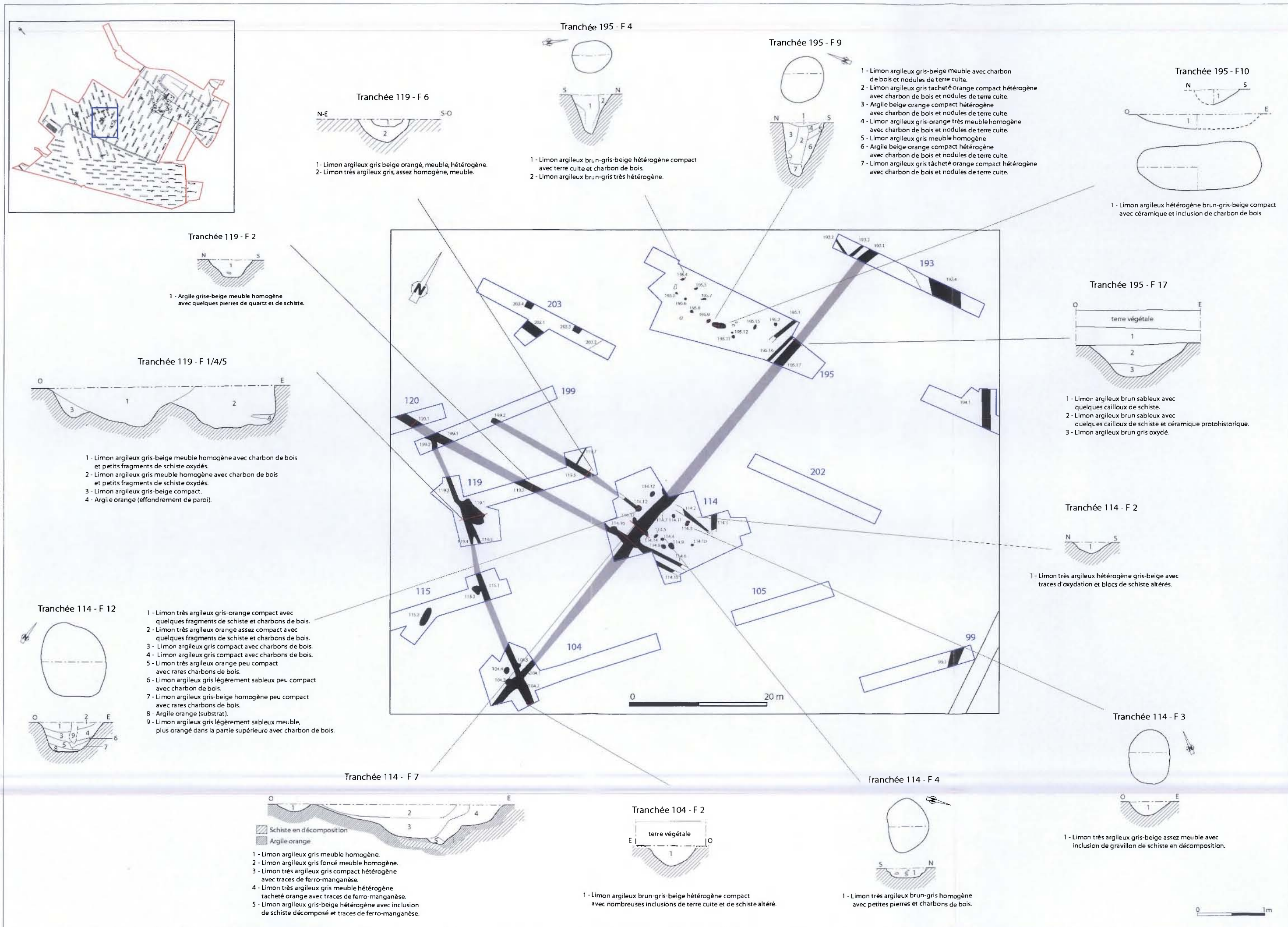


Fig. 17 : Localisation et relevés de coupes des structures protohistoriques, au 1/500^{ème} (D.A.O : A.Desfonds, V.Brisotto)

comporte un remplissage unique, ayant livré une céramique caractéristique, pour le bassin de Rennes, de la transition La Tène moyenne-La Tène finale (fig.15). Il s'agit d'un vase dont le col présente un large cordon, accompagné d'un décor à deux cannelures au niveau de l'épaule. On observe également sur la panse, sous la cannelure, un décor peigné horizontal puis vertical. La présence d'un dépôt, évoquant de la suie est visible sur la face interne (A.F. Chérel).



Photo 4 : Tr 114

Les deux autres TP sondés, **F 114.4** et **F 114.12**, n'ont livré aucun mobilier. On notera par contre la présence de deux fragments de plaque foyère trouvés hors structure, à proximité de cet ensemble ainsi qu'un tesson de facture protohistorique à la surface du **F 114.8** (TP).

Malgré les différents modules que représente cet ensemble, le plan d'un petit bâtiment rectangulaire, (voire en abside) large d'environ 3,50 m, orienté est/ouest semble se dessiner. La relation avec le fossé **F 114.7**, orienté nord-sud n'a pu être mise en évidence dans le sondage effectué à l'intersection de celui-ci et de **F 114.14** (fig.17). Toutefois leur contemporanéité peut-être écartée.

Un second ensemble de trous de poteaux évoquant peut-être un autre bâtiment a été repéré dans la tranchée 195. Leur apparition en surface a été beaucoup moins évidente que pour ceux décrits plus hauts, nécessitant un nettoyage manuel de la tranchée élargie. Leur remplissage, présentant en surface un limon argileux gris-beige, se différencie peu de l'encaissant, sans la présence ténue de charbons de bois. Au total, plus d'une dizaine de trous de poteaux ont ainsi été relevés. Deux d'entre eux, ainsi qu'une fosse ovale ont été sondés (fig.17). Long de 0,55 m et large de 0,40 m, **F 195.4** présente un

profil en U et atteint 0,60 m de profondeur. **F.195.9**, aux dimensions légèrement plus grandes (0,8 m × 0,6m) présente la même morphologie, avec des parois abruptes et une profondeur avoisinant 0,80 m. Les rares petits tessons présents dans F 195.4 et dans la fosse **F 195.10** (1,8 m × 0,7 m) sont de facture protohistorique. Quelques autres fragments, dont on peut préciser qu'ils appartiennent à des céramiques de la période du 2nd Age du Fer (A.F. Cherel), ont été récoltés hors structures à proximité des trous de poteaux. On notera également la présence d'un fragment d'éclat de silex à la surface de F 195.9

Si la morphologie et le comblement de ces trous de poteaux différent de ceux de l'éventuel bâtiment de la tranchée 114, le plan qui se dessine ici, ainsi que l'orientation sont comparables.

II.2.2.1.2 Les fossés

3 des 4 fossés orientés est/ouest, cohérents avec l'axe du parcellaire moderne, ont été sondés manuellement ou mécaniquement.

F 119.6, dont l'extrémité ouest apparaît dans la tranchée 199 semble s'interrompre également à l'est dans la tranchée 114, à l'endroit où apparaît une petite fosse circulaire (114.12). Large de 0,80 m, pour une profondeur de 0,35 m, ce creusement présente un profil en cuvette. Sa surface a livré un fragment de bord appartenant à une céramique au profil en *S*, attribuable à la période de La Tène moyenne- La Tène Finale (fig.15).

Le fossé **119. 2**, parallèle à ce dernier, et que l'on suit dans les tranchées 199 et 120 à l'ouest, croise, à l'est, le fossé 114.7. Le sondage mécanique effectué à cette intersection, n'a pas permis d'observer une éventuelle relation stratigraphique. De même dimension que F 119.6, son comblement unique n'a livré aucun mobilier. Sa largeur diminue et son tracé devient moins évident à l'est de la tranchée, où le schiste altéré en plaquettes démantelées, remonte brusquement.

Il en est de même pour le fossé **114.2** dont le sondage révèle un creusement en cuvette, peu profond, au remplissage unique et sans mobilier.

Quant au fossé **114.7**, évoqué précédemment, son orientation nord/sud diverge quelque peu avec l'orientation du découpage parcellaire. Son tracé se retrouve au sud, dans la tranchée 104 et au nord dans les tranchées 193 et 195. Dans cette dernière, le sondage met en évidence un creusement en cuvette, large d'1,40 m à l'ouverture, et d'une profondeur de 0,70 m, dont le comblement a livré 2 tessons de céramique pouvant se rattacher à la fin de la période du 2nd Age du Fer. Deux autres fossés, plus étroits, dont un, peu profond qui disparaît au décapage longe à l'est le fossé F 195.5 précédemment décrit.

Enfin, le fossé **104.2** orienté nord-ouest / sud-est, que l'on retrouve dans les tranchées, 200, 201, 115, 119 et 199 suit une orientation complètement différente de l'axe parcellaire. Le sondage relevé dans la tranchée 104 présente un profil en cuvette avec un remplissage unique sans mobilier. Sa largeur varie de 0,7 à 1 m. Comme pour les structures de la tranchée 114, la remontée de schistes

altérés, observée dans ce secteur (vers l'est), gêne la lisibilité des structures, qui apparaissent moins profondes. A l'opposé dans la tranchée 119, on le trouve bordé d'un second fossé, recoupant une grosse fosse aux contours irréguliers. Le sondage effectué à cette intersection n'a livré aucune information de chronologie relative. En surface, quelques tessons datables de la fin du 2nd Age du Fer ont été récoltés, sans qu'il puisse être possible de les attribuer précisément à l'une des 3 structures.



Photo 5: Tr 119

II.2.2.2 CONCLUSION

Les vestiges, mis en évidence dans ce secteur, attestent vraisemblablement d'une occupation datable, (d'après les rares formes céramiques) de la fin du 2nd Age du Fer. Si la présence de bâtiments peut-être envisagée, d'après les deux ensembles des tranchées 114 et 195, aucune organisation spatiale, notamment de type enclos, n'a pu être repérée.

II.2.3 DES INDICES DE LA TENE ANCIENNE - LA TENE MOYENNE (FIG.18)

Bien que très ténus, quelques vestiges mis au jour lors des périodes pluvieuses du mois de Janvier témoignent de traces d'occupation, datant de La Tène ancienne-début de La Tène Moyenne. La tranchée 7, qui a révélé la présence de 2 fossés, possédant en surface quelques tessons protohistoriques, dont un individu caractéristique de la transition La Tène moyenne-La Tène finale, a

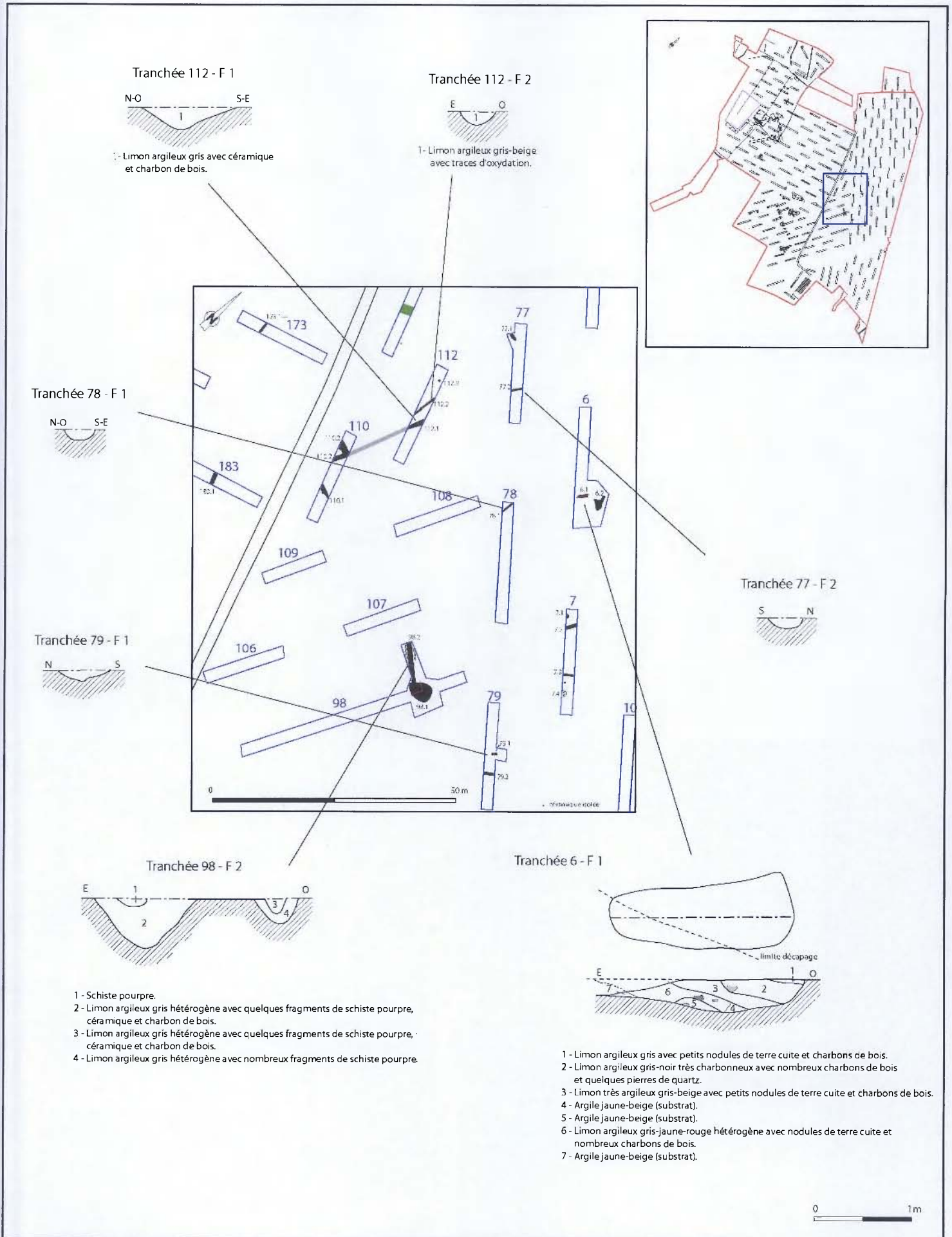


Fig. 18 : Zone avec vestiges de La Tène ancienne-La Tène moyenne, au 1/1000^{ème} - (D.A.O : A.Desfonds et V.Brisotto)

également fourni, hors structure, un petit vase altéré, non tourné évoquant une production de La Tène ancienne-La Tène moyenne (fig.15). D'après A. F. Chérel, on peut le comparer aux individus provenant de la Rue des Tanneurs à Rennes (diagnostic Inrap, D.Pouille, 2004), et à ceux de l'occupation du Petit Chambière à Corps-Nuds (fouille Inrap, A.L. Hamon).

En raison de la quantité d'eau qui remplissait les tranchées de cette zone, et faute de temps, nous n'avons pu évaluer plus amplement ce secteur. Cependant en voulant sonder une grosse fosse charbonneuse, se révélant moderne, la présence d'un fossé contenant de la céramique protohistorique est apparue.

Quatre individus représentés par 3 bords et 1 décor incisé (ou à la baguette ?) ont été caractérisés et datés de La Tène ancienne-La Tène moyenne (A.F. Chérel). Parmi ceux-ci, 1 lèvre arrondie à cannelure labiale assez large appartient à une écuelle à profil en S (fig. 15).

Ces éléments pourraient être contemporains du petit vase trouvé isolément dans la tranchée 7.



Photo 6: Tr 198 : fossé protohistorique (en bas, à gauche) apparu lors du sondage de la grande fosse



Photo 7: coupe du fossé F 98.2

Dans les tranchées alentours, les quelques structures sondées (fig.18) n'ont fourni aucun élément chronologique. Seuls les fossés F 78.1 et F 79. 2 figurent sur le cadastre napoléonien. Nous mentionnerons cependant la présence de deux fosses charbonneuses, et rubéfiées dans la tranchée 6, apparues juste sous la couche de labour à 0,35 m de profondeur. F 6.1, sondée, est de forme sub-rectangulaire. Longue d'environ 2 m, pour une largeur maximum de 0,70 m, son comblement présentant 3 u.s. principales, comporte des rejets de charbons de bois et de terre cuite.

La seconde fosse située à proximité est de forme beaucoup plus irrégulière.



Photo 8: F 6.1

Pour conclure sur ce secteur, hormis la céramique bien datée, trouvée isolément dans la tranchée 7 et le fossé F 198.2, comportant des éléments contemporains (La Tène-ancienne-La Tène moyenne), il semble difficile de caractériser cette occupation, dont les traces sont relativement rares dans le Bassin de Rennes.

II.3 LES AUTRES VESTIGES

II.3.1 LA TRANCHEE 93 (FIG.19)

La mise au jour de trous de poteaux et de fossés, aux contours parfois très irréguliers, a suscité l'extension de la tranchée 93, révélant également un réseau fossoyé complexe. Les structures, peu lisibles au décapage, ont entraîné un nettoyage manuel du secteur, engendrant l'apparition de nouvelles structures.

En surface, on distingue deux types différents de comblement. Alors que le seul fossé, aux limites nettes et relativement rectilignes (F 93.15), présente un sédiment limono-argileux de couleur brun-gris, les autres fossés, ainsi que la totalité des fosses et trous de poteaux affichent un sédiment limono-argileux compact, de couleur grise. Par ailleurs, hormis quelques trous de poteaux régulièrement circulaires, la plupart des autres structures, y compris les fossés, montrent des morphologies et des contours très irréguliers. Les différents sondages, effectués dans certaines structures, offrent peu d'informations, quant à la nature et à la chronologie de cette zone. Le rare mobilier présent, révèle des éléments d'époques variées.



Photo 9 : ensemble des fosses et TP de la tranchée 93

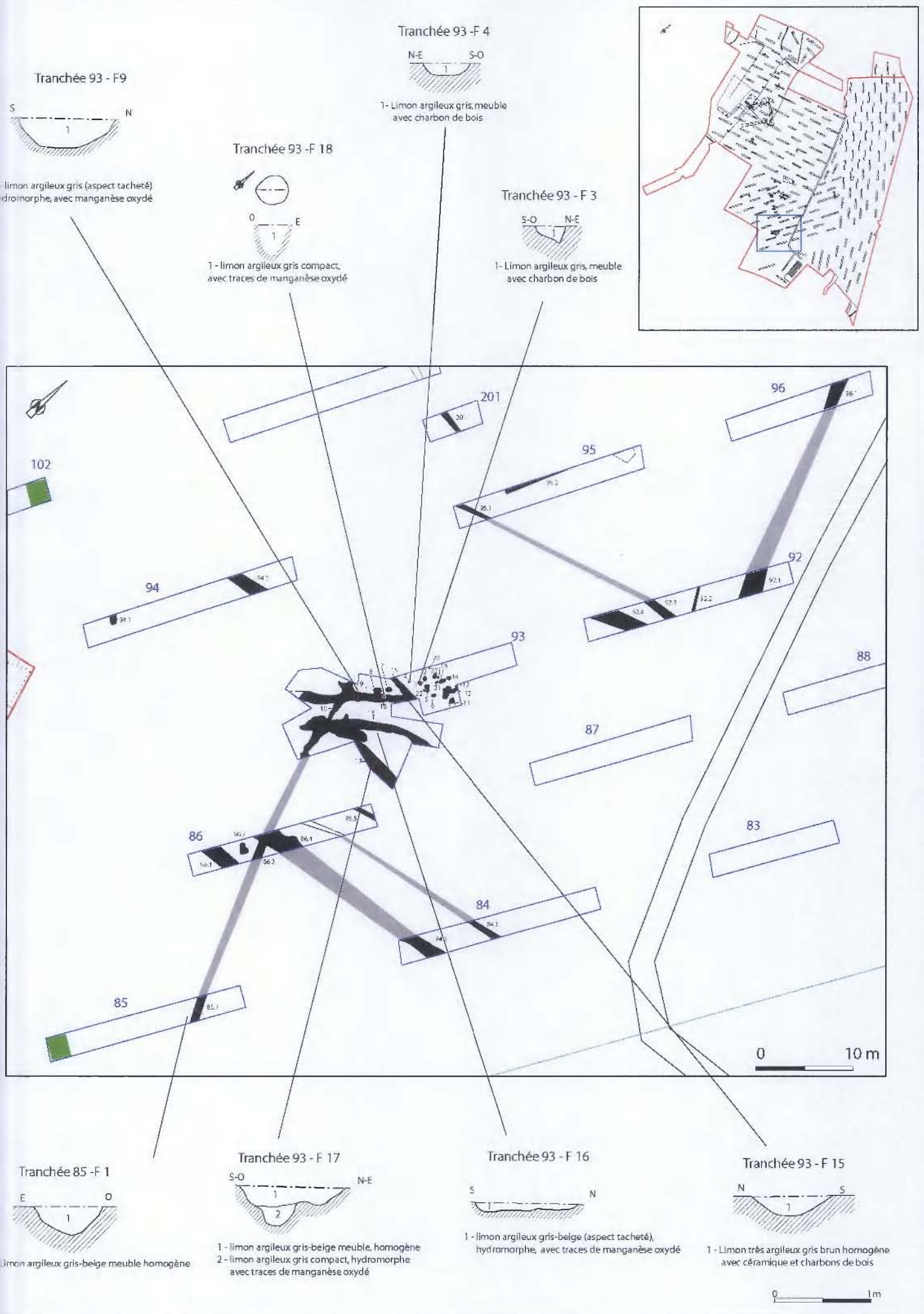


Fig. 19 : Plan et coupes des structures de la tranchée 93, au 1/500^{ème} - (D.A.O. : A/ Desfonds, V.Brisotto)

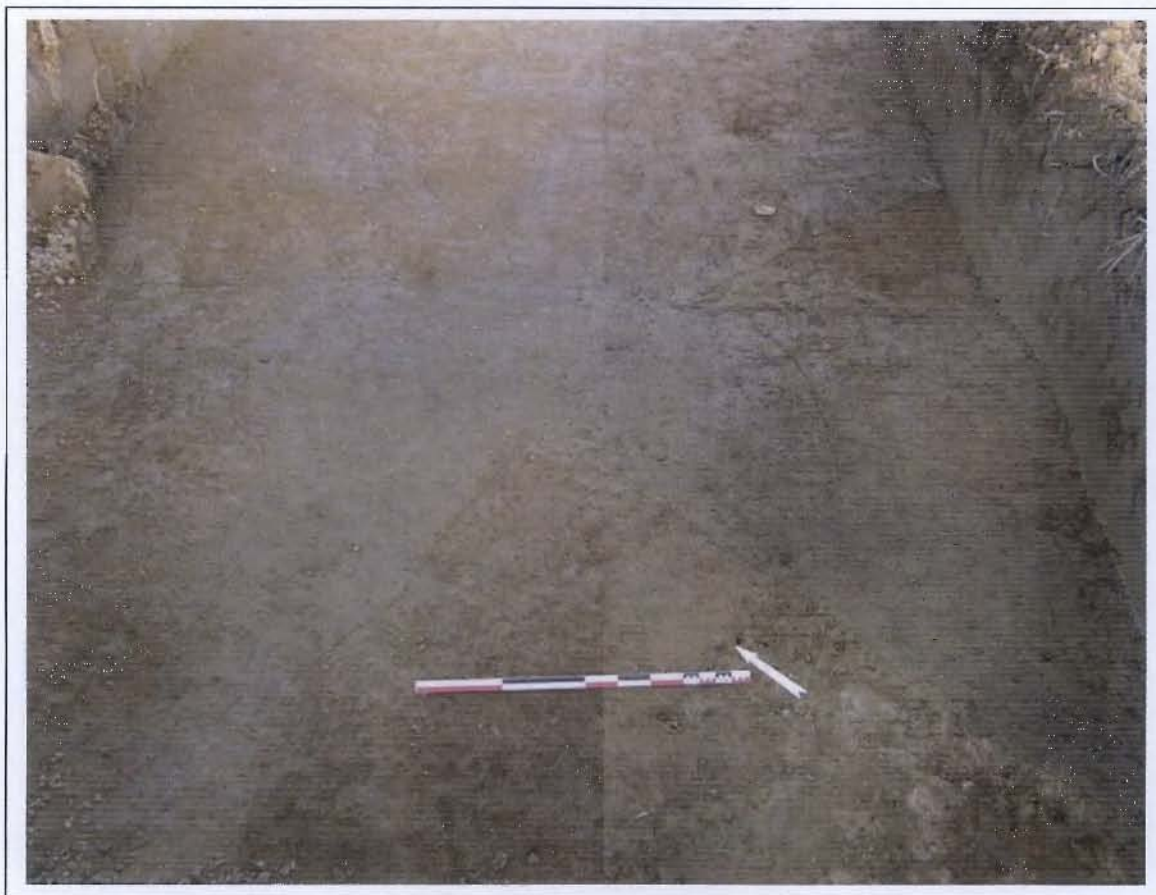


Photo 10 : Intersection de fossés de la tranchée 93

Le fossé **F.93.15**, présentant en surface un comblement limono argileux gris-brun, possède un profil en cuvette. Large de 0,70 m maximum, et profond d'à peine 0,20 cm, son remplissage n'a livré qu'un petit tesson de céramique, de facture protohistorique. Le **Tp 93.3**, peu profond, d'un diamètre de 0,50 m, possède un comblement unique, vierge de mobilier. Il en est de même pour le **Tp 93.4**, au diamètre plus réduit (0,30 m). Le fossé **F 93.9**, possédant un profil en cuvette, présente un comblement comparable aux trous de poteaux précédemment décrits. Profond d'une trentaine de cm, il a livré un tesson roulé de céramique antique (*terra nigra*). On remarquera la présence d'un trou de poteau, **F93.18**, repéré à la surface de son comblement terminal. Ce dernier, possédant un diamètre et une profondeur de 0,30 m présente un profil en U. Les sondages des deux autres fossés, **F 93.16** et **F 93.17**, dont la largeur et le tracé fluctuent, ne nous ont pas livré d'autres informations. On remarquera la présence d'un fragment d'éclat cortical, trouvé à la surface de l'intersection des fossés 93.9 et 93.10. Le dernier fossé, **F 93.10** que l'on suit dans les tranchées 86 et 85, a été sondé dans la tranchée 85. **F.85.1**, au profil en cuvette, n'a livré aucun matériel dans son comblement unique.

Sans pouvoir conclure sur cet ensemble, l'aspect du comblement de certaines structures, notamment des fosses et des trous de poteaux, nous a paru relativement ancien. L'irrégularité de certaines fosses pourrait évoquer des fosses d'extraction mais la présence, au sein de ce secteur, de

structures circulaires au contour régulier évoque plutôt des trous de poteaux. Aucun plan ne dégage pourtant de cette zone relativement restreinte mais dense en structures.

II.3.2 LES FAITS ET MOBILIERS ISOLES

Mis en évidence dans la tranchée 121 localisée, au sud de l'emprise, la fosse **121.2**, d'un diamètre de 2,80 m a livré un petit fragment cortical d'éclat de silex. Profonde d'environ 0,60 cm. Son remplissage composé de 4 u.s., évoque un remplissage ancien. Située en limite d'emprise, elle se trouve dans un rayon de 100 m, des ensembles de trous de poteaux de l'Age du Fer, et dans celui de la fosse 197.2 ayant livré 3 individus de l'Age du Bronze.

Enfin, nous mentionnerons la présence notable de mobilier céramique dans plusieurs tranchées des zones basses de l'emprise. Localisés dans la couche de colluvions, d'épaisseur variable, la majorité de ce matériel est protohistorique ; certains tessons pouvant se rapporter aux indices d'occupation repérée plus haut (Age du Bronze, Age du Fer, voire Néolithique). Présent parfois à la même profondeur que ces fragments épars, on note également la présence de céramique moderne ainsi que de rares éléments d'époque antique (cf. inventaire).



Photo 11 : F 121.2

III. CONCLUSION GENERALE

Ce diagnostic a permis de mettre en évidence plusieurs indices d'occupations d'époques diverses (fig.20).

Les vestiges néolithiques, représentés par plusieurs structures fossoyées, comportant du mobilier céramique et lithique, attribuable au Néolithique moyen de tradition Castelleic, constitue un ensemble unique, pour le Bassin de Rennes. Cette culture, dont la zone nucléaire se situe sur le littoral morbihannais, bien attestée également sur le site d'habitat ceinturé de Lillemer, en zone littorale nord, reste relativement rare dans le reste du territoire breton.

En dépit du fait, qu'une large zone ait été décapée (plus de 1000m²), et soigneusement nettoyée manuellement, (lisibilité médiocre des structures), aucun plan cohérent ne permet de caractériser cette occupation, à proximité de la limite d'emprise. La datation, assurée par les formes et décor céramique, permet de caler cette occupation du Néolithique moyen, dans une phase récente du Castelleic (cf. X.Henaff). Des prélèvements de charbons de bois, envoyés au Centre de Datation par le Radiocarbone de Lyon (accélérateur ARTEMIS) devraient confirmer cette attribution.

Les vestiges attribuables à l'Age du Bronze, ont été reconnus dans deux secteurs distincts. Une urne cinéraire, dégagée dans des conditions climatiques et techniques difficiles, a livré quelques restes de fragments osseux humains. Aucune fosse de creusement n'a pu être repérée, et aucun autre vestige de cette période n'a été révélé dans les tranchées alentours.

Ce phénomène de dépôt, peut-être isolé, n'est pas rare, mais la présence des ossements conservés apparaît beaucoup plus exceptionnelle, dans ce contexte local.

A l'opposé de cette découverte, une fosse rubéfiée a livré également trois fonds de vases, attribuables à une phase sans doute un peu plus récente de l'Age du Bronze. L'hypothèse d'une fosse à incinération n'est pas à exclure.

La seconde occupation représentée par deux ensembles, relativement homogènes, de trous de poteaux, évoquant des petits bâtiments rectangulaires (ou en abside), ont livré quelques éléments céramiques, permettant de dater l'occupation de la transition La Tène moyenne-La Tène finale. Le réseau fossoyé mis en évidence à proximité de ces vestiges ne révèle aucun système d'enclos cohérent. Certains fossés peu profonds ont toutefois livré quelques tessons attribuables à cette même période.

Enfin, la présence ténue d'indices datant de La Tène ancienne- La Tène moyenne a été mise au jour, dans un secteur à mi-pente de la zone d'emprise. En dépit de la découverte, dans un premier temps, d'un petit vase de cette période, trouvé hors structure, seul un fossé a livré du mobilier pouvant être contemporain. Bien que modeste, ces éléments permettent d'alimenter le corpus céramique de cette période peu connue, dans le Bassin de Rennes.

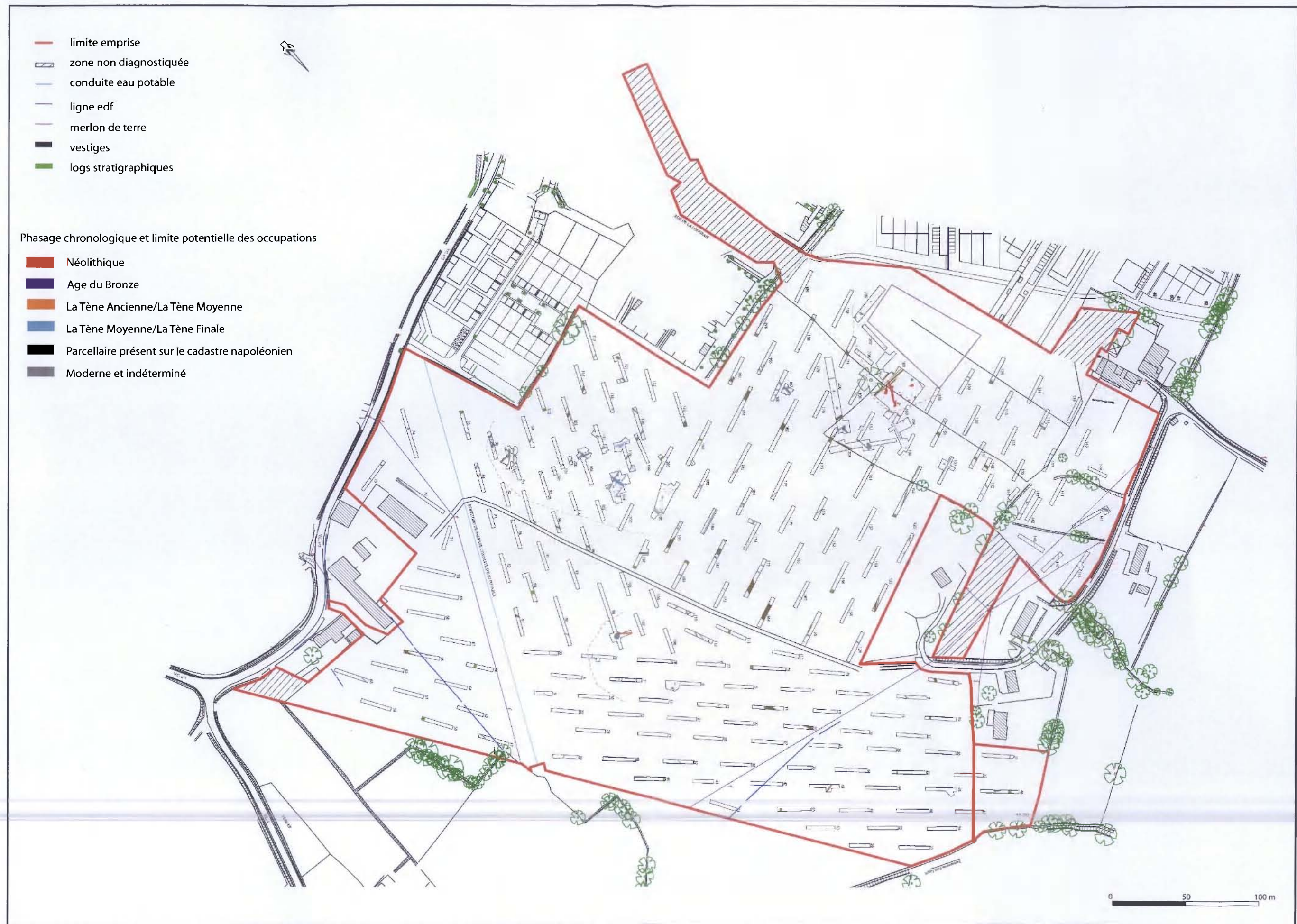


Figure 20 : Plan général des tranchées et des structures mises au jour avec phasage chronologique, au 1/2500^{ème} (D.A.O : A.Desfonds, V.Brisotto)

BIBLIOGRAPHIE GENERALE

GUYODO J.N. (2005) – Les assemblages lithiques de la fin du Néolithique ancien et du Néolithique moyen sur le Massif Armoricaïn et sur ses marges. IN : Unité et diversité des processus de néolithisation sur la façade atlantique de l'Europe (6^e-4^e millénaires avant J-C), Table Ronde de Nantes, 26-27 avril 2002, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, Mémoire XXXVI, p.213-224.

GUYODO J.N., NOSLIER A., MADIOUX P., BIZIEN-JAGLIN C. (2001) – L'assemblage lithique du site néolithique moyen II de Lillemer (Ile-et-Vilaine), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t.98, n°4, p.647-662.

LAPORTE L., BERNARD V., BIZIEN-JAGLIN C., BLANCHET S., DIETSCH-SELLAMI M.-F., GUITTON V., GUYODO J.-N., HAMON G., MADIOUX P., NAAR S., NICOLLIN F., NOSLIER A., OBERLIN C. et coll. (2003) - Aménagements du Néolithique moyen au pied de la butte de Lillemer (Ile-et-Vilaine) : les apports d'un programme de prospection thématique. *Revue Archéologique de l'Ouest*, 20, p. 127-153.

LE ROUX C.-T., GAUME E., LECERF Y., TINEVEZ J.-Y. (2006) - Monuments mégalithiques à Locmariaquer (Morbihan). Le long tumulus d'Er Grah dans son environnement. Paris, CNRS Editions (Gallia-Préhistoire ; suppl. 38), 308 p.

TINEVEZ J-Y (2006) - Vestiges d'habitat du Néolithique Moyen I à Quimper, Lieu-dit Kervoutec Nevez (Finistère), *Internéo*, 6, p.67-76

- DFS

HINGUANT S. (2002) - Concarneau (Finistère), Les occupations néolithiques, protohistoriques et médiévales de Kerléan, DFS de fouille préventive, Inrap Grand-Ouest.

POUILLE D. (2004) - Rennes « Rue d'Antrain/rue des Tanneurs », Rapport de diagnostic, Inrap Grand-Ouest.

HAMON A.L. (2005) – Le Petit Chambière, Corps-Nuds, Rapport final de fouilles, Inrap, Grand-Ouest.

TOURNIER F. (2006)- Vezin-Le-Coquet, Zac les Champs-Bleus, Tranche 1, Rapport de diagnostic, Inrap, Grand-Ouest.

HINGUANT S., HENAFF X., GAUME E. (2005) – Occupations paléolithique, néolithique et protohistorique sur site du Champ du Château, Rapport final de fouilles, Inrap Grand-Ouest.

LISTE DES FIGURES

- Figure 1** : Localisation de la zone diagnostiquée, d'après la carte IGN au 1/25000^{ème}, 1218 ouest, 1989.
- Figure 2** : Plan cadastral de la commune de Vezin-le-Coquet, avec localisation des diagnostics archéologiques et des indices de sites, répertoriés à la Carte Archéologique du SRA
- Figure 3** : Plan général des tranchées et des structures mises au jour, au 1/2500^{ème} (D.A.O : A.Desfonds, V.Brisotto)
- Figure 4** : logs stratigraphiques (D.A.O : A. Desfonds)
- Figure 5** : Localisation des tranchées et des structures sur fond cadastral napoléonien, au 1/2500^{ème} (D.A.O : A. Desfonds, V. Brisotto)
- Figure 6** : Localisation et relevés des structures de la tranchée 168 (D.A.O : A. Desfonds, V. Brisotto)
- Figure 7** : Plan et coupes de la fosse néolithique F 168.2 / photo de la fosse vidée
- Figure 8** : Fait 2 : mobilier céramique, ZAC des Champs Bleus à Vezin-Le-Coquet (Ille-et-Vilaine) (dessins, D.A.O. : X. Hénaff).
- Figure 9** : Fait 7 : mobilier céramique, ZAC des Champs Bleus à Vezin-Le-Coquet (Ille-et-Vilaine) - (dessins; D.A.O. : X. Hénaff).
- Figure 10** : Correspondances typologiques entre la production céramique régionale et celle de Vezin-le-Coquet.
- Figure 11** : Correspondances typologiques entre les thèmes décoratifs Castellie et ceux de Vezin-le-Coquet.
- Figure 12** : Localisation des principaux gisements Castellie
- Figure 13** : Faits 2 et 7 : mobilier lithique, Zac des Champs Bleus à Vezin-Le-Coquet (Ille-et-Vilaine), (dessin, D.A.O. : S.Bourne)
- Figure 14** : outillage macrolithique de l'occupation néolithique de Vezin le Coquet, (dessins, D.A.O. : V. Brisotto)
- Figure 15** : mobilier céramique de l'Age du Bronze, et de la 2nd Age du Fer (dessins : E. Roy, S. Le Forestier, D.A.O. : S. Jean)
- Figure 16** : Plan et coupe de F 197.2
- Fig. 17** : Localisation et relevés de coupes des structures protohistoriques (D.A.O : A.Desfonds, V. Brisotto)
- Fig. 18** : Zone avec vestiges de La Tène ancienne-La Tène moyenne (D.A.O : A. Desfonds et V. Brisotto)
- Fig. 19** : Plan et coupes des structures de la tranchée 93
- Fig.20** : Plan général des tranchées et des structures mises au jour avec phasage chronologique, au 1/2500^{ème} (D.A.O : A.Desfonds, V.Brisotto)

LISTE DES PHOTOS

Photo 1: Mise à jour de la grande fosse néolithique (F168.2) dans la tranchée 168

Photo 2: Mise en évidence des structures néolithique avec F 168.7, au premier plan ; au fond à gauche F 168.2, sondé

Photo 3: F 197.2

Photo 4: Tr 114

Photo 5: Tr 119

Photo 6: Tr 198 : fossé protohistorique (en bas, à gauche) apparu lors du sondage de la grande fosse

Photo 7: coupe du fossé F 98.2

Photo 8: F 6.1

Photo 9 : ensemble des fosses et TP de la tranchée 93

Photo 10 : Intersection de fossés de la tranchée 93

Photo 11 : F 121.2

LISTE DES TABLEAUX

Etude du mobilier céramique néolithique

Tabl. 1 – Décompte du nombre de tessons.

Tabl. 2 – Répartition des vases individualisés.

Tabl. 3 – Diagramme de fragmentation du corpus.

Tabl. 4 – Epaisseur des tessons (en millimètres).

ANNEXES

INVENTAIRE DES TRANCHEES

Tranchées	Surfaces (en m ²)	Prof. (en m)	Description du niveau atteint	Nb de faits	Mobilier
1	49 m ²	0,5 à 0,75	schiste altéré + schiste plaquette	4	
2	48 m ²	0,9	schiste altéré + argile grise oxydée	1	
3	55 m ²	0,3 à 0,4	argile grise oxydée		
4	49 m ²	0,3 à 0,4	argile grise oxydée		
5	50 m ²	0,4 à 0,5	argile grise oxydée		
6	93 m ²	0,35 à 0,45	argile beige jaune	2	
7	50 m ²	0,45 à 0,75	argile grise oxydée	4	F / H.F
8	50 m ²	0,5 à 0,65	argile grise oxydée	1 ?	F / H.F ?
9	31 m ²	0,4 à 0,55	argile grise oxydée		H.F
10	52 m ²	0,5 à 0,70	argile grise oxydée		
11	50 m ²	0,4 à 0,6	schiste altéré + argile grise oxydée		
12	48 m ²	0,4 à 0,6	argile grise oxydée	1	
13	52 m ²	0,4 à 0,6	argile grise oxydée	1	
14	40 m ²	0,4 à 0,5	argile gris bleu orangé		
15	49 m ²	0,4 à 0,4	argile grise oxydée		
16	51 m ²	0,55 à 0,75	argile grise oxydée	1	
17	52 m ²	0,4 à 0,6	argile grise oxydée		
18	48 m ²	0,35 à 0,40	argile grise oxydée		
19	49 m ²	0,45 à 0,55	argile grise oxydée	1	
20	51 m ²	0,3 à 0,4	argile grise oxydée		
21	48 m ²	0,35 à 0,6	argile grise oxydée + schiste graviers	1	H.F
22	54 m ²	0,4 à 0,7	argile gris beige		H.F
23	48 m ²	0,4 à 0,6 ?	argile gris beige + schiste altéré		
24	48 m ²	0,45 à 0,55	argile gris beige + schiste altéré		
25	50 m ²	0,3 à 0,6	schiste gris bleu altéré		
26	47 m ²	0,4 à 0,45	argile beige-orangé oxydée		
27	51 m ²	0,4	argile gris bleu orangé + schiste altéré		
28	50 m ²	0,4 à 0,5	argile gris beige orangé oxydé		
29	48 m ²	0,4 à 0,55	argile gris beige orangé oxydé		
30	50 m ²	0,4 à 0,55	argile gris beige orangé oxydé		
31	52 m ²	0,6 à 0,7	argile gris beige orangé oxydé	1	H.F
32	45 m ²	0,4 à 0,5	argile gris beige orangé oxydé		
33	55 m ²	0,4 à 1,8	argile gris beige orangé oxydé		H.F
34	54 m ²	0,55 à 0,65	argile gris beige orangé oxydé		
35	41 m ²	0,55 à 0,65	argile beige orangé oxydée		
36	49 m ²	0,4 à 0,6	argile beige orangé oxydée		
37	51 m ²	0,6 à 0,7	argile gris beige orangé oxydé	1	
38	56 m ²	0,6 à 0,7	argile beige jaune orangé		
39	42 m ²	0,55 à 0,65	argile gris beige+schiste+altéré+quartz	1	
40	54 m ²	0,4 à 1,3	argile gris beige+schiste+altéré+quartz		
41	35 m ²	0,4 à 0,6	argile gris orangé oxydé		
42	53 m ²	0,2 à 0,4	argile gris orangé oxydé		
43	64 m ²	0,4 à 1,05	argile gris bleu orangé oxydé	1	F
44	54 m ²	0,4 à 0,55	argile gris bleu orangé oxydé		
45	64 m ²	0,45 à 0,70	argile gris orangé oxydé		
46	61 m ²	0,6 à 1,6	argile gris bleu orangé oxydé hydromorphe	1	
47	46 m ²	0,5 à 0,65	argile gris bleu orangé oxydé hydromorphe		H.F
48	54 m ²	0,45 à 0,60	argile gris beige orangé oxydé		
49	49 m ²	0,4 à 0,65	argile gris beige orangé oxydé		
50	58 m ²	0,5 à 1,50	argile gris beige orangé oxydé+quartz		
51	43 m ²	0,45 à 0,55	argile gris orangé oxydé		
52	48 m ²	0,4 à 0,65	argile gris bleu orangé oxydé+quartz		
53	48 m ²	0,4 à 0,7	argile gris bleu beige + quartz		
54	47 m ²	0,5 à 0,65	argile gris bleu orangé oxydé + quartz		
55	46 m ²	0,5 à 0,65	argile gris bleu orangé oxydé + quartz		

56	35 m ²	0,5 à 0,65	argile gris bleu orangé oxydé hydromorphe		
57	56 m ²	0,45 à 0,65	limon argileux beige jaune oxydé	1	
58	53 m ²	0,4 à 0,9	argile beige orangé oxydé + quartz		
59	53 m ²	0,45 à 0,6	limon très argileux beige orangé oxydé		
60	57 m ²	0,35	argile beige orangé + quartz	1	F
61	52 m ²	0,45 à 0,65	limon argileux gris beige orangé oxydé		
62	44 m ²	0,4 à 0,6	limon argileux gris beige orangé oxydé		
63	53 m ²	0,4 à 0,6	argile gris beige orangé oxydé		
64	58 m ²	0,45 à 0,55	argile gris beige orangé oxydé		
65	62 m ²	0,5 à 0,80	argile gris beige orangé oxydé	3	
66	48 m ²	0,7 à 1,10	argile gris beige orangé oxydé + quartz		
67	50 m ²	0,55 à 0,75	argile gris beige orangé oxydé + schiste		
68	63 m ²	0,4 à 0,7	argile gris beige orangé oxydé		
69	96 m ²	0,4 à 0,7	argile gris beige orangé oxydé + schiste		
70	60 m ²	0,45 à 0,6	argile gris beige orangé oxydé	1	
71	40 m ²	0,4 à 0,6	argile gris beige oxydé		H.F
72	97 m ²	0,5 à 0,7	argile gris beige oxydé	3	
73	61 m ²	0,6 à 1,10	argile gris beige orangé	3	H.F
74	82 m ²	0,5 à 0,7	argile gris beige orangé	1	
75	56 m ²	0,3 à 0,7	argile gris bleu orangé oxydé		
76	58 m ²	0,7 à 1,10	argile gris très oxydé		H.F
77	51 m ²	0,3 à 0,8	argile gris beige orangé + quartz	2	
78	58 m ²	0,3 à 0,65	schiste altéré gris beige	1	
79	55 m ²	0,5 à 0,6	schiste altéré	2	
80	57 m ²	0,6 à 0,7	argile gris beige + schiste + quartz	1	H.F
81	47 m ²	0,6 à 0,7	argile gris beige + schiste + quartz	1	
82	50 m ²	0,5 à 0,6	argile beige + quartz		
83	32 m ²	0,5 à 0,7	argile orangé		
84	51 m ²	0,65 à 0,8	argile orangé	2	
85	50 m ²	0,6 à 0,7	argile orangé	1	
86	46 m ²	0,6 à 0,9	argile orangé	5	
87	42 m ²	0,5 à 0,65	argile orangé		
88	49 m ²	0,5 à 0,6	argile orangé		
89	58 m ²	0,4 à 0,55	argile orangé, rougeâtre, bleuté + schiste + quartz		
90	85 m ²	0,6 à 0,8	argile gris beige + schiste altéré	1	H.F
91	48 m ²	0,55 à 0,70	argile gris beige + schiste altéré + quartz		
92	51 m ²	0,5 à 0,7	argile orangé	4	H.F
93	151 m ²	0,55 à 0,75	argile orangé	23	F / H.F
94	55 m ²	0,6 à 0,7	argile orangé	2	
95	47 m ²	0,5	schiste altéré	2	
96	36 m ²	0,3 à 0,4	schiste	1	
97	50 m ²	0,3 à 0,4	schiste altéré gris bleu rose orangé		
98	158 m ²	0,3 à 0,4	schiste altéré gris bleu rose orangé	2	F
99	39 m ²	0,25 à 0,3	schiste altéré gris bleu + argile orangé	1	
100	32 m ²	0,3 à 0,4	schiste altéré jaune gris bleu orangé		
101	54 m ²		schiste plaquette, altéré gris bleu orangé + argile		
102	39 m ²	0,3 à 0,6	argile orangé		
103	59 m ²	0,5 à 0,6	argile orangé	3	
104	108 m ²	0,3 à 0,4	schiste plaquette, altéré gris bleu orangé	5	
105	35 m ²	0,3 à 0,4	schiste plaquette, altéré gris bleu orangé		
106	42 m ²	0,3 à 0,4	schiste plaquette, altéré gris bleu orangé		
107	38 m ²	0,3 à 0,4	schiste plaquette, altéré gris jaune orangé		
108	44 m ²	0,3 à 0,35	schiste plaquette gris jaune orangé + argile		
109	31 m ²	0,3 à 0,4	schiste plaquette, altéré gris bleu orangé		
110	47 m ²	0,4 à 0,7	schiste plaquette gris jaune orangé + argile	3	
111	53 m ²	0,7 à 0,8	argile jaune orangé oxydé		H.F
112	52 m ²	0,7 à 0,8	argile gris beige orangé oxydé	3	F / H.F
113	44 m ²	0,8 à 1	argile jaune gris oxydé		H.F
114	209 m ²	0,5 à 0,7	argile gris orangé oxydé + schiste altéré	17	F / H.F

115	71 m ²	0,65 à 0,8	argile gris beige orangé +schiste altéré	3	F / H.F
116	49 m ²	0,65 à 0,8	argile gris beige orangé	3	H.F
117	65 m ²	0,6 à 0,6	argile orangé	3	
118	52 m ²	0,7 à 0,8	argile orangé	1	H.F
119	109 m ²	0,7 à 0,9	argile orangé	7	F
120	59 m ²	0,7 à 0,9	argile orangé	2	H.F
121	72 m ²	0,5 à 0,7	argile orangé	3	F
122	55 m ²	0,4 à 0,7	argile orangé	1	
123	57 m ²	0,7 à 0,9	argile orangé	3	
124	56 m ²	0,6 à 1	argile gris beige orangé oxydé	1	H.F
125	49 m ²	0,7 à 0,85	argile gris beige orangé oxydé	2	F
126	52 m ²	0,3 à 0,5	schiste plaquette et altéré + argile	4	
127	75 m ²	0,65 à 0,75	argile beige orangé	3	F / H.F
128	52 m ²	0,7 à 0,85	argile beige orangé	1	
129	48 m ²	0,65 à 0,75	argile orangé		
130	51 m ²	0,5 à 0,6	argile orangé schiste gris bleu altéré	1	
131	48 m ²	0,6 à 0,7	argile orangé	2	
132	56 m ²	0,9 à 1	argile orangé	2	H.F
133	55 m ²	0,6 à 0,8	argile orangé + quartz		
134	50 m ²	0,4 à 0,6	argile orangé + schiste altéré gris vert		
135	64 m ²	0,4 à 0,5	schiste gris vert avec argile orangé	3	
136	36 m ²	0,6 à 0,7	argile orangé + schiste altéré	1	
137	55 m ²	0,8 à 1	argile gris jaune orangé	1	urne, H.F
138	42 m ²	0,5 à 0,9	argile gris vert orangé	2	H.F
139	42 m ²	0,4 à 0,5	schiste gris vert avec argile orangé		
140	54 m ²	0,6 à 0,9	argile gris orangé		H.F
141	54 m ²	0,6 à 0,7	schiste altéré + argile orangé		
142	54 m ²	0,8 à 1	argile gris jaune orangé		
143	26 m ²	0,8 à 1,4	argile orangé	1	
144	30 m ²	0,7 à 0,8	argile orangé		
145	84 m ²	0,6 à 0,9	schiste altéré + argile gris orangé oxydé	5	F
146	96 m ²	0,6 à 0,9	schiste altéré	5	H.F
147	54 m ²	0,7 à 1	schiste altéré	2	F / H.F
148	57 m ²	0,8 à 1	argile beige orangé	1	H.F
149	31 m ²	1	argile gris orangé		
150	48 m ²	0,5 à 0,6	argile orangé	2	
151	54 m ²	0,5 à 0,7	argile orangé	2	
152	96 m ²	0,4 à 0,8	argile orangé	3	
153	57 m ²	0,35 à 0,7	argile orangé schiste altéré	1	
154	36 m ²	0,8 à 1,10	argile gris orangé + schiste altéré		H.F
155	74 m ²	0,5 à 1	argile orangé gris + quartz	2	H.F
156	62 m ²	0,7 à 0,9	schiste altéré gris jaune + argile orangé	1	H.F
157	66 m ²	0,3 à 0,4	schiste plaquette, altéré + argile orangé		
158	= tr 168	0,4 à 0,5	schiste altéré gris bleu + argile orangé	1	
159	46 m ²	0,6 à 0,8	argile orangé	1	
160	= tr 168	0,5 à 0,6	schiste altéré	1	
161	95 m ²	0,5	schiste altéré gris jaune + argile orangé	2	
162	43 m ²	0,4 à 0,6	argile beige orangé		
163	57 m ²	0,3 à 0,45	schiste altéré	1	H.F
164	42 m ²	1 à 1,30	argile gris beige + schiste oxydé	1	
165	54 m ²	0,7 à 1,10	argile orangé		H.F
166	1014 m ²	0,4 à 0,7	schiste altéré	1	
167	54 m ²	0,3 à 0,6	argile orangé	2	
168	1014 m ²	0,6	argile orangé	21	F / H.F
169	57 m ²	0,6 à 0,8	argile orangé	1	
170	87 m ²	0,5	argile orangé + schiste altéré	2	
171	55 m ²	0,6	argile orangé		
172	77 m ²	0,9 à 1,10	argile orangé	5	
173	47 m ²	0,8 à 1,1	argile orangé gris	1	
174	66 m ²	0,8 à 1	argile orangé	2	H.F

175	63 m ²	0,4 à 0,6	argile orangé	1	
176	51 m ²	0,5 à 0,7	argile orangé gris	1	H.F
177	57 m ²	0,6	limon argileux orangé	1	
178	72 m ²	0,6	argile orangé		
179	47 m ²	0,4	argile orangé		
180	102 m ²	0,4 à 0,6	argile orangé	2	
181	50 m ²	0,7	argile orangé	2	
182	66 m ²	0,6 à 0,7	limon argileux orangé	3	F
183	55 m ²	0,4 à 0,5	argile orangé	1	
184	54 m ²	0,6 à 0,8	argile orangé	2	
185	73 m ²	0,5 à 0,6	limon argileux orangé	1	
186	59 m ²	0,6	limon argileux orangé	3	
187	39 m ²	0,6	limon argileux orangé	2	
188	69 m ²	0,5 à 0,6	limon argileux orangé	2	H.F
189	59 m ²	0,5 à 0,6	limon argileux orangé		
190	59 m ²	0,5 à 0,6	argile orangé	3	
191	88 m ²	0,5	argile orangé gris	2	
192	50 m ²	0,6 à 0,7	argile orangé	2	
193	55 m ²	0,6 à 0,8	argile orangé + schiste rose orangé	4	
194	68 m ²	0,3 à 0,7	schiste altéré gris vert orangé	1	
195	223 m ²	0,7 à 0,8	argile orangé	17	F/ H.F
196	96 m ²	0,6	limon argileux orangé	2	
197	55 m ²	0,4 à 0,6	limon argileux orangé	2	F
198	54 m ²	0,4	limon argileux orangé	1	
199	49 m ²	0,6 à 0,9	argile orangé	3	F
200	14 m ²		schiste plaquette, altéré gris bleu orangé+argile	1	
201	14 m ²	0,5	schiste plaquette, altéré gris bleu orangé+argile	1	
202	47 m ²	0,4	argile orangé avec schiste épars		
203	62 m ²	0,3	argile orangé avec schiste épars	4	
204	= tr. 168	0,7	argile orangé avec schiste épars	4	
204	= tr. 168	0,4 à 0,5	argile jaune vert orangé + quartz	1	
205	224 m ²	0,5 à 0,8	argile jaune vert orangé + quartz	3	F
206	285 m ²	0,5 à 0,7	argile orangé	5	F
207	55 m ²	0,65 à 0,85	argile orangé	1	
208	= tr. 168	0,7 à 0,8	argile orangé		
209	139 m ²	0,5 à 0,7	argile orangé	3	
TOTAL	13151 m ²			309	

F
H.F

tranchées avec log
mobilier associé au Fait
mobilier hors Fait

INVENTAIRE DES FAITS

Faits	Descriptif	Niveau d'apparition	Dimension	Mobilier	Sondage	Datation
1.1	TP	0,45	0,25 Ø		X	
1.2	fossé	0,45	1,1 large			
1.3	TP	0,4	0,45 Ø		X	
1.4	fossé	0,65	1,6 large			
2.1	fossé	0,65	0,9 large			
6.1	fosse rubéfiée	0,35	2,10 × 0,65		X	
6.2	fosse rubéfiée	0,35				
7.1	fosse	0,65	1,2 × 0,5 min.			
7.2	fosse	0,65	0,7 large	céramique		proto
7.3	fossé	0,65	0,5 large	céramique		proto
7.4	fosse ?	0,6	1,1 × 1 min.			
8.1	fosse ?	0,45		céramique, verre		moderne
9.1	fosse ?	0,5	0,6 × 0,5	céramique		
12.1	fossé ?	0,4	0,6 large			
13.1	fosse	0,4	4 large ?			moderne
16.1	fossé	0,7	1,6 large			
19.1	fossé	0,55	2,2 large			moderne
21.1	fosse	0,5	1,2 large min.			moderne
31.1	fossé	0,55	0,6 large			moderne
37.1	fossé	0,5	0,75 large			
39.1	fossé	0,6	0,8 large			
43.1	fossé	0,35	0,8 large	céramique		antique
46.1	fosse	0,6	4,5 large ?			moderne
57.1	fossé	0,6	0,9 large			
60.1	fossé	0,5	0,5 large	céramique		moderne
65.1	chemin	0,6	3 large min.			moderne
65.2	fosse ?	0,6				moderne
65.3	fosse ?	0,6				moderne
70.1	fosse ?	0,5				moderne
72.1	cave à pommier	0,45	1 large			moderne
72.2	fossé	0,5 à 0,7	1 large			
72.3	fossé	0,7	0,4 large			
73.1	fossé	0,6	0,9 large			
73.2	fosse ?	0,8	1,1 × 0,9			
73.3	fosse ?	0,7	0,75 Ø			
74.1	cave à pommier	0,6	1,2 large			
77.1	fossé ?	0,7	0,5 large			
77.2	fossé	0,7	0,3 large		X	
78.1	fossé	0,65	0,3 large		X	
79.1	fosse rubéfiée	0,5	1,2 × 0,5		X	
79.2	fossé ?	0,5	0,5 large			
80.1	fossé	0,7	0,5 large			
81.1	fossé	0,7	1 large			
84.1	fossé	0,6	0,6 large			
84.2	fossé	0,65	1,5 large			moderne
85.1	fossé	0,6	0,7 large		X	
86.1	fossé ? haie	0,6	1,05 large			
86.2	fosse ? chablis	0,75	100 × 0,6			
86.3	fossé	0,75	0,8 large			
86.4	haie ?	0,7	1,5 à 1,8			
86.5	fossé	0,7	0,45 large			
90.1	fossé	0,8	0,4 large			
92.1	fossé	0,6	2 large			moderne
92.2	fossé	0,6	0,2 large			
92.3	fossé	0,45	1,1 large			

92.4	fossé ? chemin	0,6	1,5 large			
93.1	fosse	0,55	1 × 0,5			
93.2	fosse	0,55	1,5 × 1,1			
93.3	TP	0,55	0,5 Ø		X	
93.4	TP	0,55	0,3 Ø		X	
93.5	TP	0,6	0,4 Ø			
93.6	TP	0,6	0,6 c			
93.7	TP	0,6	0,7 × 0,5			
93.8	TP	0,6	0,8 × 0,7			
93.9	fossé	0,75	1,1 large	céramique, silex ?	X	antique
93.10	fossé	0,75	0,8 large			
93.11	fosse ?	0,55	0,9 large min.			
93.12	fosse	0,55				
93.13	TP ?	0,55	0,4 large min.			
93.14	TP ?	0,55	0,8 × 0,5			
93.15	fossé	0,6	0,5 à 0,7 large	céramique	X	proto
93.16	fossé	0,7	0,55 à 0,9 large		X	
93.17	fossé	0,7	1,3		X	
93.18	TP	0,6	0,4 Ø		X	
93.19	TP	0,55	0,2 × 0,15			
93.20	TP	0,55	0,15 large min.			
93.21	TP	0,55	0,4 × 0,2			
93.22	TP	0,55	0,2 Ø			
93.23	fosse	0,55	0,6 × 0,4			
94.1	fossé	0,6	0,6 large			
94.2	fossé	0,6	1 large			
95.1	fossé	0,5	0,5 large			
95.2	fossé	0,5	0,5 large			
96.1	fossé	0,4	1,25 large			
98.1	fosse	0,3	4,5 × 4		X	poderne ?
98.2	fossé	0,55	1 large	céramique	X	LTA/LTM
99.1	fossé ? chemin	0,25	1,5 large			
103.1	fossé	0,5	0,5 large			
103.2	fossé	0,5	2,2 large			
103.3	fossé	0,5	0,5 large			
104.1	fossé	0,3	0,7 large			
104.2	fossé	0,3	0,7 à 1			
104.3	TP ?	0,3	0,8 large min.			
104.4	TP ?	0,3	0,6 Ø			
104.5	TP ?	0,3	0,6 large min.			
110.1	fossé	0,4	0,5 à 0,8			
110.2	fossé	0,5	0,8 large			
110.3	fossé	0,7	1,3 large			
112.1	fossé	0,75	0,8 large	céramique	X	proto
112.2	fossé	0,8	0,3 à 0,5		X	
112.3	TP	0,9	0,5 Ø			
114.1	fossé	0,55	0,7 large			
114.2	fossé	0,6	0,55 large		X	
114.3	TP	0,6	0,9 × 0,7	céramique	X	LTM/LTF
114.4	TP	0,65	0,75 × 0,65		X	
114.5	TP	0,65	0,8 × 0,6			
114.6	fossé	0,7	1 large		X	
114.7	fossé	0,7	1,6 à 2,1 large		X	
114.8	TP	0,65	0,9 × 0,8	céramique		LT
114.9	TP	0,65	1,2 × 0,9			
114.10	TP	0,6	0,6 Ø			
114.11	TP	0,65	0,4 Ø			
114.12	fosse ? TP	0,65	1 Ø			
114.13	TP	0,65	1 × 0,8			
114.14	TP ?	0,65	0,9 large min.			

114.15	fossé	0,65	0,8 large			
114.16	dépression nat.	0,6	1,6 large			
114.17	fosse ?	0,65	1,2 large			
115.1	fossé	0,65	0,8 large	céramique		proto
115.2	fosse	0,75	3 × 0,9			
115.3	fosse	0,65	1,5 large			moderne
116.1	fossé	0,65	0,55 large			
116.2	fossé	0,75	2,1 large			
116.3	fossé	0,8	0,4 large			
117.1	fossé	0,6	1,25 large			
117.2	fossé	0,6	0,75 large			
117.3	fossé	0,6	0,65 large			
118.1	cave à pommier	0,8	0,9 × 0,7			
119.1	fosse ?	0,8	4,5 × 2		X	proto ?
119.2	fossé	0,8	0,7 large		X	
119.3	fossé	0,9	0,8 à 1 large		X	proto ?
119.4	fossé	0,8	0,4 large			proto ?
119.5	fossé	0,8	0,4 large			proto ?
119.6	fossé	0,8	0,9 large	céramique	X	LTM/LTF
119.7	fossé	0,8	0,4 large			
120.1	fossé	0,9	1,2 large		X	
120.2	fossé	0,7	0,85 large		X	
121.1	fossé ? chablis	0,7	1,6 large			
121.2	fosse	0,5	2,8 Ø	silex	X	
121.3	fossé	0,7	0,5 large			
122.1	fosse ?	0,4				
123.1	chemin ?	0,5	3 large min.			
123.2	fossé	0,45	0,55 large		X	
123.3	fossé	0,65	0,7 large			
124.1	fossé	0,9	1 large			
125.1	fossé	0,75	1 large	céramique		moderne
125.2	fossé	0,75	0,7 large			
126.1	cave à pommier	0,3	1,2 × 0,9			
126.2	fossé	0,4	0,5 large			
126.3	fosse ?	0,4	2,4 large			
126.4	cave à pommier	0,4	1,2 × 0,9			
127.1	fossé	0,7	0,7 large	céramique	X	proto
127.2	fosse	0,7	0,8 × 0,7	silex, céramique	X	proto
127.3	fosse	0,7	1,6 × 1,8	céramique	X	moderne
128.1	fossé	0,7	0,6 large			
130.1	fossé	0,5	0,75 large		X	
131.1 = 143.1	fossé parcellaire	0,7	1,8 large			moderne
131.2	fossé	0,7	0,5 large		X	
132.1	fossé	0,9	0,55 large			
132.2	fossé	0,95	0,8 large			
135.1	fosse	0,4	2 × 1,1			
135.2	fossé	0,5	0,9 large		X	
135.3	fosse	0,5	0,8 × 0,5		X	moderne
136.1	fosse	0,6	0,7 large min.			
137.1	fossé	0,85	0,5 large			
138.1	haie ?	0,85	5 large			moderne
143.1 = 131.1	fossé parcellaire	0,8	2 large			moderne
145.1	fossé	0,7	0,25 large	céramique		
145.2	fosse ?	0,7	0,8 large min.			
145.3	fossé	0,7	0,6 large			
145.4	fossé	0,7	0,6 large		X	
145.5	fossé	0,7	1,5 large		X	
146.1	fossé ? haie ?	0,65	1,5 large min.	TC		moderne
146.2	fosse	0,7				
146.3	fosse	0,7				

146.4	fosse	0,6	0,7 Ø		X	
146.5	fosse	0,6	0,7 Ø		X	
147.1	fosse	0,7	2 large min.	tuile		moderne
147.2	fossé	0,7	0,6 large	céramique		moderne
148.1	fossé	1	0,4 large		X	
150.1	fossé	0,5	0,8 large			
150.2	fossé	0,5	0,3 large		X	
151.1	fossé	0,5	0,8 large			
151.2	fossé	0,5	2 large			
152.1	fossé	0,6	0,4 large		X	
152.2	fossé	0,45	1 large			
152.3	fossé	0,5	2 large			actuel
153.1	fossé	0,65	0,8 large			
155.1	fossé ? chemin	0,8				moderne
155.2 = 156.1	fossé parcellaire	0,8				
156.1 = 156.1	fossé parcellaire	0,7 à 0,9				
158.1	TP ?	0,5	0,8 Ø		X	
159.1	fossé	0,6	0,6 large			
160.1 = 168.15	fossé	0,5	1 large			
161.1 =	fossé ?	0,5	1 large			
161.2 = 152.3	fossé	0,5	2 large			actuel
163.1	fossé	1,2	0,8 large			
164.1	fossé ? chemin	0,9	1,6 large			
164.2	fossé(drain)chemin	0,7	0,4 large			
166.1	fossé	0,4	0,4 large			
167.1	fossé	0,55				
167.2	chablis ?	0,5	1,6 × 1 m			
168.1	fossé	0,6	0,8 large		X	moderne
168.2	fosse	0,6	4,5 × 2 max.	céramique, lithique	X	néolithique
168.3	fossé	0,6	0,35 large			moderne
168.4	fossé	0,6	0,35 large			moderne
168.5	fosse charbonneuse	0,6	0,7 Ø		X	moderne
168.6	fosse	0,6	2,3 × 1,2	céramique	X	néolithique
168.7	fossé ? fosses ?	0,6	18 × 0,7 à 1,5	céramique, lithique	X	néolithique
168.8	fosse ?	0,6	1,6 × 0,8	céramique	X	néolithique
168.9	fosse	0,6	1,7 × 0,8	céramique	X	néolithique
168.10	fosse	0,6	1 Ø		X	moderne
168.11	fosse	0,6	0,8 × 0,6		X	moderne
168.12	fosse	0,6	1,5 × 0,8		X	néolithique ?
168.13	fossé	0,6	0,7 large			moderne
168.14	fosse	0,6	3 × 1,6	céramique	X	néolithique ?
168.15=160.1	fossé	0,6	1 large		X	moderne
168.16	TP	0,6	0,4 Ø		X	moderne
168.17	fosse	0,6	2 Ø			moderne
168.18	fosse ? TP ?	0,6	1,2 × 0,7	céramique	X	néolithique ?
168.19	fosse	0,6	0,7 × 0,6		X	moderne
168.20	fossé	0,6	1 large			
168.21	fossé	0,7	0,8 large			
169.1	fossé	0,6	0,3 large			
170.1	fossé	0,5	0,5 large			
170.2	fossé	0,5	4 large			actuel
172.1	fossé	1,15	0,55 large			
172.2	fossé	1,15	0,45 large			
172.3	fossé bordier (chemin)	0,85	0,5 large			
172.4	chemin	0,85	5 large			
172.5	fossé bordier	0,85	0,7 large			
173.1	fossé ? drain ?	0,8	0,35 large			
174.1	fossé parcellaire	0,8	0,3 large			
174.2	fossé	1	1,3 large	monnaie		moderne
175.1	fossé parcellaire	0,4	0,3 large			

176.1	fossé ?	0,7				
177.1 =188.2	fossé, haie	0,6	3 large			actuel
180.1	fossé	0,6	0,7 large	céramique	X	
180.2	fossé	0,5	4,5 large			moderne
181.1	fossé ?	0,7	1 large			
181.2	fossé ?	0,7	0,4 à 0,9			
182.1	fossé	0,6	0,8 large			médiéval ?moderne ?
182.2	chemin	0,6	4,5 large			
182.3	fossé	0,6	1 large			
183.1	fossé	0,45	0,9 large			
184.1	fossé	0,6 à 0,9	0,7 large			
184.2	fossé	0,9	0,3 large			
185.1	fossé	0,55	0,6 large			
186.1	fossé	0,6	0,8 large		X	
186.2 =187.2	fossé	0,6	0,8 large			
186.3=187.1	fossé	0,6	1,2 large		X	
187. =186.3	fossé	0,6	1,2 large			
187.2=186.2	fossé	0,6	0,8 large		X	
188.1	fosse	0,5	1,5 large min.			
188.2=177.1	fossé, haie	0,5	2 large			actuel
190.1	fosse? cave à pommier	0,6	1,4 x 1,2			
190.2	fossé	0,6	0,75 large			
190.2	fossé	0,6	0,8 large			
191.1= 180.2	fossé, haie	0,6	5 large			
191.2	fossé bordier ?	0,7	2 large max.			
192.1	fossé	0,7	1,1 large			
192.2	fossé	0,7	0,6 large			
193.1	fossé	0,8	1,3 large			
193.2	fossé	0,8	0,6 large			
193.3	fossé	0,8	0,3 large			
193.4	chemin	0,6 à 0,8	4 large			
194.1	fossé	0,7	1,2 large		X	
195.1	fossé	0,75	0,45 large			
195.2	TP	0,8	0,7 x 0,8			
195.3	TP	0,7	0,55 x 0,4			
195.4	TP	0,7	0,55 x 0,4	céramique		proto.
195.5	TP	0,7	0,6 x 0,4			
195.6	TP	0,7	0,5 Ø			
195.7	TP	0,7	0,9 x 0,4			
195.8	TP	0,8	0,6 Ø			
195.9	TP	0,8	0,8 x 0,6		X	
195.10	fosse	0,8	1,8 x 0,7	céramique	X	proto.
195.11	TP	0,8	0,6 Ø			
195.12	TP	0,8	0,5 Ø			
195.13	TP	0,8	0,6 Ø			
195.14	TP	0,8	0,4 Ø			
195.15	TP	0,8	0,9 x 0,6			
195.16	fossé	0,8	0,6 large			
195.17	fossé	0,8	1,5 large	céramique	X	fin LT
196.1	chablis ?	0,6	2,8 x 1			
196.2	cave à pommier	0,6	1 large			
197.1	fossé, haie	0,4	2,4 large			actuel
197.2	fosse	0,4	1,6 x 1,1	céramique	X	
198.1	fossé parcellaire	0,4	0,5 large			
199.1	fossé	0,8	1,15 large	céramique		médiéval
199.2	fossé	0,8	0,8 large			
199.3	fossé	0,7	0,7 large	céramique		proto.
200.1	fossé	0,5	1 à 1,4 large			
201.1	fossé	0,4	0,7 large			
203.1	fossé	0,7	1,6 large			

203.2	cave à pommier	0,7	1 large			
203.3	cave à pommier	0,7	1 large			
203.4	chemin ?	0,7				
204.1	filon argile naturelle	0,4	0,4 à 0,7 large			
205.1	fosse	0,6	4,6 × 2,3	céramique	X	moderne
205.2	fosse	0,6	3,8 × 1,2			moderne
205.3	fossé	0,7	0,9 large	céramique	X	proto.
206.1	fossé	0,55	1,2 large	céramique	X	proto.
206.2	fossé	0,6	0,80 large			antique
206.3	fosse	0,6	2 Ø	céramique		moderne
206.4	fosse	0,6	1,6 × 1,4			moderne
206.5	fossé	0,6	0,6 large		X	
207.1	fosse	0,65	1 × 0,8		X	
209.1	fosse ?	0,5	3 × 1,4		X	
209.2	TP	0,5	0,35 Ø			
209.3	fosse ?	0,6	1,2 Ø			

INVENTAIRE DES MOBILIERS

CERAMIQUE (A.F.Cherel et F.Labaune)

Tr.	Fait /iso	Us/ prof.	Nbre tessons, autres	Nbre bords	Nbre fonds	NMI	Datation
7	3	surface	4				Proto.indét.
7	2	surface	1	1		1	transition LTM-LTF
7	iso 1	-0,5	4				Proto.indét.
7	iso 3	-0,5	1				Proto.indét.
7	iso 1	-0,4	16	1	1	1	LTA-début LTM
8	1 ?		108	8	2	8 (+ 2 anses)	Moderne, 1 ère moitié du XVI
9		-0,5	1 briquette				Moderne
9	iso 1	-0,5	1 + TC				Moderne
9	iso 2	-0,5	3		1	1 (charnier)	Moderne
21	iso 1	-0,5	8			1 (décor)	fin 2nd Age du Fer
22	iso 1	-0,55	1				Proto.indét.
31	iso 1	-0,65	6				Antique / Moderne
33		0,4	1	1		1	Médiévale, XII, XIII
43	1		1 TC ?				Antique
47			2				Médiévale
60	1	surface	1		1	1	Moderne
71		-0,4	3	1		1	Moderne XV, XVI
73		-0,5	1				Proto (2nd Age du Fer ?)
76		-0,7	5				Proto. ancienne ?
76		-0,6/-0,7	7	1	1	3	Proto. à moderne
80		-0,5	1				Proto.(récente ?)
90		-0,6	3				Proto.indét.
92		-0,65	3		1	1	Proto.indét.
93	15		1				Proto.indét.
93	9		1				Antique
93			1				Proto.indét.
98	2			3		4	LTA-LTM
111		-0,8	7	1	1	1	Proto.anc., Age du Bronze ? historique
111		-0,6/-0,7	3				Proto.ancienne / Proto.indét.
112		-0,7	1				Proto.ancienne
112	1		3				Proto.indét.
113		-0,75/-0,85	3				Proto.ancienne / LTA ?
113		-0,6/-0,7	2				Proto.indét.
113		-0,7/-0,9	3			1 décor pointe mousse	Proto.indét.
114	3		20	1		1	transition LTM-LTF (fin 2 nd Age du Fer)
114	vers F.7		2 frag. plaque foyère				2 nd Age du Fer
114		-0,5	1				Proto.indét.
114	8		1				2 nd Age du Fer
114							2 nd Age du Fer
115		-0,5	3				Proto.indét.
115	1		1				Proto.indét.
116		-0,7	1				Proto.ancienne
118		-0,4				1 languette	Proto.ancienne, Age du Bronze ?, Néo. ?
119	6	surface	1	1		1	transition LTM-LTF
119	1/4/5	surface	6			2	Proto 2nd Age du Fer / proto. indét.
120		-0,3/-0,4	3				Proto.ancienne
124			1 tegulae				Antique
125	1	-0,7			1	1	XVII-XVIII
127	1	surface	2	1		1	fin 2nd Age du Fer / Proto.ancienne
127		-0,7	4		1	1	?
127	2		1				Proto.indét.
127	vers F.2	-0,5	3	1		1	Proto.indét.

127	3		1				Moderne
132		-0,4	1				Proto.indét.
132		-0,9	1				Proto.indét.
132		-1,10	1				?
137	iso 1	-0,7	17	1	1	1(urne)	Age du BA-BM
137		-0,6 / -0,8	1 + 2 frag. tegulae				fin 2nd Age du Fer / Antique
137		-1	2				Amphore, production I-III ème
138		-0,5	1				indéterminé
140		-0,8					fin ? 2nd Age du Fer
145		-0,7	1				Moderne
146	1	-0,65	1 carreau? briquette ?				Moderne
146		-0,5 / -0,6	3 + 4 briquettes ? carreaux ?	1	1		Moderne, XVI-XVII
147	1		2 frag. tuile				Moderne, Contemporain
147	2		2 tessons		1		XV-XVII
147		-0,7	2 carreaux? briquettes ?				Moderne
148		-0,8	1 + 1 tuile				Indéterminé / Moderne
148		-0,6		1	1		Moderne, XVII ?
148		-1	3	1	1		Antique
154		-0,6	3	1	1		Proto. Indé. / Médiévale, XIII-XIV
155		-0,5	4 frag. tegulae				Antique
155		-1	1				Proto. indét.
156		-0,4 / -0,5	7				Proto.indét.
163		-1	2				Amphore, Dressel I, LTM-LTF
165		-0,6	2				Proto. Indéterminé
168	2		174		4		Néolithique moyen, Castelic
168	6		4				Néolithique moyen, Castelic
168	7		76		5		Néolithique moyen, Castelic
168	8		6				Néolithique moyen, Castelic
168	9		7				Néolithique moyen, Castelic
168	14		1				Néolithique moyen, Castelic
168	18		3				Néolithique moyen, Castelic
176		-0,6 / -0,7	3				Antique
182	1	-0,7	1	1	1		Médiévale ? Moderne ?
188		-0,3	3				Proto.indét.
195	17	surface	2				Proto, fin 2nd Age du Fer
195		-0,8 vers TP 3,4	3				Proto, fin 2nd Age du Fer
195		-0,8	3				Proto, fin 2nd Age du Fer
195	10		2				Proto.indét.
195	4		4				Proto.indét.
197	2	1	30	3	4	4 + 1(cordon)	Proto., Age du Bronze ? / cordon indéter.
199	3	surface	1				Proto.indét.
199	1		1				Médiévale
205	3	us 1	2				Proto.indét.
206	1		1				Proto.indét.
206	2		1				Antique

LITHIQUE
TR 168 (S. Bourne)

N° inventaire	Structure	Quart	Sondage	profondeur	US	Typo	Support	Longueur	Largeur	Epaisseur	Poids	Talon	Bulbe	Accident de taille	Fragmentation	Matière première	couleur	Cortex	Brûlé	Patine	Dessin n°
1	2	S/E		45 cm		armature tranchante	lamme	23	16	6	2	non	non	non	entier	1	brun-gris	non	non	non	1
2	6		2		1		lamelle	16	9	5	1	non	non	non	frag. distal	2	blanche	non	non	non	
3	2	S/E		déb ais	déb a's		esquille	12	10	3	1	cassé	d ffus	non	entier	2	blanche	non	non	non	
4	2	N/O		35 cm	sous niveau	ubérite	éclat	23	17	5	2	cassé	éi dé par esquille bulbaire	non	entier	indét.	gris	non	oui	non	
5	2	S/E		10 cm			éclat	17	13	4	1	lisse	proéminent	non	entier	indét.	gris	non	oui	non	
6	2	N/O			1		éclat	10	21	3	1	non	non	non	multiple	3	brun foncé	non	non	non	
7	7			10 cm			lamme à retouche marginale	34	14	4	2	d'èdre	éi dé par esquille bulbaire	non	entier	4	brond	non	non	non	2
8	7				surface		ru c éus à lamelle	23	19	11	6			non	entier	5	blond	non	non	non	3
9	2	N/E			3	coche	éclat	30	34	10	8	non	non	non	frag. distal	5	brond	oui	non	non	4
10	HS				merlon	éclat retoucr é à coche	écat	36	26	10	9	lisse	éi dé par esquille bulbaire	lébroussé	entier	6	brun foncé	oui	non	non	5

DIVERS

N° Tranchée	N° structure	US	Type
93	9/10	surf.	frag. d'éclat cortical
121	2		frag. d'éclat cortical
127	1	1	frag. d'éclat
127	H:S	-0,5	frag. d'éclat(chauffé)
195	9	1	éclat lamellaire

Inventaire des os de la fosse 168 (M. Texier)

TR 168, ST. 2, ¼ N/E US 3: Os brûlés 2 esquilles blanches 1 g, dont une provenant d'un os long de 10mm, corticale épaisse, plutôt faune restes très résiduels.

¼ S/O US 7: 4 micro-fragments os brûlés de couleur blanche indéterminés n'excèdent pas 4 mm.

TR 168, ST.1: micro-fragments d'os brûlés de couleur blanche indéterminé.

TR.168, ST.2, ¼ Sud/Ouest, US 7: 4 micro-fragments de couleur blanche, indéterminés.

TR 168, ST. 2, ¼ N/E, US1: craie qui a fondue au lavage. Indéterminé.



MINISTRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,
Officier de la Légion d'honneur, Commandeur de l'Ordre national du mérite,

ARRETE n° 2007-025 portant prescription de diagnostic archéologique

DA 050 26201

VU le code du Patrimoine, notamment son livre V ;

VU la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive, modifiée ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU, le dossier de création de la ZAC " Les Champs Bleus" reçue le 20 avril 2004 et le courrier de la société Territoires pour un terrain situé VEZIN LE COQUET, ZAC Les Champs Bleus; reçu(e) le 19 mars 2007 par la direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie ;

VU l'arrêté de prescription initial n° 2004-090 du 26 mai 2004

VU le courrier de la société Territoires du 14 mars 2007 stipulant une modification partielle de la tranche D par rapport à l'arrêté initial

CONSIDERANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Ille-et-Vilaine

Commune : VEZIN LE COQUET

Lieu-dit : ZAC " Les Champs Bleus" (tranche D)

Cadastre :	section : AP	parcelles : 17, 18, 19, 28, 29, 34, 35, 36, 37, 56, 89, 90, 270, 271, 334, 336, 337, 339, 341, 343, 348, 354
	section : AE	parcelles : 288, 289, 214

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles 28 à 34 du décret n° 2004-490 susvisé

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1^{er}

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives et la société Territoires, 7-9, boulevard Solferino - CS 81203 - 35012 Rennes cedex

Fait à Rennes, le 26 mars 2007

pour le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille et Vilaine,
le directeur régional des affaires culturelles,
le conservateur régional de l'archéologie,



Stéphane Deschamps

destinataires : société Territoires
INRAP
copie à : mairie de Vezin-le-Coquet
préfecture de région



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PREFECTURE DE LA RÉGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,
Officier de la Légion d'honneur, Commandeur de l'Ordre national du mérite,

Prescriptions de diagnostic archéologique

annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2007-025

région : Bretagne	
département : Ille-et-Vilaine	
commune : VEZIN LE COQUET	
lieu-dit : ZAC "Les Champs Bleus" tranche D	
cadastre : section : AP	parcelles : 17, 18, 19, 28, 29, 34, 35, 36, 37, 56, 89, 90, 270, 271, 334, 336, 337, 339, 341, 343, 348, 354
section : AE	parcelles : 288, 289, 214
propriétaire : société Territoires	
pétitionnaire : société Territoires	

Emprise du diagnostic archéologique : 156 266 m²

Principes méthodologiques :

Les principes seront adaptés aux diagnostics sur les grandes emprises : la détection des vestiges nécessitera la réalisation de tranchées à la pelle mécanique avec godet lisse jusqu'au substrat, réparties selon un maillage régulier sur la totalité de l'emprise et représentant 10 % de la superficie.

Si des vestiges sont détectés durant cette phase, des fenêtres complémentaires ou surfaces tests, seront ouvertes afin de caractériser ceux-ci. La fouille partielle d'un nombre significatif de structures sera réalisée. Les tranchées, fenêtres et structures mises au jour seront topographiées, de manière à permettre l'établissement de plans à différentes échelles.

Si le diagnostic s'avère positif, les ouvertures (tranchées et fenêtres) ne seront remblayées qu'après accord du Service régional de l'archéologie

Les précautions nécessaires à la bonne conservation des structures mises au jour lors du diagnostic, face aux intempéries ou au vandalisme, devront être mises en œuvre si besoin. Ces précautions pourront inclure le remblai des surfaces ouvertes

Objectifs :

Le diagnostic, doit dans une même opération, répondre à deux objectifs : détection et caractérisation des vestiges archéologiques. Les éléments de caractérisation du site comportent notamment : son emprise, sa nature, sa datation, son état de conservation, sa profondeur d'enfouissement et son potentiel environnemental

Fait à Rennes, le 26 mars 2007

pour le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille et Vilaine,
le directeur régional des affaires culturelles,
le conservateur régional de l'archéologie,

Stéphane Deschamps

destinataires : société Territoires
INRAP
copie à : mairie de Vezin-le-Coquet
préfecture de région

La Tranche D ainsi modifiée, pour laquelle Monsieur Le Préfet de la Région Bretagne est saisie pour la prise d'un arrêté de prescription spécifique de diagnostic archéologique, comprend les parcelles suivantes :

‡ Section AP :

- AP 17
- AP 18
- AP 19
- AP 28
- AP 29
- AP 34
- AP 35
- AP 36
- AP 37
- AP 56
- AP 89
- AP 90
- AP 270
- AP 271
- AP 334 (anciennement AP 57 en partie)
- AP 336 (anciennement AP 82 en partie)
- AP 337 (anciennement AP 82 en partie)
- AP 339 (anciennement AP 85 en partie)
- AP 341 (anciennement AP 86 en partie)
- AP 343 (anciennement AP 87 en partie)
- AP 348 (anciennement AP 20 en partie)
- AP 354 (anciennement AP 27 en partie)

‡ Section AE :

- AE 288
- AE 289
- AE 214

L'ensemble de la Tranche D représente une surface de travaux d'environ 156.266 m² (voir tableau ci-joint).

Les premiers travaux de la Tranche D, telle que définie dans le présent dossier, sont prévus (voir plan I ci-joint) :

dès janvier 2008 pour la réalisation d'une conduite de transfert et d'une conduite de refoulement des eaux usées.

**ZAC LES CHAMPS BLEUS - VEZIN LE COQUET
TRANCHE D**

PARCELLES DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN DIAGNOSTIC ARCHEOLOGIQUE

PARCELLES (surfaces en m ²)				
N°	Surfaces totale	Surfaces à diagnostiquer	Surfaces déjà diagnostiquées dans la tranche A	Surfaces restant à diagnostiquer dans la tranche D
AP 341 (anciennement AP 86 en partie)	3.633	3.633		3.633
AP 343 (anciennement AP 87 en partie)	372	372		372
AP 28	25.859	25.859		25.859
AP 29	3.200	3.200		3.200
AP 56	448	448		448
AP 89	1.054	1.054		1.054
AP 90	51.088	51.088		51.088
AP 334 (anciennement AP 57 en partie)	24.401	24.401		24.401
AP 339 (anciennement AP 85 en partie)	6.787	6.787		6.787
AP 336 (anciennement AP 82 en partie)	72	72		72
AP 337 (anciennement AP 82 en partie)	230	230		230
AP 34	2.310	2.310		2.310
AP 36	1.889	1.889		1.889
AP 348 (anciennement AP 20 en partie)	397	397	50	347
AP 354 (anciennement AP 27 en partie)	34.212	34.212	11.500	22.712
AP 35	2.450	2.450		2.450
AP 270	813	813		813
AP 271	945	945		945
AP 37	1.692	1.692		1.692
AP 17	6.171	6.171	5.496	675
AP 18	137	137	50	87
AP 19	493	493	260	233
AE 288	3.177	3.177	100	3.077
AE 289	597	597	300	297
AE 214	1.595	1.595		1.595
TOTAL	174.022	174.022	17.756	156.266